



Coordination : Céline Hansen

Maryline Thannen

Adresse : Rue de Dinant, 18 – 4800 Verviers

Tél : 0498/50.63.37

Email : rassaef@gmail.com

Cartographie des structures
d'aide et de soins
spécialisées ou non
accessibles aux personnes
présentant
une problématique de
dépendance

Zone d'aide
et de soins
06

2019

RASSAEF Asbl

**Réseau d'Aide et de Soins Spécialisés en Assuétudes
de l'Est Francophone**

Avec le soutien de la Ministre de la Santé, de
l'Action Sociale et de l'Égalité des Chances de
la Wallonie



Wallonie

AViQ

Agence pour une Vie de Qualité

Familles Santé Handicap

Introduction

Le Réseau d'Aide et de Soins Spécialisés en Assuétudes de la zone 6 s'est constitué en ASBL le 14 décembre 2011 sous le nom « RASSAEF ». L'initiative de ce projet émane d'une concertation entre le Service de Santé Mentale de Verviers, La Clinique Psychiatrique des Frères Alexiens, le Centre de Cure des Hautes Fagnes et le Service Prévention de la Ville de Verviers.

Très vite, d'autres institutions ont manifestés leur intérêt pour le RASSAEF et ont rejoint le réseau. Il s'agit du Centre Hospitalier Peltzer-La-Tourelle, le Centre Public d'Action Sociale de Plombières, la Ville de Malmedy et l'Association des médecins Généralistes de l'Est Francophone.

Ensemble, ils constituent une parité parfaite du secteur public et du secteur privé et une représentativité géographique complète de l'ensemble de la zone 6.

Le premier travail réalisé par le Comité de Pilotage du RASSAEF a été l'élaboration de l'analyse de l'offre sur le territoire de la zone 06 (l'Arrondissement de Verviers).

Cette mission a été mise en œuvre par l'organisation de rencontres entre la coordinatrice et les différents responsables des services de l'Arrondissement de Verviers. En plus de nouer des liens avec les services, cette méthodologie a permis de faire connaître le réseau et d'identifier les attentes et les besoins des travailleurs sociaux du secteur. Dans le futur, le réseau tentera de répondre à ces manques en mobilisant ses ressources.

Ce document reprend l'ensemble des services d'aide et de soins spécialisés ou non dans la problématique des assuétudes.

Il a pour but d'aider à une meilleure connaissance du réseau par les acteurs de terrain. En découlera inévitablement une meilleure prise en charge pour les personnes confrontées à des problèmes de dépendances.

Au nom du RASSAEF, son Président Monsieur M. Vandervelden, tient à remercier toutes les personnes qui ont consacré du temps et de l'énergie à l'élaboration de ce cadastre.


Signature du Président

Services spécialisés en Assuétudes

Services Ambulatoires

• Pp. 7

Services Résidentiels

• Pp. 7

Aide Sociale

• Pp. 7

Aide à Domicile & Equipe Mobile

• Pp. 7

Jeunesse

• Pp. 7

Ressources pour les Professionnels

• Pp. 8

Aide en Ligne

• Pp. 8

Groupe d'Entraide

• Pp. 9

Réduction des Risques

• Pp. 9

Autres Services Non Spécialisés en matière d'Assuétudes

Services Ambulatoires

• Pp. 10

Services Résidentiels

• Pp. 11

Aide sociale

• Pp. 11

Aide à Domicile & Equipes Mobiles

• Pp. 12

Jeunesse

• Pp. 12

Ressources pour les Professionnels

• Pp. 13

Aide en ligne

• Pp. 13

Groupe d'Entraide

• Pp. 14

Réduction des Risques

• Pp. 14

• Pp. 15

Hôpitaux Généraux

• Pp. 15

Hôpitaux Psychiatriques

Services Ambulatoires

AVAT Consultation (SSM Verviers)		Pp.45
· Rue de Dinant, 20 – 4800 Verviers	087/22.16.45	
Care Consulting Against Addictions - C.C.A.A.		Pp. 50
· Place de Rome, 11 à 4960 – Malmedy	0495/92.07.95	
Hôpital de Jour Universitaire « La Clé »		Pp.121
· Boulevard de La Constitution 153 – 4020 Liège	04/342.65.96	
Prévention et Accompagnement des Comportements Toxicomanes (PACT)		Pp.159
· Rue Spintay, 52 – 4800 Verviers	087/32.60.51	

Services Résidentiels

Centre de Cure et Postcure « Les Hautes – Fagnes Asbl »		Pp.52
· Rue Malgrave, 1 – 4960 Malmedy	080/79.98.30	

Aide sociale

/		Pp. /

Aide à Domicile & Equipe Mobile

/		Pp. /

Jeunesse

AlterParty		Pp.39
-------------------	--	-------

Services Spécialisés en Assuétudes

· Rue de Dinant, 18 – 4800 Verviers	087/22.54.85	
AVAT Prévention (SSM Verviers)		Pp.47
· Rue de Dinant, 18 – 4800 Verviers	087/22.54.85	

Ressources pour les Professionnels

AlterParty		Pp.39
· Rue de Dinant, 18 – 4800 Verviers	087/22.54.85	
AVAT Prévention (SSM Verviers)		Pp.47
· Rue de Dinant, 18 – 4800 Verviers	087/22.54.85	
Drogues Action Wallonie Asbl		Pp.95
· Rue de l’Ancienne Gare, 2 – 6800 Libramont	061/22.50.60	
Eurotox		Pp.102
· Rue Jourdan, 151 – 1060 Bruxelles	02/539.48.29	
Fédération wallonne des institutions pour toxicomanes - Fédito		Pp.107
· Rue Fusch 3 – 4000 Liège	04/222.26.52	
Fonds des affections respiratoires ASBL - Fares		Pp.109
· Rue de la Concorde, 56 – 1050 Bruxelles	02/512.29.36	
Modus Vivendi		Pp.140
· Rue Jourdan, 151 – 1060 Bruxelles	02/644.22.00	
Réseau d’Aide et de Soins Spécialisés en Assuétudes de l’Est-Francophone - RASSAEF		Pp.165
· Rue de Dinant, 18 – 4800 Verviers	087/26.77.65	

Aide en Ligne

Aide aux Joueurs (Site)	Pp.21
--------------------------------	-------

Services Spécialisés en Assuétudes

· Rue Vanderborght, 20 – 1081 Koekelberg	02/502.08.61	
Aide-Alcool (Site)		Pp.33
· Le Pélican asbl - Rue Vanderborght 20, 1081 Koekelberg · SSM ALFA - rue de la Madeleine 17, 4000 Liège	02/502.08.61 (Pélican) 04/223.03.06 (SSM ALFA)	
Tabacstop		Pp. 195
· Chaussée de Louvain, 479 – 1030 Bruxelles	0800/111.00	

Groupe d'Entraide

Alcooliques Anonymes		Pp.36
· Rue des pieds d'alouette, 42 – 5100 Naninne	02/511.40.30	
Narcotiques Anonymes		Pp.147
· /	0476/64.30.54	
Vie Libre		Pp. 198
· Rue des Ardoisières, 100 – 6880 Bertrix	061/41.45.09	

Réduction des Risques

AlterParty		Pp.39
· Rue de Dinant, 18 – 4800 Verviers	087/22.54.85	
Modus Vivendi		Pp.140
· Rue Jourdan, 151 – 1060 Bruxelles	02/644.22.00	

Autres Services Non Spécialisés en matière d'Assuétudes

Services Ambulatoires

Aide, Guidance et Remobilisation vers l'Insertion Professionnelle - AGRIP		Pp.31
· Rue des Alliés, 19 4800 Verviers	087/35.37.25	
Centre de Rééducation Socioprofessionnelle de l'Est		Pp.55
· Place Général Jacques, 20 – 4800 Verviers	087/29.25.10	
Centre Médical de la Vesdre		Pp.63
· Rue de La Chapelle, 97 – 4800 Verviers	087/68.11.01	
Centre Médical Maison Cavens		Pp.67
· Place de Rome – 4960 Malmedy	/	
Centre de Planning Familial des Femmes Prévoyantes Socialistes		Pp.70
· Rue Saucy, 14 – 4800 Verviers	087/31.62.38	
· Rue du Waux-Hall, 17 – 4900 Spa	087/77.50.58	
Centre de Planning Familial Inforcouple		Pp.73
· Rue Laoureux, 52 – 4800 Verviers	087/35.04.44	
Centre de Planning Familial La Famille Heureuse		Pp.77
· Rue des Raines, 111 – 4800 Verviers	087/35.13.73	
ICAR Wallonie		Pp.112
· Rue du Palais, 56 – 4000 Liège (Siège Principal)	04/223.18.26	
· Rue de Khavée, 21 – 4800 Verviers (Antenne Verviers)	04/223.18.26.	
Hôpital de Jour Universitaire « La Clé »		Pp.121
· Boulevard de La Constitution, 153 – 4020 Liège	04/342.65.96	
Maison Médicale « La Bulle d'Air »		Pp.133
· Rue Albert 1 ^{er} , 75 – 4820 Dison	087/68.88.85	
Maison Médicale « Le Brasero »		Pp.135
· Rue du palais, 151 – 4800 Verviers	080/68.67.49	

Autres Services Non Spécialisés en matière d'Assuétudes

Maison Médicale « Mosaïque »		Pp.137
· Rue des Sottais, 1 – 4800 Verviers	087/31.62.90	
Service d'Aide Sociale aux Justiciables		Pp.172
· Rue de la Chapelle, 69 – 4800 Verviers	087/33.60.89	
Service de Santé Mentale – Centre Familial d'Education (SSM)		Pp.177
· Rue des Déportés, 30 – 4800 Verviers	087/22.13.92	
Service de Santé mentale - Centre de guidance Malmedy « L'Espoir » (SSM)		Pp.179
· Rue Derrière les Murs, 5 – 4960 Malmedy	080/33.81.65	
Service de Santé mentale de Verviers (SSM)		Pp.182
· Rue de Dinant, 18, 20, 22 – 4800 Verviers (adulte)	087/22.16.45	
· Rue de Dinant, 11 – 4800 Verviers (enfant-adolescent)	087/22.57.22	

Services Résidentiels

L'Accueil Asbl		Pp.124
· Rue de Hodimont, 276 – 4800 Verviers	087/31.07.10	
Maison Marie-Louise ASBL		Pp.131
· Rue Sainte-Anne, 20 – 4800 Verviers	087/30.79.10	

Aide sociale

Dispositif d'urgence sociale de Verviers		Pp.93
· Rue Ortmans Hauzeur, 39 – 4800 Verviers	087/35.21.21	
Plan de Cohésion Social (PCS)		Pp.153
· Arrondissement judiciaire de Verviers		
Relais Social Urbain de Verviers		Pp.162
· Rue de la Calamine, 52 – 4801 Verviers	087/31.03.15	

Autres Services Non Spécialisés en matière d'Assuétudes

Service d'Assistance Policière aux Victimes		Pp.174
Arrondissement judiciaire de Verviers		
Service d'insertion sociale « Les Hirondelles » (SIS)		Pp.187
· Rue Xhrouet 10 - 4900 Spa	087/47.44.50	

Aide à Domicile & Equipe Mobile

Aide à Domicile en Milieu Rural		Pp.18
· Place de l'Hôtel de Ville, 3 - 4650 Herve	087/67.45.30	
Aide et Soins à Domicile de l'Arrondissement de Verviers Asbl		Pp.29
· Rue de la Banque, 9 - 4800 Verviers	087/32.90.90	
Equipe Mobile "Sur la route"		Pp.97
· Rue du Doyard 15 - 4990 Lierneux	080/29.22.72 080/29.22.73	
Equipe Mobile du Plateau d'Orientations en Santé Mentale		Pp.99
· Rue du Château de Ruyff, 68 - 4841 Henri-Chapelle	087/59.32.11	

Jeunesse

Aide en Milieu Ouvert « Cap-Sud » (AMO)		Pp.23
· Rue des Hezalles 1 - 4980 Trois-Ponts	080/86.31.24	
Aide en Milieu Ouvert « Latitude J » (AMO)		Pp.26
· Rue du Centre, 32 - 4651 Battice	087/35.09.61	
Centre Psycho-Médico-Social		Pp.80
· Arrondissement judiciaire de Verviers > Voir fiche. · Hors Arrondissement > Consulter www.enseignement.be .		
Infor jeunes Malmedy		Pp.116
· Place du Châtelet, 7A - 4960 Malmedy	080/33.93.20	

Autres Services Non Spécialisés en matière d'Assuétudes

Infor jeunes Verviers		Pp.119
· Rue des Raines, 63 – 4800 Verviers	087/66.07.55	
Openado		Pp.150
· Rue Beeckman, 26 – 4000 Liège	04/279.56.67	

Ressources pour les Professionnels

Associations des Médecins Généralistes de l'Est-Francophone de Belgique – AGEF		Pp.42
· Rue de la Marne, 4 – 4800 Verviers	0499/40.81.81	
Centre Verviétois de Promotion de la Santé – CVPS		Pp.83
· Rue Xhavée, 21 – 4800 Verviers	087/35.15.03	
PlateForme Psychiatrique Liégeoise Asbl - PFPL		Pp.155
· Quai des Ardennes, 24 – 4020 Liège	04/344.43.86	
Réseau Enfants Adolescents en province de Liège Santé Mentale - REALISM		Pp.168
· Quai des Ardennes, 24 – 4020 Liège	0498/51.99.96 0499/91.75.11	
Service Intégré de Soins à Domicile de l'Est-Francophone		Pp.189
· Rue de la Marne, 4 – 4800 Verviers	087/29.20.20	
Soins psychologiques et orthopédagogiques de première ligne		Pp.193
En cas de questions, veuillez contacter la coordination du RÉSME : psy107verviers@gmail.com		

Aide en Ligne

/		Pp. /

Autres Services Non Spécialisés en matière d'Assuétudes

Groupe d'Entraide

Similes Wallonie ASBL		Pp.191
· Rue Lairesse, 15/2 – 4020 Verviers	04/344.45.45	

Réduction des Risques

ICAR Wallonie		Pp.112
· Rue du Palais, 56 – 4000 Liège (Siège Principal)	04/223.18.26	
· Rue de Xhavée, 21 – 4800 Verviers (Antenne Verviers)	04/223.18.26	
Les Risques du Samedi Soir Asbl		Pp.128
· Rue Derrière la Vaulx – 4960 Malmédy	0495/50.27.77	

Hôpitaux

Hôpitaux Généraux

Centre Hospitalier Régional Verviétois East-Belgium		Pp.58
· Rue du Parc, 29 – 4800 Verviers	087/21.21.11	
Clinique Reine Astrid		Pp.89
· Rue devant les Religieuses, 2 – 4960 Malmedy	080/79.31.11	
Clinique Sainte-Elisabeth Heusy		Pp.91
· Rue de Naimeux, 17 – 4802 Heusy	087/21.31.11	

Hôpitaux Psychiatriques

Centre Hospitalier Spécialisé l'Accueil - CHSA		Pp.60
· Rue du Doyard, 15 – 4990 Lierneux	080/29.21.11	
Clinique Psychiatrique des Frères Alexiens asbl - CPFA		Pp.85
· Rue du château de Ruyff, 68 – 4841 Henri-Chapelle	087/59.32.11	

*Fiches des institutions et
Services*

Coordonnées et personnes de contact



Adresse : Place de l'Hôtel de Ville, 3 – 4650 Herve

Téléphone : 087/67.45.30

Mobile : /

Fax : 087/67.82.97

E-mail : verviers@admr.be

Site internet : www.admr.be

Nom du directeur / responsable :

Monsieur WEBER Tony (Directeur)

Heures d'ouverture

- Permanence téléphonique de 8h00 à 12h00 et de 12h00 à 17h00.

À propos de l'institution

Public cible :

Toutes personnes résidant dans le milieu rural wallon désireuses de se maintenir à domicile en dépit des difficultés momentanées ou définitives qu'elle peut rencontrer.

Zone géographique d'action :

Code postal	Commune	Localités
4600	Visé	Lanaye, Lixhe, Richelle, Visé
4607	Dalhem	Berneau, Bombaye, Dalhem, Feneur, Mortroux
4620	Fléron	Fléron
4630	Soumagne	Ayeneux, Micheroux, Soumagne, Tignée
4650	Herve	Chaineux, Grand-Rechain, Herve, Julémont
4670	Blégny	Blégny, Mortier, Trembleur
4837	Baelen	Baelen, Membach
4840	Welkenraedt	Welkenraedt
4845	Jalhay	Jalhay, Sart-Lez-Spa
4850	Plombières	Montzen, Moresnet
4870	Trooz	Forêt, Fraipont, Nessonvaux
4877	Olné	Olné
4880	Aubel	Aubel

4890	Thimister-Clermont	Clermont, Thimister
4900	Spa	Spa
4910	Theux	La Reid, Polleur, Theux
4970	Stavelot	Francorchamps, Stavelot
4980	Trois-Ponts	Fosse, Trois-Ponts, Wanne
4987	Stoumont	Chevron, La Gleize, Lorcé, Rahier, Stoumont
4990	Lierneux	Arbrefontaine, Bra, Lierneux

Description générale :

L'ADMR est un service de la Région Wallonne qui intervient auprès des familles, des personnes âgées ou handicapées,... afin de les aider à résoudre les difficultés de gestion de vie quotidienne en mettant à leur disposition un personnel qualifié.

Les prestataires actifs sur 22 communes rurales (aides familiales, aides ménagères et gardes à domicile) sont encadrés par des travailleurs sociaux, du personnel administratif et de direction.

Missions :

Les objectifs prioritaires du service sont le maintien, le rétablissement, le développement du bien-être de la personne qui, sans une aide, ne pourrait rester à domicile.

Ces objectifs sont à réaliser de préférence dans une optique préventive avec la participation du client en tant qu'acteur de son projet. Le service cherche à mettre en place, avec le client, un projet d'aide global visant le mieux-être familial, sanitaire, physique, éducatif, psychologique, moral, relationnel et social en développant les ressources de l'environnement.

Mode d'introduction d'une demande :

Toute personne désirant prendre contact avec l'Asbl peut le faire soit :

- Par e-mail (verviers@admr.be)
- Par téléphone (087/67.45.30)
- En se rendant directement dans les locaux (Place de l'Hôtel de Ville, 3 - 4650 Verviers)

Expertise et/ou projet particulier :

Cfr Missions de l'Asbl.

Participation financière :

Le coût est défini en fonction du barème ministériel allant de 0,87 à 7,81 €/h pour les aides familiales.

Les prestataires de soins rencontrent majoritairement des personnes âgées en difficultés de maintien à domicile. Lors de visites à domicile, il n'est pas rare que certains prestataires de soins soient confrontés à des personnes ayant des problèmes de dépendances aux médicaments et/ou à l'alcool.

Coordonnées et personnes de contact



>> Aide en ligne <<

www.aide-aux-joueurs.be

Adresse : Rue Vanderborght, 20 – 1081 Koekelberg

Téléphone : 02/502.08.61

Mobile : 0471/63.78.95

Fax : 080/39.82.98

E-mail : info@aide-aux-joueurs.be

Site internet : www.aide-aux-joueurs.be

Nom du directeur / responsable :

Madame GENIN Laurence

Heures d'ouverture

/

À propos de l'institution

Public cible :

Toute personne rencontrant des difficultés liées à leurs habitudes en matière de jeux de hasard et d'argent ainsi que leur entourage.

Zone géographique d'action :

Programme accessible à toute personne peu importe son lieu de résidence ou son origine. Cependant l'accompagnement en ligne par chat par un psychologue n'est actuellement accessible qu'aux personnes résidant en Belgique.

Description générale :

Ce **site** a pour objectif d'informer et d'aider les personnes qui rencontrent des difficultés liées à leurs habitudes en matière de jeux de hasard et d'argent. Il s'adresse aussi à l'entourage du joueur. Vous y trouverez de l'information, des tests, un forum et un programme d'aide en ligne.

Pour la majorité des personnes, jouer reste un loisir sans conséquences néfastes sur leur vie quotidienne. Toutefois, certaines personnes passent d'une simple habitude à une perte de contrôle qui peut mener à de sérieuses difficultés.

Il n'existe pas de classification unanimement acceptée mais selon le système de classification développé par Shaffer, Hall et Vander Bilt (1999), il y a plusieurs types de joueurs: le joueur récréatif (sans problème), le joueur problématique et le joueur pathologique (ou dépendant).

Cela suit à peu près le parcours de la dépendance au jeu, comme décrit par Custer (1984) : le joueur passe de la phase de gain, par la phase de perte et arrive à la phase de désespoir. En pratique ces trois phases se chevauchent l'une l'autre et se mélangent.

Bien qu'il n'y ait pas de substance psychotrope à proprement parler dans les jeux d'argent, lorsqu'une dépendance au jeu apparaît, elle est comparable à une dépendance à l'alcool ou à d'autres drogues. Cette dépendance s'installe progressivement en plusieurs phases.

Missions :

Informier sur l'addiction aux jeux d'argent et proposer un programme d'aide automatisé pour les personnes jouant de façon excessive ou présentant une dépendance.

Mode d'introduction d'une demande :

L'inscription est libre et se fait directement sur le site à tout moment.

Expertise et/ou projet particulier :

Le Pélican est spécialisé dans l'addiction aux jeux d'argent.

Participation financière :

Service gratuit.

L'institution face à la problématique des assuétudes

1° Auto-tests :

Checklist : possibilité de parcourir 16 questions liées à la pratique de jeux et de découvrir des conseils personnalisés.

SOGS (« South Oaks Gambling Screen ») : test permettant de faire le point sur sa situation lorsqu'une personne se pose des questions sur son attitude de jeu ou qu'il pense qu'il a un problème. Le SOGS est destiné aux personnes de minimum 18 ans.

2° Information quant à la pratique du jeu et aux problèmes engendrés par une pratique problématique

3° Carnet d'adresses des structures d'aide pour toute personne désirant arrêter ou diminuer ses habitudes de jeu.

4° Information et conseil pour l'entourage

5° Information aux professionnels de la santé

Coordonnées et personnes de contact



Adresse : Rue des Hezalles 1 – 4980 Trois-Ponts

Téléphone : 080/86.31.24

Mobile : 0476/25.70.95 (Direction)

Fax : 080/39.82.98

E-mail : amo-capsud@skynet.be

Site internet : *en construction*

Nom du directeur / responsable :

Monsieur MEDARD Luc (Directeur)

Heures d'ouverture

Les permanences se font dans les locaux à Trois-Ponts et il y a possibilité de prendre rendez-vous.

- Lundi de 16h00 à 18h00
- Mercredi de 12h00 à 17h00
- Vendredi de 16h00 à 18h00

À propos de l'institution

Public cible :

Enfants et jeunes de 0 à 18 ans ainsi que leurs familles.

Zone géographique d'action :

L'AMO est agréée par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour travailler sur les Communes du sud de l'Arrondissement de Verviers : Stavelot, Malmedy, Waimes, Trois-Ponts, Stoumont et Lierneux.

Description générale :

Les travailleurs se déplacent là où le jeune ou sa famille se trouve, il s'adapte à la demande et à la réalité des personnes, les problèmes de mobilités dans cette région expliquent le grand nombre de déplacements ainsi que la disponibilité des travailleurs.

Cap Sud construit généralement un premier contact avec les jeunes par la prévention dans les écoles (des maternelles aux secondaires). Ces actions se réalisent à la demande des établissements scolaires. Les orientations proviennent également des services

partenaires et services sociaux des six communes, du moins en ce qui concerne les demandes individuelles.

Le service mène des actions à deux niveaux :

- 1° **L'aide individuelle** : Cap Sud accompagne les jeunes, les adolescents et leurs parents qui rencontrent des difficultés dans la vie de tous les jours ou qui désirent une information.
- 2° **L'action communautaire** : Cap Sud coordonne avec les communes la recherche et le développement d'outils de prévention en fonction des demandes et des problématiques rencontrées (écoles, quartiers et lieux de vie des jeunes).

La pratique de Cap Sud est centrée sur les jeunes et basée sur l'échange de leurs vécus et de leurs expériences. La rencontre permet de créer du lien, de faire connaître le service, de faire tomber barrières et tabous et ainsi, rendre plus facile l'accès au service en cas de difficulté. Les animateurs s'efforcent de susciter le débat, l'échange et le dialogue.

Missions :

- Aide à la jeunesse
- Travail social individuel
- Actions collectives et communautaires

Mode d'introduction d'une demande :

Pour toute demande, il est possible de contacter le service par e-mail (amocapsud@skynet.be) et par téléphone (080/86.31.24).

Il est également possible de contacter Cap Sud via leur facebook « A.M.O. CAP SUD (Aide En milieu Ouvert ; Aide à la Jeunesse) ».

Expertise et/ou projet particulier :

Travail avec les familles en activités extérieures si un dossier est ouvert au service.

Participation financière :

Service gratuit.

L'institution face à la problématique des assuétudes

La problématique des assuétudes est abordée au sein des différentes animations organisées dans les écoles. Dans certains cas, l'équipe de Cap Sud fait appel à l'intervention du bus Diabolo Manque comme outil de prévention. Il s'agit d'une exposition installée dans un bus de 18 mètres de long, destinée aux élèves du dernier cycle de l'enseignement primaire et du premier cycle de l'enseignement secondaire.

Diabolo Manques vise à renforcer le dialogue adultes-jeunes ainsi qu'à favoriser la mise en place de projets de prévention au sein des écoles.

Au-delà des animations, Cap Sud se veut un espace d'écoute, d'accompagnement social et d'informations pour tous les jeunes rencontrant un problème de dépendance.

Cap-Sud est un service de première ligne. La clé du travail des intervenants sociaux réside dans l'écoute mais aussi dans l'établissement de partenariats avec d'autres services. En effet, l'équipe étant composée uniquement d'assistants sociaux et d'éducateurs, il est nécessaire, dans certains cas, de réorienter le jeune vers un service plus spécialisé pour la problématique.

Dans ce sens, Cap-Sud est membre du RéZéa, le Réseau d'Echanges en Assuétudes. Il adapte certains outils existants ou crée ses propres outils en fonction des demandes formulées. Les actions mises en place sont généralement concertées. Les partenaires de terrain privilégiés sont le CVPS (kotabos), l'AVAT, accro-contacts, open ado etc. Le travail avec les écoles s'effectue toujours en collaboration avec les CPMS et CPSE s'ils le désirent.

Coordonnées et personnes de contact



Adresse : Rue du Centre, 32 – 4651 Battice

Téléphone : 087/35.09.61

Mobile : 0473/83.01.38

Fax : 080/39.82.98

E-mail : info@amo-latitudej.be

Site internet : www.amolatitudej.be

Nom du directeur / responsable :

Monsieur CORNET David (Directeur)

Heures d'ouverture

- Lundi de 10h00 à 12h00
- Accessibilité sur GSM (0473/83.01.38) du lundi au vendredi de 9h00 à 21h00
- Permanence de travail social de rue

À propos de l'institution

Public cible :

Enfants et jeunes de 0 à 18 ans ainsi que leurs familles.

Zone géographique d'action :

Latitude J est un service AMO agréé et subsidié par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour travailler sur les communes de Olne, Herve, Aube, Thimister Clermont, Welkenraedt et Plombières.

Description générale :

Latitude J est un secteur de l'Aide à la Jeunesse qui travaille dans le milieu ouvert et qui a pour spécificité de travailler sur base d'une demande du jeune et/ou de la famille et de travailler hors mandat.

Le cadre légal a défini 3 axes de travail pour cette AMO :

- 1° **L'aide individuelle** : Latitude J accompagne les jeunes et leur famille via divers axes qui sont le travail d'écoute, l'orientation, l'accompagnement dans différentes

démarches (sociales, juridiques, ...), la conciliation visant à restaurer le lien entre la famille et son environnement ainsi que le soutien à la famille du jeune dans l'exercice des compétences parentales et éducatives.

2° **L'aide communautaire** : Latitude J a la volonté de mettre en place une réponse globale à des difficultés collectives, individuelles tout en visant l'amélioration de l'environnement du jeune et en développant une dynamique de réseau.

3° **Les actions collectives** : Latitude J propose des stages durant les vacances, la mise en projet durant les mercredis après-midi et également des animations de prévention au sein des écoles.

Missions :

Latitude J est un acteur de la prévention à un niveau social et éducatif accompagnant le jeune et sa famille dans une démarche émancipatrice afin de viser son épanouissement dans son environnement social et famille.

Ils contribuent également à aider les jeunes dans leur milieu de vie et dans leurs rapports à leurs environnements.

Les objectifs de l'AMO demeurent de :

- Favoriser et stimuler les liens de solidarité au sein du milieu de vie des jeunes,
- Apporter une aide individuelle aux jeunes
- Diversifier les pistes d'autonomie des jeunes,
- Stimuler la prise en charge des jeunes de leur avenir,
- Favoriser la rencontre et la communication entre les jeunes et les institutions auxquelles ils sont confrontés,
- Favoriser les conditions de valorisation des aptitudes et désires des jeunes,
- Agir de manière préventive, sous diverses formes, notamment par le biais d'animations et de séances informatives

Mode d'introduction d'une demande :

L'adhésion est libre.

Pour toute demande, il est possible de contacter Latitude J par e-mail (info@amo-latitudej.be) et par téléphone (087/35.09.61).

Expertise et/ou projet particulier :

Les différents projets sont susceptibles de changer d'année en année à la suite du conseil pédagogique, de la réalité de terrain et de la demande des jeunes.

Participation financière :

- Une participation du tiers payant est demandée lors d'activités particulières. Pour le reste, la participation financière est symbolique.

- L'aide individuelle est gratuite et exclut la prise en charge psychothérapeutique.

L'institution face à la problématique des assuétudes

Latitude J organise alors des moments de prévention et de sensibilisation à la problématique des assuétudes dans les écoles secondaires afin d'ouvrir la réflexion et permettre aux jeunes une remise en question quant à leurs consommations.

Latitude J est un service de première ligne. La clé du travail des intervenants sociaux réside dans l'écoute mais aussi dans l'accompagnement des jeunes vers des services plus spécialisés aux problématiques rencontrées par le jeune.

L'orientation tout comme l'accompagnement font partie des missions de l'AMO. Dans le cadre de ses missions Latitude J ne peut réaliser du thérapeutique. Dès lors une orientation est possible vers des services compétents en la matière.

Dans ce sens, Latitude J est très friande de nouveaux partenariats et de travail en réseau avec les institutions traitant la problématique des assuétudes (et pas seulement) sur l'Arrondissement de Verviers.

Aide et Soins à Domicile de l'Arrondissement de Verviers Asbl

Coordonnées et personnes de contact

Adresse : Rue de la Banque, 9 – 4800 Verviers

Téléphone : 087/32.90.90

Mobile : /

Fax : 087/32.90.80

E-mail : asd-verviers@asd-verviers.be

Site internet : www.fasd.be

Nom du directeur / responsable :

Non renseigné.

Heures d'ouverture

- De 8h à 16h30 du lundi au vendredi.
- Les prestations à domicile sont réalisées tous les jours de la semaine et aux heures utiles en fonction des besoins des bénéficiaires.

À propos de l'institution

Public cible :

Non renseigné.

Zone géographique d'action :

Non renseigné.

Description générale :

« **Aide & Soins à Domicile** » est une association qui organise et coordonne des services divers d'aide et de soins à domicile. Elle favorise le travail en interdisciplinarité afin de répondre aux besoins des bénéficiaires. Dans le respect de leurs choix de vie, elle participe à leur santé et à leur autonomie physique, psychique et sociale.

Différents métiers du domicile sont proposés via des équipes comptant globalement, pour l'ASD Arrondissement de Verviers, plus de 400 personnes:

- Infirmières ; aides-soignantes ; aides familiales ; gardes à domicile ; aides ménagères, travaux de couture et de repassage ; entretien des jardins ; peinture et tapissage ; aménagement du logement en fonction des difficultés de mobilité ; transport de personnes à mobilité réduite...

Missions :

Non renseigné.

Mode d'introduction d'une demande :

Non renseigné.

Expertise et/ou projet particulier :

Non renseigné.

Participation financière :

Non renseigné.

L'institution face à la problématique des assuétudes

Les prestataires de soins et d'aide rencontrent majoritairement des personnes âgées en difficultés de maintien à domicile, mais également des adultes isolés et des familles en difficulté. Lors de visites à domicile, il n'est pas rare que certains prestataires de soins soient confrontés à des personnes ayant des problèmes de dépendances aux médicaments et/ou à l'alcool.

Le suivi de ces situations spécifiques nécessite, en cas de difficulté, une attitude claire de la part du prestataire de soins ou d'aide, avec le soutien du service en tant qu'employeur. La juste attitude professionnelle se construit dans le dialogue avec les bénéficiaires, et à travers des réunions d'équipes, des intervisions et des formations continuées.

**ancienne fiche.*

Aide, Guidance et Remobilisation
vers l'Insertion Professionnelle -
AGRIP

Coordonnées et personnes de contact



Adresse : Plan de Cohésion Sociale de la Ville de Verviers
Rue des Alliés, 19 4800 Verviers
Téléphone : 087/35.37.25
Mobile : /
Fax : 087/39.89.27
E-mail : katja.loneux@skynet.be
Site internet : www.verviers.be/vivre-a-verviers/sante-social/plan-de-cohesion-sociale-1
Nom du directeur / responsable :
Personne de contact : Madame LONEUX Katja

Heures d'ouverture

- Non renseigné.

À propos de l'institution

Public cible :

Public concerné par des difficultés psychosociales et/ou fonctionnelles (handicap, maladie) faisant obstacle à une insertion socioprofessionnelle.

Zone géographique d'action :

Verviers.

Description générale :

Aide, guidance et remobilisation vers l'insertion professionnelle.

Missions :

- Accompagnement individuel & soutien psychologique
- Bilan d'orientation professionnelle (définition projet et trajectoire adaptés)
- Soutien en formation & à la recherche d'emploi
- Redynamisation collective via un groupe d'affirmation de soi (bimensuel)

Mode d'introduction d'une demande :

Prise de rendez-vous par téléphone et/ou mail.

Expertise et/ou projet particulier :

Pas de projet spécifique lié aux assuétudes.

Participation financière :

Gratuité.

L'institution face à la problématique des assuétudes

- Pas de critères d'exclusion (hormis comportements pouvant porter atteinte à autrui).

Aide-Alcool (Site)

Coordonnées et personnes de contact



>> Aide en ligne <<

www.aide-alcool.be

Adresse : **Le Pélican asbl**, Rue Vanderborcht 20, 1081 Koekelberg
Adresse2 : **SSM ALFA**, rue de la Madeleine 17, 4000 Liège
Téléphone : 02/502.08.61 (Pélican)
Téléphone2 : 04/223.03.06 (SSM ALFA)
Mobile : /
E-mail : contact@lepelican-asbl.be (Pélican)
E-mail2 : info@aide-alcool.be
Site internet : www.aide-alcool.be
Nom du directeur / responsable :
Pélican : Directrice : Laurence GENIN,
Responsable www.aide-alcool.be: Emilia BOGDANOWICZ
SSM ALFA : Directrice : Catherine DUNGELHOEFF,
Responsable www.aide-alcool.be: Angélique BELMONT

Heures d'ouverture

- Accompagnement en ligne du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00 et le samedi matin sur rendez-vous.

À propos de l'institution

Public cible :

Programme ouvert à tout usager désirant réduire ou arrêter sa consommation d'alcool.

Condition d'accès :

- Être résident francophone en Belgique
- Être belge à l'étranger

Zone géographique d'action :

Belgique.

Description générale :

La finalité du site internet www.aide-alcool.be est d'améliorer l'accessibilité à l'information et aux soins en matière d'alcool en Belgique francophone. Il s'agit d'un outil qui se veut complémentaire aux services existants en matière d'aide aux personnes qui sont en difficulté avec leur consommation d'alcool, ou celle d'un proche.

Missions :

Tout visiteur du site peut, en fonction de ses propres besoins:

- S'informer, pour soi ou pour un proche, au sujet des effets et risques liés à la consommation d'alcool.
- S'informer, pour soi ou pour un proche, au sujet des différentes possibilités d'aide pour les personnes dépendantes de l'alcool.
- Evaluer et analyser sa propre consommation ou sa motivation à partir de tests en ligne.
- Modifier sa consommation d'alcool via un programme d'aide en ligne fondé sur des outils classiques issus des thérapies comportementales et cognitives. Ce programme, anonyme et gratuit, est d'une durée limitée dans le temps et peut être réalisé seul (partie selfhelp en ligne), ou accompagné d'un psychologue (partie accompagnement en ligne).

La partie information s'adresse en outre à toute personne en quête d'informations sur le sujet, professionnels comme proches des personnes consommatrices.

Mode d'introduction d'une demande :

Via le questionnaire accessible sur le site :

Aide en ligne : <https://aide-alcool.be/accompagnement/inscrire>

Selfhelp : <https://aide-alcool.be/selfhelp/inscrire>

Expertise et/ou projet particulier :

Cfr « L'institution face à la problématique des assuétudes ».

Participation financière :

Service gratuit.

L'institution face à la problématique des assuétudes

- Informations

Que ce soit en Belgique ou ailleurs, le thème de l'alcool a déjà fait couler beaucoup d'encre.

Chacun, qu'il soit consommateur ou non, a son avis sur la question. Dépositaire de paradoxes, il est à la fois convivialité et isolement social, plaisir et dégoût, fierté nationale et problème de Santé publique.

Chaque consommateur a ses propres habitudes : certains boivent modérément et régulièrement, alors que d'autres s'adonnent à la boisson exclusivement et excessivement

le week-end. S'il y a autant d'habitudes de consommation que de consommateurs, le tout est de s'interroger sur l'impact que ces habitudes ont sur la vie de ceux-ci.

Dans le cadre du site aide-alcool, nous partons du principe qu'une consommation problématique découle d'une habitude qui finit par devenir incontrôlable. Bien entendu, cette perte de contrôle ne se fait pas du jour au lendemain ; elle s'installe graduellement, année après année.

Peut-être vous posez-vous de plus en plus de questions à ce sujet ? Cette partie informative a pour objectif d'apporter un début de réponse sur base d'informations qui se veulent les plus précises possibles en fonction des données psycho-médico-sociales actuelles.

- Selfhelp en ligne

Vous voulez changer vos habitudes de consommation ?
Vous voulez réduire votre consommation ou arrêter de boire ?

Sur ce site, vous pouvez suivre de façon complètement anonyme un programme de maîtrise de votre consommation. Au cours de celui-ci, vous notez quotidiennement votre consommation d'alcool dans votre « journal de bord », vous effectuez des exercices et accomplissez des micro-défis qui vous aideront dans la réalisation de votre ou vos objectif(s).

Vous fonctionnez de manière totalement autonome.

[Le programme est disponible 24 heures sur 24 et la participation est gratuite !](#)

- Accompagnement en ligne

Vous voulez réduire votre consommation ou arrêter de boire ?
Vous avez déjà à plusieurs reprises essayé de réduire votre consommation, mais vous avez des difficultés à maintenir vos efforts ?
Vous ne voulez pas retomber dans votre ancien mode de consommation d'alcool ?

Si tel est votre cas, vous pouvez bénéficier d'un programme d'accompagnement en ligne par un psychologue, et ce, de manière totalement gratuite et anonyme. Votre thérapeute vous apportera un soutien pour la mise en place et le maintien des objectifs que vous vous êtes fixés. Vous avez la possibilité d'entrer en contact avec celui-ci chaque semaine, sur rendez-vous, par l'intermédiaire d'une session chat (RDV possibles : du lundi au vendredi, de 8h à 20h et le samedi matin).

Coordonnées et personnes de contact



Siège principal des Alcooliques Anonymes

Adresse : Rue des pieds d'alouette, 42 – 5100 Naninne

Téléphone : 078/15.25.56 (En cas de problème d'alcool)

02/511.40.30 (Informations générales)

Mobile : /

Fax : /

E-mail : bsg@alcooliquesanonymes.be

Site internet : <https://alcooliquesanonymes.be>

Nom du directeur / responsable :

Monsieur Richard PEERSMAN (Président du Conseil d'administration)

Heures d'ouvertures

Listes des groupes	Adresse	Horaires
HENRI-CHAPELLE	Ruffy, 68 – 4841 Henri-Chapelle	Les lundis à 18h00
HERVE	Place Albert, 39 – 4650 Herve	Les jeudis à 20h00
LIERNEUX	Salle des Fêtes Bas mont – Rue du Centre, 97 – 4990 Lierneux	Les vendredis à 19h30
MALMEDY	Ecole communale des Capucins - Ruelle des Capucins, 2 – 4960 Malmedy	Les mardis à 20h30
SPA	Local de la Croix Rouge - Rue Hanster, 3 – 4900 Spa	Les lundis à 19h00
THEUX – HOME FRANCHIMONTOIS	Rue Hovemont, 110 – 4910 Theux	Les vendredis à 20h00
THEUX « HARMONIE »	Rue de la Boverie, 3 – 4910 Theux	Les mardis à 20h00
VERVIERS 1	Rue Peltzer de Clermont, 34 – 4800 Verviers	Les mardis à 20h00
VERVIERS 2	Rue Pelzer de Clermont, 34 – 4800 Verviers	Les vendredis à 20h00
BANNEUX (LOUVEIGNÉ)	Rue de Theux, 85 – 4141 Louveigné	Les jeudis à 20h00 RO ¹ 1er jeudi des mois de mars juin septembre et décembre

¹ Réunion ouverte

À propos de l'institution

Public cible :

Sans restriction. Le seul critère d'admission est de reconnaître avoir une consommation anormale d'alcool.

Zone géographique d'action :

Toute la Belgique Francophone.

Description générale :

Les Alcooliques anonymes sont une association d'hommes et de femmes qui partagent entre eux leur expérience, leur force et leur espoir dans le but de résoudre leur problème commun et d'aider d'autres alcooliques à se rétablir.

- Les groupes AA

En Belgique, la plupart des réunions comprennent de 10 à 20 participants, hommes et femmes, de tous âges et de tous milieux sociaux.

La richesse partagée des expériences vécues permet le plus souvent au "jeune" participant de recevoir une réponse concrète aux questions qu'il se pose.

Les témoignages sont empreints d'une réelle empathie entre les participants, qui ont pratiquement tous connu des souffrances et des difficultés semblables.

Les partages ne sont ni des discussions ni des leçons, ce sont des échanges d'expériences de vie et de conseils de comportement, dont la sincérité est protégée par l'anonymat et la confidentialité.

Missions :

Aider d'autres alcooliques qui se reconnaissent comme tel à devenir abstinents.

Mode d'introduction d'une demande :

Pour des informations relatives aux réunions afin de participer, les personnes peuvent contacter le 078/15.5.56 ou se rendre directement en réunion.

Expertise et/ou projet particulier :

- « PARTAGE »

Parution d'une revue bimestrielle des Alcooliques Anonymes belges, français et suisses. Les textes publiés sont écrits par des alcooliques à l'attention d'autres alcooliques.

Pour informations :

Téléphone : 02/511.40.30 (fax 02/511.91.34)

Courriel : article.partage@gmail.com

Participation financière :

Les Alcooliques Anonymes ne demandent ni cotisation, ni droit d'entrée ; ils se financent par leurs propres contributions.

Coordonnées et personnes de contact



Via le partenaire AVAT Prévention

Adresse : Rue de Dinant, 18 – 4800 Verviers

Téléphone : 087/22.54.85

Mobile : 0470/19.54.03

Fax : 087/22.03.70

E-mail : avatprevention@ssmverviers.be

Site internet : /

Nom du directeur / responsable :

AVAT Prévention et membres AlterParty

Heures d'ouverture

/

À propos de l'institution

Public cible :

Toute personne participant à une manifestation festive.

Zone géographique d'action :

Sur tout l'arrondissement judiciaire de Verviers (Zone de soins 6).

Description générale :

Sur tout le territoire de l'arrondissement de Verviers, nous avons relevé l'existence de rares initiatives en matière de réduction des risques en milieu festif, le plus souvent portées par des intervenants locaux pour des événements épars comme certaines fêtes de fin d'examens des étudiants.

⇒ Une volonté de rassembler les initiatives existantes dans un projet commun et participatif

Suite à ce constat, le service de Prévention AVAT (Aide Verviétoise aux Alcooliques et Toxicomanes) a tenu à rassembler tous les acteurs verviétois qui souhaitaient travailler au développement d'une **action concertée en matière de réduction des risques en milieu festif**. Nous nous sommes inspirés des expériences menées par ailleurs afin de développer une réponse spécifique à la réalité de notre arrondissement. Nous avons ainsi

féderer les partenaires locaux suivants : les Plans de Cohésion Sociale des villes de Verviers, Herve, Plombières, Thimister, Dison, Theux, Pepinster, Stavelot et Malmedy. Les réseaux locaux (RÉZéa et RASSAEF) participent aussi à ce projet. Les partenaires associatifs locaux (AMO Latitude J) et l'Openado de la Province de Liège sont également parties prenantes.

De cette réflexion est né, en 2015, **le projet « Alter Party »**. Nous proposons une philosophie et des actions qui encouragent à faire la fête autrement. Son but est d'interpeller sans moraliser, d'informer sans sanctionner, de donner des conseils sans imposer. En résumé, de permettre à chacun de « faire la fête sans se prendre la tête ».

Missions :

En fonction des disponibilités des partenaires du projet, nous proposons d'intervenir aux bals, Saint-Nicolas, autres événements estudiantins, fêtes du personnel, ... via l'établissement d'un stand* comprenant les outils du groupe de travail, des brochures et des goodies (bouchons d'oreille, préservatif, ...) et encadré par la présence d'intervenants et/ou via une campagne de sensibilisation préalable à l'évènement, par exemple, par le biais d'affiche de sensibilisation (alcool, tabac, autres substances, ...).

**en fonction des spécificités de l'évènement à couvrir et des disponibilités des partenaires.*

L'AVAT Prévention organise sur demande une formation à la réduction des risques. Celle-ci s'adresse aux acteurs locaux désireux de mettre en place des actions de réduction des risques en milieu festif.

Mode d'introduction d'une demande :

Toute demande d'information et d'intervention est à adresser aux partenaires du projet.

Expertise et/ou projet particulier :

AlterParty est un projet commun et participatif où l'expertise de chaque partenaire est valorisée. Ce projet repose sur une volonté de travailler en réseau via la participation du RASSAEF. Chaque partenaire du projet partage les valeurs de la réduction des risques en milieu festif et s'engage à respecter la charte « AlterParty ».

Dans le cadre de ces **actions de Réduction des Risques**, les partenaires ont débuté par la création de deux mascottes emblématiques du projet, Walter & Paty. Depuis, de nombreux outils et matériaux sont venus enrichir le projet (affiches et banderole, effectomètre, tonnelle floquée, goodies, ...).

Participation financière :

Interventions gratuites. Un défraiement peut toutefois être demandé en fonction de la mission (formation, impression, déplacements, ...).

Alter Party est un projet de réduction des risques en milieu festif.

Dans ce cadre, il s'inscrit dans une stratégie de santé publique qui vise à prévenir prioritairement les dommages liés à l'utilisation de « drogues » et, dans un second temps, les risques inhérents au contexte festif. Cette approche s'inscrit dans une démarche globale de promotion de la santé.

Voici quelques valeurs de la réduction des risques en milieu festif selon notre charte :

- Reconnaître le consommateur comme une personne à part entière
- Ne pas juger la consommation
- Reconnaître des finalités propres à la réduction des risques
- Affirmer le droit des consom'acteurs à la participation sociale

Une des conditions d'adhésion au projet est de s'engager à respecter les valeurs véhiculées par la charte « AlterParty ».

Coordonnées et personnes de contact



Adresse : Rue de la Marne, 4 – 4800 Verviers

Téléphone : /

Mobile : 0499/40.81.81 (Coordination de l'AGEF.be)
0494/65.84.64 (Coordination de la garde)

Fax : /

E-mail : ischaus@skynet.be (Coordination de l'AGEF.be)
c.dupont@ymail.com (Coordination de la garde)

Site internet : www.agef.be

Nom du directeur / responsable :

Docteur MEURIS Michel (Président)

Madame SCHAUS Isabelle (Coordination AGEF.be)

Monsieur DUPONT Cédric (Coordination de la garde)

Heures d'ouverture

Administration et coordination :

- Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h

Service de garde :

- Garde médicale de semaine : En semaine, du lundi au jeudi, vous contactez votre médecin traitant.
- Garde médicale de weekend : Les weekends (du vendredi 19h au lundi 8h) ainsi que les jours fériés (de la veille à 19h au lendemain à 8h), vous êtes invités à téléphoner au numéro unique gratuit : 1733. Votre appel sera pris en charge par un opérateur qui vous proposera :
 - Soit un rendez-vous dans un poste médical de garde à proximité de chez vous (si vous ne disposez pas d'un véhicule, un taxi social pourra vous y amener à prix démocratique)
 - Soit une visite du médecin généraliste de garde de votre secteur si vous ne pouvez pas vous déplacer.

>>> Informations complémentaires sur le site internet de la garde à l'adresse suivante : <http://www.gefdg.be/> (onglet : Médecin de garde)

Public cible :

Tous les médecins généralistes de la partie francophone de l'arrondissement de Verviers.

Zone géographique d'action :

Arrondissement de Verviers.

Description générale :

L'AGEF.be réunit tous les médecins généralistes de la partie francophone de l'arrondissement de Verviers. Ce qui représente environ 250 membres actifs pour une population de 230.000 habitants

Missions :

Notre Cercle, qui constitue un partenaire pour le médecin généraliste dans le cadre de sa pratique quotidienne, a trois missions principales :

- La représentativité des médecins généralistes face aux diverses instances qu'ils sont amenés à rencontrer (Ordre de médecins, Commission Médicale Provinciale, INAMI, AViQ, pouvoirs politiques divers, ...).
- L'organisation du service de garde de médecine générale, mission confiée à l'association « Garde de l'Est Francophone – Deutschsprachige Gemeinschaft » (GEF-DG). Qui regroupe le Cercle francophone de l'AGEF.be et les cercles germanophones de VANDG et VEA. Celle-ci couvre l'entièreté de l'arrondissement, y compris la Communauté Germanophone.
- Le soutien des projets novateurs de la première ligne

Mode d'introduction d'une demande :

Pour toute demande, il est possible de contacter l'AGEF par e-mail et par téléphone (Cfr « Coordonnées et personne(s) de contact »).

Expertise et/ou projet particulier :

La gestion des trajets de soins pour les patients atteints d'un diabète de type 2 ou d'une insuffisance rénale à travers notre Réseau Multidisciplinaire Local (RML) : le Point Santé (<http://www.pointsante.be/>).

Participation financière :

Les membres versent une cotisation annuelle.

Il est primordial de rappeler qu'en matière d'assuétudes, le MG est un intervenant précieux puisqu'il est bien souvent le premier contact pour les patients avec une consommation de substances. Le MG connaît en général le contexte de vie, le parcours de la personne dépendante, ... et donc, son rôle dans la prise en charge d'une dépendance est souvent important.

De plus, on peut se rendre compte de la difficulté pour certains consommateurs d'identifier le problème de dépendance. Ces derniers auront alors tendance à se diriger vers leur médecin traitant plutôt que de s'adresser à des services spécialisés.

Ensuite, n'oublions pas une des cinq fonctions principales dont s'occupe le RASSAEF et qui trouve sa source auprès des médecins généralistes : les soins dont au moins les traitements de substitution. En effet, certains MG de l'Arrondissement suivent des patients ayant un problème d'opiacés en traitement de substitution.

Mais il n'est pas simple de connaître les médecins généralistes prescrivant du Subutex ou de la Méthadone à leur patientèle dépendante. En effet, bien qu'un décret de la Région Wallonne rende obligatoire la passation d'une formation pour pouvoir délivrer ces traitements de substitution, aucun arrêté d'exécution n'est paru à ce sujet. La liste des MG ayant suivi la formation ne reflète donc aucunement la réalité de terrain.

Enfin, beaucoup de médecins généralistes délivrant quotidiennement ces types de traitements ne souhaitent pas être qualifiés en tant que tel et donc figurer dans ce cadastre. C'est pourquoi, celui-ci ne reprendra pas une liste des médecins généralistes prescripteurs de traitements de substitution.

Néanmoins, si vous souhaitez trouver un médecin généraliste sur l'Arrondissement de Verviers et lui poser la question, vous pouvez consulter le site internet de l'Association des Généralistes de l'Est Francophone (AGEF) à l'adresse suivante :

<http://www.agef.be/trouver-un-medecin/>

AVAT Consultation

SSM Verviers

Coordonnées et personnes de contact



Le Service Consultation de l'AVAT (l'Aide Verviétoise aux Alcooliques et Toxicomanes)

Adresse : Rue de Dinant, 20 – 4800 Verviers

Téléphone : 087/22.16.45

Fax : 087/22.03.70

E-mail : avat@ssmverviers.be

Site internet : www.ssmverviers.be

Nom du directeur / responsable :

Monsieur GERARD Thierry (Directeur administratif)

Madame CARLENS Marie (Directrice thérapeutique)

Heures d'ouverture

- Du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00

À propos de l'institution

Public cible :

Le Service Consultation de l'AVAT (l'Aide Verviétoise aux Alcooliques et Toxicomanes)

Toute personne dès l'âge de 16 ans présentant ou ayant présenté une assuétude. Toute personne confrontée à la dépendance d'un proche et désireuse de s'informer, d'être conseillée ou prise en charge.

Zone géographique d'action :

Arrondissement judiciaire de Verviers.

Description générale :

Le Service de Santé Mentale de Verviers dispose de deux équipes spécialisées quant à la problématique des assuétudes :

- **Le Service de Prévention en assuétudes de l'AVAT** (subventionné par l'AVIQ dans le cadre du Décret sur la Promotion de la Santé.)

⇒ Fiche AVAT Prévention

· Le Service Consultation de l'AVAT

Ce service propose une prise en charge ambulatoire à 1. toute personne dès l'âge de 16 ans présentant ou ayant présenté une assuétude et 2. toute personne confrontée à la dépendance d'un proche et désireuse de s'informer, d'être conseillée.

Missions :

Les services de consultation et de prévention de l'AVAT répondent à une mission spécifique « Assuétudes » du SSM de Verviers.

· Le Service Consultation de l'AVAT

Une prise en charge ambulatoire pluridisciplinaire et si nécessaire, une orientation vers un lieu résidentiel de cure.

Le service peut assumer un examen psychiatrique, des thérapies individuelles, de couple, de famille et une guidance sociale.

Il assure le suivi de la postcure de patients désintoxiqués et ils collaborent avec le réseau existant en matière d'assuétudes.

Mode d'introduction d'une demande :

Pour toute demande, il est possible de contacter chaque service par e-mail et par téléphone (cfr « Coordonnées et personne(s) de contact »).

Expertise et/ou projet particulier :

Non mentionné.

Participation financière :

Le tarif tiers payant est appliqué pour les consultations médicales. Les honoraires respectent la convention INAMI. Les consultations non médicales sont payantes et respectent les directives du décret de la Wallonie.

Une participation financière de 11 € est demandée. Le tarif peut être adapté en cas de difficultés financières.

Coordonnées et personnes de contact



Le Service de Prévention en assuétudes de l'AVAT

Adresse : Rue de Dinant, 18 – 4800 Verviers

Téléphone : 087/22.54.85

Mobile : 0470/19.54.03

Fax : 087/22.03.70

E-mail : avatprevention@ssmverviers.be

Site internet : www.ssmverviers.be

Nom du directeur / responsable :

Monsieur GERARD Thierry (directeur administratif)

Madame CARLENS Marie (Directrice thérapeutique)

Heures d'ouverture

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

À propos de l'institution

Public cible :

Le Service de Prévention en assuétudes de l'AVAT

En première ligne, nous menons des actions de prévention sur la thématique des assuétudes à destination de groupes d'étudiants du secondaire, de jeunes et d'adultes s'interrogeant sur ce sujet.

En deuxième ligne, nous nous adressons à tout professionnel interpellé par la problématique des assuétudes, par la prévention et la promotion de la santé.

Zone géographique d'action :

Arrondissement judiciaire de Verviers.

Description générale :

Le Service de Santé Mentale de Verviers dispose de deux équipes spécialisées quant à la problématique des assuétudes :

- **Le Service Consultation de l'AVAT**

⇒ **Fiche AVAT Consultation**

- **Le Service de Prévention en assuétudes de l'AVAT** (subventionné par l'AVIQ dans le cadre du Décret sur la Promotion de la Santé.)

Ce service spécialisé dans la prévention des assuétudes (avec ou sans produit, légal ou illégal) propose des animations et des formations, respectivement des actions dites de 1^e et de 2^e ligne.

Thématiques :

- Usage de psychotropes (alcool, tabac, cannabis, cocaïne, ...)
- Usage des "nouvelles technologies de l'information et de la communication" (Jeux-vidéo, réseaux sociaux et dérives associées, ...)

Missions :

Dans une perspective globale et systémique, le service propose :

- **Animation** dans les écoles autour des assuétudes et aide aux enseignants confrontés aux faits de consommations.
- **Formation** de professionnels ou de futurs professionnels autour du sujet des assuétudes.
- **Prévention en entreprise.**
- Élaboration d'**outils de prévention** et **supervision** de projets préventifs.
- Travail en **réseau.**
- Intervention diverses suivant demande : séances d'information, réflexion sur le ROI dans les établissements scolaires, conférence, ...

Mode d'introduction d'une demande :

Pour toute demande, il est possible de contacter chaque service par e-mail et par téléphone (cfr « Coordonnées et personne(s) de contact »).

Expertise et/ou projet particulier :

Projet AlterParty (2015)

Nous proposons une philosophie et des actions qui encouragent à faire la fête autrement. Son but est d'interpeller sans moraliser, d'informer sans sanctionner, de donner des conseils sans imposer. En résumé, de permettre à chacun de « faire la fête sans se prendre la tête ».

⇒ **Fiche AlterParty**

Groupe primo-conso' (2017)

Le service de l'AVAT Prévention propose un groupe de parole entre jeunes consommateurs (16-25 ans) pour parler de leur consommation de substances dans un climat bienveillant.

Au niveau pratique, le service organise **3 séances en petit groupe fermé (4-5 personnes)**, d'une durée de +- 1H30 chacune. Les rencontres sont animées par 2 psychologues.

Elles sont réalisées au sein du Service de Santé Mentale de Verviers.

Les **congés scolaires** (Carnaval, Pâques, vacances d'été, Toussaint et Noël) sont des périodes privilégiées pour la réalisation des séances.

En dehors de celles-ci, et si urgence, des séances individuelles pourraient être organisées sur base de l'analyse de la demande.

L'équipe privilégie une approche positive centrée sur la Promotion de la Santé.

- Recherche de l'intention positive
- Evaluation de la consommation
- Entretien motivationnel
- Réduction des risques-Eviter la chronicisation
- Orientation/réorientation

Participation financière :

Les animations sont **gratuites**.

Un défraiement peut être demandé en fonction de la mission (conférence, formation, ...).

Coordonnées et personnes de contact

C.C.A.A

Adresse : Centre Médical Cavens - CMC
Place de Rome, 11 à 4960 – MALMEDY

Téléphone : /

Mobile : 0495/92.07.95

Fax : 080/57.09.60

E-mail : noel.ph@skynet.be / philippe.noel@ccaa.be

Site internet : /

Nom du directeur / responsable :

Dr Philippe NOEL

Heures d'ouverture

- Le mardi de 14.00 à 16.00 heures au CMC (Centre Médical Cavens)

À propos de l'institution

Association de fait ayant reçu le visa de l'OMLg

Public cible :

Personnes présentant un abus ou une dépendance aux produits addictifs (alcool, psychotropes, drogues, produits détournés, ...) / hors jeux et tabac.

Zone géographique d'action :

Région de Malmédy / Stavelot / Waimes

Description générale :

Consultation ouverte pluridisciplinaire (médico-psycho-sociale)

Missions :

Gestion et réduction de la consommation ou des traitements substitutifs, réduction des risques, maintien des droits sociaux, travail individuel ou animation collective, ...

Mode d'introduction d'une demande :

Inscription avant la consultation

Expertise et/ou projet particulier :

Intervenants formés et expérimentés

Participation financière :

Médical : TPO (fournir vignette O.A. / avec ticket modérateur éventuel)

Prise en charge sociale : gratuité

Centre de Cure et Postcure « Les Hautes – Fagnes Asbl »

Coordonnées et personnes de contact



Adresse : Rue Malgrave, 1 – 4960 Malmedy

Téléphone : 080/79.98.30

Mobile : /

Fax : 080/79.98.39

E-mail :

secretariat@hfmalmedy.be (info générale)

admission@hfmalmedy.be (e-mail pour un premier contact)

Site internet : www.hautesfagnesmalmedy.be

Nom du directeur / responsable :

Monsieur Etienne VENDY (Directeur)

Madame Catherine COLINET (Responsable clinique)

Madame Nicole MICHEL (Responsable admission orientation vers le réseau)

Monsieur Armand HERBETO **et** Monsieur Anthony BIRTI (Responsable vie communautaire)

Heures d'ouverture

- Les demandes de rendez-vous sont reçues par téléphone uniquement (080/79.98.30).

À propos de l'institution

Public cible :

Toute personne présentant des problèmes de dépendance et désireuse d'y mettre un terme.

Zone géographique d'action :

Wallonie – Bruxelles – Grand-Duché du Luxembourg.

Description générale :

Le Centre de Cure et de Postcure est un **centre spécialisé dans la réadaptation psychosociale de personnes de minimum 18 ans aux prises avec des problèmes de dépendance (alcool, drogues, médicaments).**

Le Centre dispose de 36 lits hommes-femmes. **Une condition sine qua non pour intégrer le centre de postcure est d'être abstinent** à tous produits dès l'entrée au centre de postcure. A cette fin, lors de l'entretien d'admission, un traitement comprenant 2 parties sera proposé à la personne : le sevrage puis le séjour de réadaptation psychosociale.

Pour le sevrage, différentes alternatives sont proposées et envisagées lors de l'entretien individuel :

- Le sevrage à la Clinique Reine Astrid ;
- Le sevrage dans une autre clinique ou centre ;

Une fois la personne sevrée, celle-ci peut entamer le séjour au Centre de postcure. La durée minimum du séjour est de 24 semaines. La durée maximum est de 1 an. Les activités proposées aux Hautes-Fagnes sont de type communautaire et groupal afin de favoriser le soutien entre les résidents. Un suivi psychologique individuel est également réalisé.

Les activités sont de trois types :

- Les activités thérapeutiques (1/3 du temps) : différents groupes (familiaux, sociaux, psychologiques, relationnels) sont organisés et permettent au résident de se questionner sur ses difficultés.
- Les tâches (1/3 du temps) : dès son entrée, le résident fera partie d'un groupe d'appartenance. Avec son groupe, il sera responsable d'une partie des tâches. L'appartenance au groupe et la réalisation des tâches constituent un endroit d'expérimentation des contacts, des relations, et ce sans avoir recours aux produits.
- Les loisirs (1/3 du temps) : sports, temps libres à l'intérieur et à l'extérieur, visites, ...

Missions :

Inscrire le bénéficiaire dans une trajectoire de soins visant le projet d'abstinence et une réinsertion socio-professionnelle.

L'intégration dans une communauté résidentielle permettra d'envisager et de travailler les différents changements (habitudes de vie) à mettre en place pour être et rester abstinent.

Mode d'introduction d'une demande :

Sur rendez-vous, le service des admissions reçoit les personnes candidates à un séjour de réadaptation. Il les renseigne, ainsi que leurs proches, sur le déroulement du programme. Un entretien individuel permettra de faire un premier inventaire de la situation du candidat et proposer une entrée dans le programme ou une orientation.

Expertise et/ou projet particulier :

- Participation active au réseau Wab (réseau supra local) et aux bassins de soins Verviétois (RASSAEF) et Luxembourgeois (ProxiBéLux).
- Accueil de femme/homme avec enfant.
- Expertise neuropsychologique et remédiation neuropsychologiques en groupe.

- Mise en place de trajectoires de soins spécifiques pour personnes précarisées.

Participation financière :

L'entretien d'admission ou d'orientation est gratuit.

Le service social examine toute situation financière problématique.

Pour le séjour, la quote-part personnelle est de +/- 500€/mois (BIM +/-200 €/mois).

Coordonnées et personnes de contact



Adresse : Place Général Jacques, 20 – 4800 Verviers

Téléphone : 087/29.25.10 (secrétariat)

Mobile : 0492/88.32.21 (direction)

Fax : /

E-mail : info@crse.be

Site internet : www.crse.be

Nom du directeur / responsable :

Madame HEYDEN Isabelle (Directrice)

Heures d'ouverture

- Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 16h30

À propos de l'institution

Public cible :

- * 16 ans minimum

Pour le programme de rééducation :

- * Etre atteint d'une maladie ou d'un trouble psychiatrique invalidant, stabilisé, avec perte d'habiletés en autonomie
- * Avoir de graves difficultés à (re)trouver un emploi ou se maintenir dans un milieu professionnel (et éventuellement), à vivre indépendamment ou se maintenir dans un milieu de vie

Pour le job coaching :

- * Vivre avec une maladie ou un trouble psychiatrique invalidant suffisamment stabilisé pour qu'une (ré)insertion professionnelle effective et durable puisse se réaliser
- * Etre motivé par le fait de (re)trouver un emploi

Zone géographique d'action :

L'arrondissement de Verviers.

Description générale :

Le programme de rééducation vise à :

Aider les bénéficiaires à (re)développer des habiletés et à adapter leur mode de vie de manière à (ré)exercer une activité professionnelle et si besoin, à (re)vivre indépendamment dans un milieu de vie.

Le job coaching vise à :

Amener le bénéficiaire à une (re)mise au travail effective et durable en minimisant, dans la mesure du possible, les risques de rechute.

Missions : /

Mode d'introduction d'une demande :

- par téléphone au numéro 087/29.25.10.

Deux rendez-vous seront fixés (dont un avec le médecin psychiatre du centre).

Expertise et/ou projet particulier :

Le programme de rééducation est structuré et limité dans le temps (de 12 à 24 mois). Il est essentiellement composé d'activités de groupe dans de multiples domaines (langage et communication, cognitif, emploi, socialisation, motricité, autonomie résidentielle et communautaire...). Des moments de guidance individuelle sont prévus régulièrement. Des stages au sein d'entreprises peuvent aussi s'organiser dans le cadre du programme.

En matière de job coaching, deux types d'accompagnement individualisé sont proposés (durée de maximum 24 mois) :

- L'accompagnement de parcours : consiste à accompagner le bénéficiaire dans ses démarches pour trouver un emploi ou reprendre son activité. La job coach peut aider à trouver une formation préparatoire, organiser des stages au sein d'entreprises, accompagner sur le lieu de stage, organiser des moments d'évaluation (avec bénéficiaire/employeur - formateur, ...)
- L'accompagnement de carrière : débute lorsque le bénéficiaire a trouvé un emploi (adapté à ses possibilités). Il consiste en un suivi temporaire du bénéficiaire au cours de la période de (re)prise d'activité de manière à prévenir une rechute (ex : dysfonctionnement dans la situation de travail, interruption ou arrêt de travail).

L'équipe du CRSE est pluridisciplinaire : médecin psychiatre, psychologues, ergothérapeute, assistant social, éducatrice, neuropsychologue, art-thérapeute, secrétaire, docteur en santé publique.

Participation financière :

Aucune quote-part personnelle du bénéficiaire ayant le statut BIM.

Pour les assurés ordinaires, 1,84€ par journée ou demi-journée de rééducation.

La problématique des assuétudes ne peut être la problématique principale qui induit la demande de prise en charge et doit être stabilisée depuis plusieurs mois.

Coordonnées et personnes de contact



Adresse : Rue du Parc, 29 – 4800 Verviers

Téléphone :

Accueil : 087/21.21.11

Urgences : 087/21.24.00

Mobile : /

Fax : /

E-mail : /

Site internet : www.chrverviers.be

Nom du directeur / responsable :

Monsieur Stéphane LEFEBVRE (Directeur Général)

Monsieur Eric BROHON (Directeur Médical).

À propos de l'institution

Au sein du CHRV, se trouve une unité médico-psychologique constituée de 24 psychologues, dont 16 salariés, et 3 psychiatres. Le service est réparti en différents secteurs d'activités d'aide psychologique aux patients, tant au niveau des urgences qu'au niveau des services hospitaliers et des consultations en ambulatoire.

L'institution face à la problématique des assuétudes

1. Les urgences : une permanence psychologique est assurée tous les jours ouvrables de 9h à 12h. Sont présents un psychiatre et un psychologue. Le week-end, une garde téléphonique est assurée par le service à la demande du service des urgences. Les problématiques d'assuétudes sont préférentiellement diagnostiquées par ce service et une proposition de prise en charge est établie sur base du diagnostic, de la motivation et des possibilités de soins en intra-muros. Une condition à part entière d'acceptation de sevrage est que le patient doit pouvoir se présenter sans avoir consommé d'alcool (éthanol à 0). En effet, tout sevrage entraîne une souffrance cérébrale et chaque prise en charge de sevrage doit être réfléchi pour ne pas nuire. Les patients n'étant pas prêts à cette condition, sont renvoyés vers les consultations ambulatoires pour des entretiens motivationnels au sevrage. Sont exclus de ces soins intra-muros les traitements de sevrage aux drogues.
2. Les services hospitaliers : les psychologues salariés sont répartis dans les services hospitaliers afin de mettre au point un traitement psychothérapeutique adéquat et ils en réfèrent au psychiatre pour une éventuelle médication.

Lorsqu'une hospitalisation psychiatrique est décidée pour un sevrage, les patients sont pris en charge dans un service banalisé de type neurologie ou gastro-entérologie. Le traitement consiste en la cure de sevrage physique, la psychothérapie de crise et l'initiation à une psychothérapie post-hospitalière de type ambulatoire.

Les collaborations avec les médecins internistes permettent des prises en charge de sevrage plus complexes ayant entraînés des altérations physiologiques.

3. Les consultations ambulatoires: des psychologues indépendants, psychothérapeutes d'adultes et d'enfants, offrent des soins ambulatoires variés pouvant être une aide considérable à la prise en charge des assuétudes : psychothérapie analytique, comportementale, hypnose, ...

Coordonnées et personnes de contact

Adresse : Rue du Doyard, 15 – 4990 Lierneux

Téléphone : 080/29.21.11

Fax : 080/29.22.00

Mobile : /

E-mail : chslierneux@isosl.be

Site internet : www.isosl.be

Nom du directeur / responsable :

Madame DEHARENG France (Directrice)

Madame THISQUEN Véronique (Directrice du département infirmier paramédical et assimilés)

Monsieur VAN AUDENRODE Luc (Directeur médical)

Heures d'ouverture

- Garde interne 24h/24
- Admissions programmées de 8h00 à 16h00
- Mesures de protection de la personne en urgence 24h/24

À propos de l'institution

Public cible :

Troubles psychotiques

Troubles de l'humeur et anxieux

Dépendances

Revalidation psycho gériatrique

Hospitalisations contraintes (mise en observation)

Hospitalisation court/moyen/ long terme selon besoins

Zone géographique d'action :

Sans objet.

Description générale :

L'Accueil est un centre hospitalier public comprenant :

- 323 lits destinés à l'hospitalisation résidentielle
- 30 lits destinés à l'accueil de jour
- 60 lits destinés à la maison de soins psychiatrique

Missions :

Accueil des adultes et personnes âgées souffrant de problèmes mentaux qui ne peuvent être pris en charge en ambulatoire.

Mode d'introduction d'une demande :

L'admission au C.H.S. « L'Accueil » peut se faire à l'initiative :

- du patient ou de sa famille,
- du médecin traitant,
- d'une autre institution.

Un entretien préalable avec le médecin est souhaité.

Expertise et/ou projet particulier :

Non renseigné.

Participation financière :

Non Renseigné.

L'institution face à la problématique des assuétudes

Au sein de l'Accueil, la prise en charge des patients dépendants concerne tout type d'assuétude : alcool, drogues, médicaments, jeu pathologique... Près de 40% des patients reçus à l'Accueil ont des problèmes de dépendances.

La cure se déroule suivant deux périodes :

1. Première période : lors de l'admission, une dizaine de jours sont consacrés au sevrage physique pris en charge en pavillon (bilan médical, examens biologiques, mise en place d'un traitement...).
2. Deuxième période : dès qu'il est apte physiquement et psychologiquement, le patient bénéficie d'une prise en charge médicale, psychologique, paramédicale et sociale plus globale (médecins, psychologues, assistants sociaux, infirmiers, kinésithérapeutes, paramédicaux, ergothérapeutes, animateurs...). La démarche d'abstinence proprement dite débute alors.

La durée moyenne de la cure est de 4 à 6 semaines. Les visites des proches sont autorisées par l'équipe soignante après quelques jours : on considère en effet que l'hospitalisation doit permettre de « se retrouver soi-même », en dehors des problèmes de vie courante. Ultérieurement, les week-ends à l'extérieur, au domicile ou en famille, sont autorisés, après appréciation individuelle de la situation et de l'évolution de chaque patient.

Outre la prise en charge individuelle de couple et/ou de famille, psychosociale, le patient est invité à participer à des groupes thérapeutiques.

Le G.A.T. (Groupes assuétudes thérapies), structure de soins non pavillonnaire propose une prise en charge spécifique dans le domaine des assuétudes.

Le G.A.T. est un groupe thérapeutique ouvert aux patients concernés par une problématique de dépendance.

Il regroupe patients hospitalisés et patients qui poursuivent leur prise en charge dans le cadre d'un suivi en hôpital de jour ou en post cure. Le GAT a pour objectif de susciter la motivation du patient en le remettant au centre de la prise en charge. Le soutien par le groupe de paires contribue à renforcer cette motivation.

Le travail s'articule en deux temps :

- GAT 1 : ce premier module à visée informative a pour objectif de sensibiliser le patient sur la maladie et ses conséquences d'un point de vue physique, psychologique relationnel et social.
- GAT 2 : ce module à visée plus participative propose une recherche partagée avec le patient sur la fonction du produit. Il invite le patient à entamer une réflexion sur la manière dont il va organiser et consolider son abstinence et améliorer sa qualité de vie. La préparation à la sortie et la prévention à la rechute y est abordée.

Une fois par mois, une réunion est proposée pour les animateurs du GAT à l'attention des proches et des familles des patients. Si l'objectif est de leur communiquer de l'information par rapport aux assuétudes, il est avant tout de leur donner un espace et de les impliquer dans la prise en charge de leurs proches.

Coordonnées et personnes de contact



Adresse : Rue de La Chapelle, 97 – 4800 Verviers
Téléphone : 087/68.11.01 (accueil téléphonique)
Mobile : /
Fax : /
E-mail : secretariat@cmv.be
Site internet :
<http://www.facebook.com/centremedicaldelavesdre>
Nom du directeur / responsable :
 Monsieur KOULIC Jean-Yves

Kinésithérapie	Tabacologie	Psychologie – Thérapie de Couple	Chirurgie Orthopédique et Traumatologie	Chirurgie Esthétique et Reconstructive
Mme Bauwens 0476 29 90 64	Mme Thannen 0497 39 14 22	Mr Melen 0494 03 33 17	Dr Diverse 087 68 11 01	Dr Gielen 087 68 11 01
Nutrition	Chirurgie Vasculaire et Thoracique	Cardiologie	Orthophysics	Logopède
Dr Tanouli 087 68 11 01	Dr Nemes Dr Van Laer 087 68 11 01	Dr Maeyns 087 68 11 01	Mme Liégeois 0472 12 21 78	Mme Bidoul 087 46 19 79

Heures d'ouverture

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Accueil téléphonique	De 7h30 à 17h00	De 7h30 à 17h00	De 7h30 à 16h00	De 7h30 à 17h00	De 7h30 à 17h00
Prises de sang	De 7h00 à 12h00	De 7h00 à 12h00	De 7h00 à 12h00	De 7h00 à 12h00	De 7h00 à 12h00
Dispensaire de soins infirmiers	De 8h30 à 15h30		De 8h30 à 12h00		
Kinésithérapie		De 15h30 à 18h00		De 15h30 à 18h00	
Tabacologie			De 14h00 à 18h00		
Psychologie – Thérapie de Couple			Après-midi (voir avec le prestataire)		
Chirurgie Orthopédique et Traumatologie		De 14h00 à 17h00			
Nutrition		1 ^{er} mardi du mois De 8h30 à 12h00			
Chirurgie Vasculaire et Thoracique	Dr Nemes : de 8h30 à 18h00 Dr Van Laer : de 8h30 à 18h00		Dr Nemes : de 8h30 à 13h00		
Cardiologie		De 13h30 à 15h30		De 13h30 à 17h30	
Orthophysics (semelles et chaussures orthopédiques)			Mercredi de 8h30 à 12h00		
Logopédie		De 13h30 à 18h00			

À propos de l'institution

Public cible :

Tout public.

Zone géographique d'action :

Arrondissement de Liège/Verviers.

Description générale :

Centre médical et paramédical spécialisé multidisciplinaire.

Missions :

Permettre une médecine spécialisée de qualité en dehors d'une infrastructure hospitalière avec un matériel dernière génération.

Mode d'introduction d'une demande :

Pour toute consultation, le patient doit prendre rendez-vous.

Pour toute demande, il est possible de contacter le Centre Médical de La Vesdre par mail (secretariat@cmv.be) et par téléphone (087/68.11.01).

Expertise et/ou projet particulier :

Tous les médecins sont des spécialistes agréés par l'INAMI et pratiquant tous en infrastructures hospitalières en parallèle de leur activité au centre.

Tous les paramédicaux exercent également soit en infrastructure hospitalière, soit en centre multidisciplinaire en parallèle de leur activité au centre.

Participation financière :

Le patient paie sa consultation soit au prix de la convention fixée par l'INAMI soit au prix décidé par le médecin non conventionné et affiché dans la salle d'attente.

Pour la plupart des services, le prix est variable en fonction de la demande.

L'institution face à la problématique des assuétudes

Le Centre Médical de la Vesdre propose des consultations de tabacologie à destination de toute personne désireuse d'obtenir des informations concernant le

tabagisme et les risques associés dans une démarche préventive, de prise en charge ou de réduction des risques.

La tabacologue vous accompagne dans votre préparation à l'arrêt et vous soutient lors de la période de sevrage tabagique de sorte à prévenir les rechutes et favoriser un maintien de l'arrêt durable.

Une approche de gestion du tabagisme et de réductions des risques est également envisageable.

Le premier entretien permet d'établir un bilan général afin d'adapter la prise en charge en fonction de vos besoins (stratégies comportementales, substitution, relaxation, gestion des envies, ...).

Ces consultations sont partiellement remboursées par votre mutuelle à raison de maximum 8 séances sur une durée de 2 ans.

Un remboursement spécifique est proposé dans le cadre de l'accompagnement des femmes enceintes.

Coordonnées et personnes de contact

Adresse : Place de Rome – 4960 Malmedy

Téléphone :

Pas de numéro de téléphone pour la permanence de médecine générale en semaine.

Les patients s'y rendent sans demande de Rendez-Vous.

0472/28.19.17 (Espace Pélican)

087/29.20.00 ou 087/29.20.05 (Service d'Aide aux Familles et aux Personnes Agées)

0473/99.97.59 ou 087/34.11.33 (Service d'accompagnement des malades chroniques)

087/23.00.16 (Plateforme des soins palliatifs)

087/35.04.44 (Inforcouple)

Mobile : /

Fax : /

E-mail : bruno.docquier@skynet.be

Site internet : www.mpl-malmedy.be

Nom du directeur / responsable :

Monsieur DOCQUIER Bruno

Heures d'ouverture

Permanence de médecine générale :

- Du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 17h00 à 19h00 sans rendez-vous.

Poste de garde de médecine générale :

- Les week-ends et jours fériés sur rendez-vous.

Espace Pélican (soins infirmiers et prises de sang) :

- Du lundi au samedi de 7h00 à 11h00 sans rendez-vous.

Permanences du Service d'Aide aux Familles & aux Personnes Agées – SAFPA :

- Sur rendez-vous au 087/29.20.00 ou 087/29.20.05

Service d'accompagnement des maladies chroniques :

- Le 1^{er} et le 3^{ème} jeudi du mois de 13h00 à 16h30 sur rendez-vous.

Plateforme des soins palliatifs :

- Sur rendez-vous au 087/23.00.16

Centre de planning et de consultations familiales et conjugales (Inforcouple) :

- Lundi de 15h00 à 18h00 et jeudi de 12h00 à 15h00 sans rendez-vous.

Aide et soins à domicile :

- Du lundi au vendredi, sur rendez-vous au 080/88.08.80 ou 080/33.89.57

À propos de l'institution

Public cible :

Tout public.

Zone géographique d'action :

Malmedy – Stavelot – Waimes.

Description générale :

La Maison Cavens héberge depuis 2016 la « Maison de la Première Ligne » de Malmedy : mpl-malmedy.be.

La « Première Ligne » c'est la première ligne des soins, c'est-à-dire les soins et services non spécialisés et non hospitaliers.

Ce sont les médecins généralistes, les infirmières à domicile, les aides familiales, les aides ménagères, les garde-malades, les systèmes de transport de personnes à mobilité réduite, les repas à domicile, les consultations conjugales, le service de soins palliatifs, la garde de médecine générale, etc.

Dans la Maison de la Première Ligne de Malmedy un certain nombre de ces services assurent une permanence ou une présence régulière.

Missions :

L'objectif est de regrouper en un même lieu, facilement accessible, ces différents services afin d'en accroître la visibilité et l'accessibilité pour le public mais aussi de faciliter la collaboration entre eux.

Actuellement 8 services sont présents :

Une permanence d'accès à la médecine générale (Centre Médical Cavens), le Poste de Garde de médecine générale pour les week-end et jours fériés pour les patients de Malmedy, Stavelot et Waimes, une permanence d'accès aux soins infirmiers, deux services d'aides à domicile, (aides familiales, aides-soignantes, aides ménagères, garde-malades, aménagement du domicile, coordination des aides et des soins à domicile etc.), la plateforme des soins palliatifs, un planning familial, et un service de soutien au malades chroniques.

La Maison de la Première Ligne a aussi pour vocation de développer de l'information et des campagnes de sensibilisation vis-à-vis de publics-cibles (diabétiques, insuffisants rénaux, insuffisants respiratoires, fumeurs, obèses...).

Mode d'introduction d'une demande :

Pour toute demande, veuillez-vous sonner au service correspondant.

Expertise et/ou projet particulier :

/

Participation financière :

Non renseigné.

L'institution face à la problématique des assuétudes

Le Docteur Philippe NOEL reçoit lors de sa permanence le jeudi de 16 à 19h les personnes souffrant de dépendance. Il a mis en route dans le bureau médical un carnet de liaison où sont répertoriées les personnes dépendantes. Ce carnet est utilisé par les autres médecins qui travaillent à la permanence pour y inscrire les prescriptions qu'ils sont amenés à faire en son absence. Ce carnet permet donc un dépannage cadré et empêche la surconsommation par papillonnage médical.

Coordonnées et personnes de contact

Centre de Planning Familial Verviers

Adresse : Rue Saucy, 14 – 4800 Verviers

Téléphone : 087/31.62.38

Mobile : /

E-mail : planningfamilialfps.verviers@solidaris.be

Site internet : www.planningsfps.be

Nom du directeur / responsable :

Madame SENIORA Jihan (coordinatrice des CPF)

Centre de Planning Familial Spa

Adresse : Rue du Waux-Hall, 17 – 4900 Spa

Téléphone : 087/77.50.58

Mobile : /

Fax : 087/77.16.97

E-mail : cpf.spa@skynet.be

Site internet : www.planningsfps.be

Nom du directeur / responsable :

Non renseigné.



Heures d'ouverture

Centre de Planning Familial Verviers

Permanences d'accueil :

- Lundi – Mardi – Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- Jeudi de 13h00 à 20h00
- Vendredi de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Consultations gynécologiques sur rendez-vous :

- Jeudi de 17h00 à 20h00
- Certains Vendredis de 10h30 à 13h00

Consultations juridiques :

- Lundi de 13h00 à 15h30

Les consultations concernant les IVG ainsi que les consultations psychologiques sont sur rendez-vous.

Centre de Planning Familial Spa

Permanences d'accueil :

- Lundi de 9h00 à 12h30
- Mardi de 16h00 à 19h00
- Mercredi de 12h30 à 16h00
- Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 12h30 à 16h00

À propos de l'institution

Public cible :

Toute personne en demande d'aide, qu'elle soit d'ordre social, psychologique, juridique ou gynécologique.

Zone géographique d'action :

Verviers et environs.

Description générale :

Le Centre de Planning Familial FPS propose des consultations ouvertes à tous avec une participation financière limitée et la garantie du secret professionnel.

Des permanences d'accueil sont proposées aux personnes. Lors de celles-ci, la personne est écoutée et informée sur divers sujets. Elle peut également recevoir la pilule du lendemain, un test de grossesse, ...

En lien avec la demande de la personne, celle-ci pourra également être dirigée vers une consultation.

Différents types sont proposés :

- **Consultations médicales** : suivi gynécologique, contraception, ménopause, interruption volontaire de grossesse, dépistage MST, Sida, cancer, ... Le Planning Familial de Verviers est reconnu comme service d'accueil et d'accompagnement de grossesses non désirées.
- **Consultations psychologiques** : faire le point sur soi, le couple, les relations parents-enfants, la vie sexuelle et affective.
- **Consultations juridiques** : avis en matière de droit familial (couple, séparation, adoption, statut de l'enfant, responsabilité des mineurs, ...).

Un travail de prévention est également réalisé par des animations au sein des associations (tout âge) et dans les écoles à l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (du maternel au secondaire).

Missions :

- L'information, la sensibilisation et l'éducation en matière de vie affective, relationnelle et sexuelle ;
- La promotion de la contraception et l'amélioration de son accessibilité ;
- La prévention des grossesses non désirées et l'accès à l'avortement ;
- La prévention et le dépistage des IST ;
- L'aide et l'accompagnement des personnes en lien avec leur vie affective, relationnelle et sexuelle ;
- La prévention des violences ;
- L'information au public sur les notions de droit familial ;
- L'organisation d'animations liées aux missions du planning ;
- L'information et la sensibilisation des professionnels en lien avec l'EVRAS.

Mode d'introduction d'une demande :

Nous contacter par téléphone.

Expertise et/ou projet particulier :

Non renseigné.

Participation financière :

- IVG : Tarif INAMI
- Consultation gynécologique : si en ordre de mutuelle : 1,50 € (vipo) ou 6€
 - Pas en ordre de mutuelle : 20€
- Consultation psychologique : 18 € (le prix peut varier en fonction de la situation financière)
- Consultations juridiques : gratuit

L'institution face à la problématique des assuétudes

Il n'est pas rare qu'une personne avec des problèmes de dépendances se rendent au sein du Planning Familial. Les mêmes consultations lui sont proposées. Dans le cas où l'équipe pluridisciplinaire ne peut répondre à la demande de la personne, ceux-ci l'accompagnent vers un service pouvant donner suite.

Concernant les animations dans les écoles, les plannings familiaux ne peuvent aborder d'un point de vue décrétable, directement la question des assuétudes sauf la question des écrans.

Coordonnées et personnes de contact



Adresse : Rue Laoureux, 52 – 4800 Verviers
Téléphone : 087/35.04.44
Mobile : 0476/27.34.40 (uniquement pour Malmedy)
Fax : 087/35.04.44
E-mail : inforcouple@skynet.be
Site internet : www.inforcouple.be
Nom du directeur / responsable :
Madame BRONLET Morayma (Responsable)

Heures d'ouverture

Permanences d'accueil à Verviers

- Lundi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00
- Mardi de 9h00 à 12h00
- Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Permanences d'accueil à Malmedy (Place de Rome, 11 – 4960 Malmedy – 0476/81.09.65)

- Lundi de 15h00 à 18h00
- 2^e et 4^e jeudi du mois de 12h00 à 15h00

À propos de l'institution

Public cible :

Toute personne en demande d'aide, qu'elle soit d'ordre social, psychologique, juridique ou gynécologique.

Zone géographique d'action :

Zone de soins Verviers (Verviers et arrondissement).

Description générale :

Inforcouple est un lieu d'écoute, d'échange d'informations et d'aide ouvert à tous et à toutes. L'équipe se compose d'assistants sociaux, de psychologues, de conseillers conjugaux, d'animateurs, de médecins indépendants, d'un juriste, ...

Lorsqu'une personne se rend chez Inforcouple, l'accueillant examine soigneusement la demande avant d'y donner suite. L'accueil est gratuit et sans rendez-vous. La confiance et le secret professionnel y sont garantis.

Après avoir entendu la demande de la personne, l'accueillant pourra orienter celle-ci vers une consultation sociale, psychologique, juridique ou médicale :

- Consultation sociale : les assistants sociaux se chargent d'informer, d'apporter une aide sociale et administrative, de donner des renseignements juridiques...
- Consultation juridique : la juriste informe sur les droits et obligations de chacun dans le secteur du droit familial et des jeunes.
- Consultation médicale : les médecins informent sur la contraception, les infections sexuellement transmissibles, la ménopause, effectuent des consultations gynécologiques, des tests de grossesse et de dépistages d'IST et accompagnent les patients dans leur suivi.
- Consultation psychologique :
 - o les conseillères conjugales accompagnent des personnes seules ou en couple, permettent un travail de thérapie de couple et/ou d'évolution personnelle. Elles apportent un soutien en situation de crise.
 - o les psychologues pour enfants, adolescents, adultes et familles aident à approfondir la connaissance de soi par une démarche personnelle.
 - o La sexologue accompagne la personne ou le couple vers une sexualité mieux vécue et plus épanouie, développe avec la ou les personnes des outils pour traiter les différents troubles sexuels.

En dehors de l'accueil et des consultations, un travail de prévention est également réalisé à travers d'animations à l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle dans les écoles. Les principaux thèmes abordés sont : la puberté, la reproduction/fertilité, la contraception, la pilule du lendemain, l'interruption volontaire de grossesse, les maladies sexuellement transmissibles, la violence/le conflit, ...

Des animations pour adultes sont également proposées et abordent des sujets comme le couple, la famille, les relations parents-enfants, l'éducation affective et sexuelle, la communication, l'écoute, ...

Missions :

- Permettre à chacun de pouvoir être accueilli, informé, sensibilisé et éduqué sur la vie relationnelle, affective et sexuelle.
- Prévenir les personnes au niveau des grossesses non souhaitées et rendre l'accès à l'avortement disponible.
- Prévenir et dépister les infections sexuellement transmissibles

- Prévenir les violences conjugales et les prendre en charge sans préjudice par les compétences des organismes intervenant dans la matière
- Promouvoir et rendre accessible les moyens de contraception
- Accompagner et aider des personnes dans des consultations sociales, psychologiques, juridiques, médicales et des consultations avec des conseillers conjugaux.
- Informer le public sur les notions de droit familial.

Mode d'introduction d'une demande :

Toute personne qui souhaite un rendez-vous peut le faire par téléphone, par email ou se rendre directement au Centre. L'accueillant oriente le bénéficiaire en fonction de sa demande vers le professionnel adéquat (psychologue, conseillère conjugale, assistant social, etc.). L'accueillant remplit une fiche individuelle qui reprend les coordonnées du bénéficiaire dès la première demande.

Expertise et/ou projet particulier :

Travail social individuel :

Les consultations individuelles sont les consultations sociales, psychologiques, gynécologiques, juridiques, sexologiques, conjugales et familiales.

Travail social de groupe :

Les consultations en groupe se font lors des animations à la vie affective, relationnelle et sexuelle dans les écoles ou au sein du planning dans tout groupe (jeunes ou adultes) constitué.

Participation financière :

- Consultation juridique : 20 € (sur rendez-vous)
- Consultation médicale : 6 € et 2 vignettes mutuelles (sur rendez-vous le mercredi et le jeudi après-midi)
- Consultation psychologique chez une conseillère conjugale : 20 € (sur rendez-vous)
- Consultation chez une psychologue : 20 € (sur rendez-vous)
- Consultation psychologique chez une sexologue : 20 € (sur rendez-vous)
- Consultation sociale : Gratuit (sur rendez-vous)

L'institution face à la problématique des assuétudes

Il arrive que l'analyse de la demande faite lors de l'accueil amène l'accueillant à rediriger la personne vers un service plus compétent en la matière. C'est souvent le cas pour les personnes souffrant uniquement de problèmes d'assuétudes.

La salle d'attente permet également la mise à disposition d'informations et de campagnes de prévention sur les problèmes d'assuétudes.

Centre de Planning Familial La Famille Heureuse

Coordonnées et personnes de contact



Adresse : Rue des Raines, 111 – 4800 Verviers
Téléphone : 087/35.13.73
Mobile : /
Fax : /
E-mail : famille.heureuse.verviers@gmail.com
Site internet : www.famille-heureuse-verviers.be
Nom du directeur / responsable :
Monsieur GEERTS Didier (Coordinateur)

Heures d'ouverture

- Lundi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
- Mardi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
- Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
- Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00
- Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

À propos de l'institution

Public cible :

Ouvert à toute personne confrontée à des difficultés familiales, relationnelles, affectives et sexuelles.

Zone géographique d'action :

Arrondissement de Verviers, c'est-à-dire : Aubel, Baelen, Dison, Herve, Jalhay, Limbourg, Malmedy, Olne, Pepinster, Plombières, Spa, Stavelot, Stoumont, Theux, Thimister-Clermont, Trois-Ponts, Verviers, Waimes, Welkenraedt.

Description générale :

Le centre de planning familial "La Famille Heureuse" créé en 1973, est ouvert à tous: enfants, adolescents, adultes, couples et familles confrontés à des difficultés familiales, relationnelles, affectives et sexuelles.

Les spécialistes qui travaillent au centre vous proposent des consultations médicales, psychologiques, sexologiques, juridiques et sociales.

En prenant contact avec le service, vous rencontrerez des personnes de confiance qui apporteront une réponse personnalisée et confidentielle à vos questions. Un premier

entretien d'accueil gratuit vous sera proposé afin d'analyser la demande et de vous orienter vers un membre de l'équipe pluridisciplinaire. Ces consultations sont effectuées dans le respect strict du secret professionnel.

Informations, pilule du lendemain, test de grossesse et préservatifs peuvent être obtenus lors de la permanence d'accueil.

Une consultation de dépistage des infections sexuellement transmissibles, notamment à l'aide du test de dépistage à résultat rapide du VIH et de la syphilis, est également proposée à la population. Elle est gratuite, confidentielle, sans rendez-vous et ouverte à tous.

Des séances d'animation et d'information peuvent être organisées, à la demande, sur des thèmes liés à la vie affective, relationnelle et sexuelle, dans les écoles, les groupes de jeunes, d'adultes et les associations.

Missions :

- L'information, la sensibilisation et l'éducation en matière de vie relationnelle, affective et sexuelle ;
- La promotion de la contraception et l'amélioration de son accessibilité ;
- La prévention des grossesses non souhaitées ;
- La prévention et le dépistage des IST ;
- L'aide et l'accompagnement des personnes en lien avec leur vie relationnelle, affective et sexuelle ;
- La prévention des violences exercées au sein des couples
- L'information au public sur les notions de droit familial ;
- L'organisation d'animation en lien avec les missions ;
- L'information et la sensibilisation des professionnels en lien avec la vie relationnelle, affective et sexuelle.

Mode d'introduction d'une demande :

La personne en besoin d'une aide qu'il s'agisse de difficultés familiales, relationnelles, affectives et sexuelles peut prendre contact avec notre planning familial soit par téléphone (087/35.13.73) soit par e-mail (famille.heureuse.verviers@gmail.com).

Un premier entretien d'accueil gratuit vous sera proposé afin d'analyser la demande, de vous orienter vers un membre de l'équipe pluridisciplinaire et d'apporter une réponse personnalisée et confidentielle à vos questions.

Expertise et/ou projet particulier :

Cfr « L'institution face à la problématique des assuétudes ».

Participation financière :

- **Sociales** : tout conseil et orientation en matière d'aide et de législation sociale (prestations familiales, chômage, logement, ...)

Tarif : consultations gratuites

- **Médicales** : contraception, dépistage IST, pilule du lendemain, ...

Tarif : possibilité d'application du 1/3 payant (6€ + 2 vignettes de mutuelle)

- **Juridiques** : droits et obligations des parents et enfants, divorce, séparation, cohabitation, autorité parentale, ...

Tarif : maximum 9€ (par ouverture de dossier)

- **Psychologiques** : suivis psychologiques pour enfants, adolescents, adultes, familles et couples;

Tarif : maximum 20€

- **Sexologiques** : conseil et information en matière de sexualité. Difficultés affectives et sexuelles. Sexothérapies individuelles et de couple.

Tarif : maximum 20€

L'institution face à la problématique des assuétudes

La Famille Heureuse rencontre des personnes souffrantes de problèmes d'assuétudes mais généralement, la personne ne se rend pas au centre avec l'envie de traiter cette problématique. Il s'agit souvent de personnes présentant un double diagnostic.

Dans le cas où la demande dépasse les compétences du Planning, les intervenants sociaux accompagnent la personne et la réorientent vers un service plus approprié.

Concernant les animations dans les écoles, les plannings familiaux ne peuvent aborder d'un point de vue décrétable, directement la question des assuétudes. Néanmoins, il n'est pas rare que les animateurs soient interpellés autour d'une question de dépendance. Ceux-ci répondent alors à la demande s'ils le savent ou dans certains cas, transmettent les coordonnées d'autres services spécifiques assuétudes.

Les Centres P.M.S. sont des lieux d'accueil, d'écoute et de dialogue où le jeune et/ou sa famille peuvent aborder les questions qui les préoccupent en matière de scolarité, d'éducation, de vie familiale et sociale, de santé, d'orientation scolaire et professionnelle, ...

Le Centre PMS est à la disposition des élèves et de leurs parents, **dès l'entrée dans l'enseignement maternel et jusqu'à la fin de l'enseignement secondaire**. Il développe également des activités au bénéfice des élèves fréquentant les Centres d'Éducation et de Formation en Alternance (CEFA), ainsi que de leur famille.

Le Centre PMS est composé de psychologues (conseillers et assistants psychopédagogiques), d'assistants sociaux (auxiliaires sociaux) et d'infirmiers (auxiliaires paramédicaux) qui travaillent en équipe. Un médecin est également attaché à chaque Centre PMS.

Le Centre Psycho-Médico-Social est un service public **gratuit**.

Tout comme un établissement scolaire, le Centre PMS appartient à un réseau organisé ou subventionné par la Communauté française. Il y a donc des Centres PMS de la Communauté française, provinciaux, communaux et libres.

Le personnel est soumis au secret professionnel. Il travaille en toute indépendance vis-à-vis des écoles.

La connaissance approfondie du monde scolaire et de son environnement lui permet une approche pertinente des situations rencontrées par les élèves et leur famille.

Le Centre PMS développe des partenariats avec différents services, dans le respect du secret professionnel et de l'intérêt de l'élève. Ses principaux partenaires sont les personnels scolaires et les services de promotion de la santé à l'école (SPSE).

Les avis du Centre sont donnés à titre consultatif, c'est-à-dire que les parents ou ceux qui exercent l'autorité parentale gardent toujours leur liberté de décision.

D'autre part, lors de la première inscription d'un élève dans une école, les parents sont libres d'accepter ou de refuser les interventions du Centre PMS de l'école (refus de guidance)

Pour en savoir plus, consultez :

- La loi du 1er avril 1960 relative aux Centres PMS
- L'arrêté royal 13 août 1962 organique des Centres PMS
- Le décret du 14 juillet 2006 relatif aux missions, programmes et rapports d'activités des Centres PMS.

Il n'est pas rare que les intervenants sociaux des centres P.M.S. rencontrent des élèves souffrants directement ou indirectement de problèmes de dépendances. Le travailleur social tente alors d'apporter une aide psychosociale à cette personne et la réoriente vers un service plus spécialisé si cela s'avère nécessaire. Des actions collectives de prévention des assuétudes sont également réalisées par les Centres P.M.S.

Page suivante vous trouverez les Centres **Psycho-Médico-Sociaux (CPMS) de l'arrondissement judiciaire de Verviers.**

L'annuaire des centres Psycho-Médico-Sociaux (CPMS) de Belgique ainsi que les établissements associés sont proposés sur le site : www.enseignement.be.

Centres Psycho-Médico-Sociaux (CPMS) de l'arrondissement judiciaire de Verviers

ETABLISSEMENT	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Centre PMS de la Communauté française de Verviers	Rue du Palais, 27 4800 Verviers	087/22.79.93
Centre PMS de la Communauté française pour l'enseignement spécialisé de Verviers	Rue des Wallons, 42 4800 Verviers	087/32.10.80
Centre PMS libre de Verviers 1	Rue Laoureux, 32 4800 Verviers	087/32.27.41
Centre PMS libre de Verviers 2	Rue Laoureux, 34 4800 Verviers	087/32.27.41
Centre PMS libre de Verviers 3	Rue Laoureux, 32 4800 Verviers	087/32.27.41
Centre PMS provincial de Verviers 1	Rue de la Station, 11 4800 Verviers	087/31.00.19
Centre PMS provincial de Verviers 2	Rue aux Laines, 69a 4800 Verviers	04/279.67.33
Centre PMS de la Communauté française de Spa	Rue de Sclessin, 2 4900 Spa	087/77.13.28

Coordonnées et personnes de contact



Adresse : Rue Xhavée, 21 – 4800 Verviers

Téléphone : 087/35.15.03

Mobile : /

Fax : 087/35.44.25

E-mail : info@cvps.be

Site internet : www.cvps.be

Nom du directeur / responsable :

Monsieur BRACCI Raffaele

Heures d'ouverture

- Non mentionné.

À propos de l'institution

Public cible :

Les professionnels et futurs professionnels des secteurs de la santé, du social, des soins, de l'éducation, ...

Zone géographique d'action :

Arrondissement de Verviers.

Description générale :

Le CVPS est subsidié depuis 1998 pour accompagner les professionnels de l'arrondissement verviétois dans leurs démarches de Promotion de la santé.

Missions :

Actuellement, nos missions sont :

- élaborer un programme d'actions coordonnées pluriannuel, décliné en objectifs annuels
- coordonner l'exécution de ce programme d'actions
- apporter une aide méthodologique aux organismes ou personnes qui développent des actions de terrain dans le domaine de la Promotion de la santé, y compris la médecine préventive, et de mettre à leur disposition les ressources

disponibles en matière de promotion de la santé et de prévention, notamment en documentation, formation, outils d'information et expertise

- initier au niveau de leur ressort territorial des dynamiques qui encouragent le développement de partenariats, l'intersectorialité et la participation communautaire

Mode d'introduction d'une demande :

- Par téléphone, par mail via le centre de documentation.
- Via les différents réseaux auxquels le CVPS participe.

Expertise et/ou projet particulier :

4 chargés de projets dont :

- Un chargé de projet, point d'appui aux écoles en matière d'EVRAS

Une documentaliste.

Participation financière :

Le CVPS propose ses services de manière totalement gratuite.

L'institution face à la problématique des assuétudes

- Non mentionné.

Coordonnées et personnes de contact



Adresse : Rue du château de Ruyff, 68 – 4841 Henri-Chapelle

Téléphone : 087/59.32.11

Mobile : /

Fax : 087/88.27.38

E-mail : com.cpfa@fralex.be

Site internet : www.cpfa.be

Nom du directeur / responsable :

Monsieur VANDERVELDEN M. (Directeur général)

Madame THUNUS B. (Directrice administrative et financière)

Heures d'ouverture

- Garde : 24h/24
- Service administratif : du lundi au vendredi, de 8h00 à 16h00

À propos de l'institution

Public cible :

Adultes présentant des problèmes liés aux dépressions, à l'anxiété, aux troubles de la personnalité, aux dépendances, aux troubles cognitifs, aux déficiences mentales accompagnées d'un trouble mental. Elle accueille par ailleurs des personnes âgées présentant des troubles psychologiques et comportementaux.

Zone géographique d'action :

Arrondissement de Verviers principalement.

Description générale :

La clinique des Frères Alexiens de Henri-Chapelle est une clinique de psychiatrie générale qui accueille les adultes en décompensation psychiatrique. Elle cherche à développer dans ses unités de soins, des prises en charge spécifiques, soit selon le diagnostic, soit selon la méthode thérapeutique utilisée.

La clinique compte 233 lits agréés d'hospitalisation complète, répartis en

- deux services mixtes d'observation et de traitement (lits A)
- un service de désintoxication pour hommes (lits A)

- un service de désintoxication pour femmes (lits A)
- un service mixte pour la resocialisation de patients connus et/ou dont le séjour reste limité (lits T)
- un service mixte de psychogériatrie (Sp)
- un service pour patients adultes présentant un handicap mental invalidant et souffrant d'une psychopathologie associée dans leur parcours de vie (lits T)
- un hôpital de jour
- une équipe mobile
- une maison de soins psychiatriques est destinée aux patients stabilisés.

Chaque équipe pluridisciplinaire définit et module un projet de prise en charge du patient pour lui offrir une qualité de soins optimale dans la perspective d'une meilleure qualité de vie.

Missions :

La CPFPA a pour mission de répondre aux besoins de soins de santé mentale d'adultes souffrant de troubles psychiatriques.

Mode d'introduction d'une demande :

Pour toute demande d'hospitalisation, prendre contact avec le psychiatre de garde via le numéro général (087/59 32 11). Celui-ci se mettra en contact avec le pôle "Administration Patients" pour programmer une hospitalisation éventuelle.

Expertise et/ou projet particulier :

Non mentionné.

Participation financière :

Non mentionné.

L'institution face à la problématique des assuétudes

Le département de désintoxication de la CPFPA se compose de deux unités : une unité "femmes" (les Sorbiers) et une unité "hommes" (les Violettes).

Les milieux de vie hommes-femmes sont donc séparés mais le traitement est commun aux deux unités.

A qui s'adresse-t-il ?

A toute personne adulte présentant une dépendance à un ou plusieurs produits et qui souhaite trouver de l'aide ou se prendre en main face à ce comportement.

Mode d'entrée en hospitalisation

Lors de la prise de contact avec l'institution (087/59.32.11) soit par le patient lui-même, soit par l'intermédiaire de son médecin-traitant, le patient est orienté vers le psychiatre de garde qui analysera la demande et envisagera, si nécessaire, une hospitalisation dans le département de désintoxication.

Philosophie, programmes thérapeutiques, outils

Notre mission consiste à aider les personnes confrontées à des problèmes d'alcool, de drogues, d'abus de médicaments à faire le choix et à se donner les moyens de devenir abstinentes.

L'hospitalisation permettra de vivre l'expérience du changement, en respectant le rythme et les besoins de chacun.

Elle cherchera à poser les bases d'une nouvelle qualité de vie, dans un espace de soin et de réflexion favorisant l'autonomie et la restauration de l'estime de soi.

Pour ce faire, le département propose deux programmes différents :

A. Pour l'alcool, cocaïne, cannabis et les médicaments, le traitement se déroule en 3 temps :

1. le sevrage physique (1 à 2 semaines) à l'aide d'un traitement médicamenteux
2. la cure "l'expérience du changement" : 4 semaines durant lesquelles le patient est invité à participer à un cycle de réunions (psychoéducation, dépendance et famille, programme phares, ...), cela associé à des entretiens individuels et à un programme d'activités
3. le bilan et la préparation à la sortie (1 à 2 semaines); cette phase étant facultative et proposée en fonction de la situation individuelle de chacun(e).

B. Pour les drogues (héroïne, XTC, ...)

Dès l'entrée un sevrage sera réalisé.

Le programme proposé est de 8 semaines durant lesquelles le patient est invité à participer à des réunions de groupe, des entretiens individuels, des activités et à reprendre une bonne hygiène de vie.

Pour ce programme, le département prévoit deux rencontres précédant l'hospitalisation (journée d'informations et journée de préadmission) entre la personne demandeuse et l'équipe pluridisciplinaire afin d'analyser la demande et d'échanger sur les différentes modalités de prise en charge. Les personnes sous traitement de substitution sont acceptées. Ce traitement peut être poursuivi et faire également l'objet d'un sevrage.

Les outils

- Pharmacologiques : pour le sevrage, si nécessaire pour des problèmes somatiques ou psychiatriques
- Psychologiques : mise au point diagnostic, entretien motivationnel, rencontre avec les familles et l'entourage, thérapie de groupe, ...

- Sociaux : une équipe d'assistants sociaux rencontre toute personne hospitalisée pour faire un état des lieux de la situation sociale et si nécessaire maintient le suivi tout au long de l'hospitalisation.
- La revalidation :
 - l'ergothérapie, travail de créativité, relation avec la matière, ...
 - l'équipe de kinésithérapie propose du sport, de la relaxation, travail sur la pleine conscience, ...

Les différents moyens thérapeutiques mis à disposition visent à aider le patient à reprendre sa vie en main grâce à un traitement qui cherche à le responsabiliser face à sa demande de soins.

L'ambivalence face au changement, qui suscite crainte et désir à la fois, pourra être dépassée en misant sur une approche ouverte et respectueuse de ce que le patient vit et ressent dans sa problématique.

Coordonnées et personnes de contact



Adresse : Rue devant les Religieuses, 2 – 4960 Malmedy

Téléphone : 080/79.31.11

Mobile : /

Fax : 080/79.31.12

E-mail : info@clinmdy.be

Site internet : www.cliniquemalmedy.be

Nom du directeur / responsable :

Monsieur LEMAIRE Philippe

À propos de l'institution

La Clinique Reine Astrid de Malmedy est multidisciplinaire, elle soigne et prend en charge toutes les pathologies non sans orienter certains patients vers d'autres établissements avec lesquels la collaboration est totale.

Leur objectif est d'accueillir les patients avec leurs problèmes et tenter de les aider à les résoudre.

La Clinique Reine Astrid est un hôpital général avec toutes les spécialités. D'autres services en lien plus particulièrement avec le secteur psycho-médico-social sont également proposés :

- Service de pédiatrie, maternité et néonatalogie : travail notamment avec les femmes enceintes toxicomanes et les jeunes mères avec nourrisson.
- Service de gériatrie, liaison interne gériatrique
- Centre de physiothérapie, kinésithérapie, revalidation cardiaque, école du dos
- Equipe mobile intra-hospitalière de soins palliatifs
- Service social pour les patients hospitalisés

L'institution face à la problématique des assuétudes

Les problématiques de dépendances sont principalement rencontrées aux urgences de la clinique. Dans ce contexte, il arrive fréquemment que les patients (ou l'entourage) soient demandeurs d'une hospitalisation immédiate. S'il est possible, une hospitalisation a alors lieu mais il n'est pas rare que ce type d'admission dans un contexte d'urgence et de crise se solde par un échec et par une proposition faite au patient de revenir pour un entretien

préadmission. La non-immédiateté de la réponse a pour conséquence de diminuer les demandes de prise en charge de moitié.

Au niveau des consultations, des demandes d'aide peuvent être formulées tout en déniaient l'importance de la consommation et en refusant une hospitalisation. Il s'agit par exemple de patients du service de gastroentérologie.

Un relais vers le Centre de Cure et de Postcure des Hautes Fagnes est réalisé par la Clinique. En effet, la Clinique réserve 6 lits pour les Hautes Fagnes et réalise le sevrage de la personne avant son admission au Centre.

L'hospitalisation à Malmedy a un triple but : d'une part, sevrer complètement des produits toxicomanogènes, d'autre part de réaliser un bilan de santé et enfin d'entamer un questionnement sur les rôles des produits consommés.

Le sevrage étant souvent une période difficile, le soutien médical est alors apporté par la Clinique. La durée de ce sevrage est variable et oscille entre 1 et 2 semaines. Ensuite, les patients sont très souvent transférés vers les Hautes Fagnes pour y entamer un séjour.

Coordonnées et personnes de contact



Adresse : Rue de Naimeux, 17 – 4802 Heusy
Téléphone : 087/21.31.11 (Central téléphonique 24h/24)
087/21.37.00 (Consultations polyclinique)
087/21.35.00 (Urgences 24h/24)
087/21.37.80 (Service social)
Fax : 087/23.03.86
Mobile : /
E-mail : sylvia.dejonghe@chc.be – marie-hélène.job@chc.be
Site internet : www.chc.be
Nom du directeur / responsable :
Monsieur Claudio ABIUSO

À propos de l'institution

La Clinique Sainte-Elisabeth prodigue une médecine de pointe dans un environnement de proximité.

Elle bénéficie d'une expertise importante dans de nombreux secteurs dont l'hospitalisation de jour et l'imagerie médicale. La maternité est un des fleurons de la clinique.

Son appartenance au réseau CHC lui assure à la fois la pérennité de ses spécificités régionales et l'intégration dans un réseau de soins plus vaste. Elle emploie environ 500 personnes.

Des services en lien plus particulièrement avec le secteur psycho-médico-social sont également proposés :

- Service de gériatrie : l'objectif du service est d'éviter l'hospitalisation chronique en permettant aux patients de retrouver leur équilibre et de rentrer chez eux ou de les orienter vers une structure adaptée (maison de repos et de soins).
- Equipe mobile intra-hospitalière de soins palliatifs.
- La clinique de la douleur au sein de l'hôpital de jour.
- Les patients oncologiques peuvent faire appel aux services d'une esthéticienne sociale, d'une diététicienne, d'une psychologue et d'une assistante sociale.
- Service social pour les patients hospitalisés.
- Consultation-Tabacologie : Prise de rendez-vous auprès de Madame CHARLES au 087/21.37.00.

Les problématiques de dépendances sont principalement rencontrées aux urgences de la clinique. Il s'agit principalement de personnes rencontrant des problèmes d'alcool (rarement drogue dure). Il arrive fréquemment que les patients (ou l'entourage) soient demandeurs d'une hospitalisation immédiate. S'il est possible, une hospitalisation a alors lieu mais il n'est pas rare que ce type d'admission dans un contexte d'urgence et de crise se solde par un échec et par une proposition faite au patient de revenir pour un entretien préadmission. La non immédiateté de la réponse a pour conséquence de diminuer les demandes de prise en charge de moitié.

Au niveau des consultations, des demandes d'aide peuvent être formulées tout en déniaient l'importance de la consommation et en refusant une hospitalisation. Il s'agit par exemple de patients avec des problèmes gastriques.

La prise en charge des problématiques d'assuétudes se fait d'abord via la psychologue de la Clinique. Le service social intervient uniquement en cas de problématique sociale avérée (problèmes financiers, logement,...).

L'orientation vers un milieu de cure ou un centre de guidance est faite par la psychologue. Le travail du service social est complémentaire à celui de la psychologue. Le travail en équipe pluridisciplinaire a ici toute son importance.

Coordonnées et personnes de contact



Adresse : Rue Ortmans Hauzeur, 39 – 4800 Verviers

Téléphone : 087/35.21.21

Mobile : /

Fax : /

E-mail : serafina.fortuna@cpasverviers.be

Site internet : www.cpasdeverviers.be/nos-services/services-sociaux/dus

Nom du directeur / responsable :

Madame FORTUNA Serafina (Chef de service)

Heures d'ouverture

- Permanences du lundi au jeudi de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 13h30 à 16h00
- Prise en charge des situations d'urgence sociale et permanence téléphonique 24h/24

À propos de l'institution

Public cible :

Public précarisé en état de situation d'urgence sociale.

Zone géographique d'action :

Verviers.

Description générale :

Le dispositif d'urgence sociale de Verviers est mis en place au sein de son CPAS et est subventionné par la Région Wallonne, le Relais Social et la Ville de Verviers. Il est compétent sur le territoire de Verviers.

Les personnes en situation d'urgence peuvent faire appel aux intervenants sociaux du DUS. Ces derniers ont pour mission de fournir à la personne en situation de détresse l'aide nécessaire y compris le logement et la nourriture pour une courte durée.

Le DUS est également compétent pour l'octroi du revenu d'intégration de rue et pour les adresses d'urgence.

Missions :

1. L'organisation de permanences 24h/24 pour répondre à des demandes d'urgence sociales sur l'arrondissement de Verviers, soit durant les heures de bureau, du

mardi au jeudi de 13h30 à 16h30(16h le vendredi), soit en dehors de ces heures, en passant par le numéro d'urgence : 087/35.21.21

2. Un programme d'aide au SDF par le suivi et un accompagnement psychosocial en adresse de référence et en revenu d'intégration sociale de rue, sur le territoire communal de Verviers.
3. L'organisation de l'hébergement d'urgence et l'accompagnement psychosocial que en découle, sur le territoire communal de Verviers.

Mode d'introduction d'une demande :

Durant la permanence, en garde et par téléphone.

Expertise et/ou projet particulier :

Urgence sociale, aide aux SDF, hébergements temporaires

Participation financière :

Non mentionné.

L'institution face à la problématique des assuétudes

Il n'est pas rare que les intervenants sociaux du DUS soient confrontés à des personnes consommatrices. Ces dernières ne se rendent pas au DUS pour bénéficier d'une aide en ce sens mais généralement pour répondre à un problème d'hébergement. Lors du suivi avec la personne, l'intervenant social décèle alors la problématique et l'informe ou la redirige vers un service compétent si elle le désire.

Coordonnées et personnes de contact



Adresse : Rue de l'Ancienne Gare, 2 – 6800 Libramont

Téléphone : 061/22.50.60

Mobile : /

Fax : /

E-mail : Dawasbl@gmail.com

Site internet : /

Nom du directeur / responsable :

Madame GLUSMANN Ingrid (Présidente)

À propos de l'institution

- Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.

Heures d'ouverture

Public cible :

Toute personne peut interpeller la DAWA sur des questions liées aux usages drogues. Les publics visés par nos activités sont principalement les représentants politiques et les professionnels des secteurs de la santé, du social, de la jeunesse, des soins politiques. Les usagers de drogues et les citoyens sont notre public final, le public pour lequel nous visons un changement.

Zone géographique d'action :

Toute la Wallonie.

Description générale :

L'asbl DAWA est une plate-forme qui rassemble différents services travaillant la question des usages de drogues. Elle défend une approche globale, transversale et progressiste en matière de prévention des assuétudes et de réduction des risques.

Le but de la DAWA est d'œuvrer à la déstigmatisation des usagers de drogues, de travailler sur les représentations des professionnels et du grand public et de faire évoluer les politiques publiques relatives aux usagers et aux usages de drogues.

La plateforme met en avant les valeurs d'égalité, d'autodétermination, de solidarité et de liberté, y compris celle de disposer de son corps.

Toute association, tout citoyen qui le souhaite peut devenir membre de la DAWA.

Missions :

Il s'agit de créer un espace de réflexion, d'échange et d'action commune afin de développer des projets d'information, de formation, de soins et d'accompagnement. La plateforme veut ainsi nourrir les politiques des différents secteurs au niveau local, régional, fédéral et international.

Mode d'introduction d'une demande :

Mail ou téléphone.

Expertise et/ou projet particulier :

Usages de drogues, prévention des assuétudes, réduction des risques.

La DAWA s'inscrit d'ores et déjà dans la campagne belge STOP1921 (qui vise à réformer la loi sur les stupéfiants de 1921) et soutient la campagne internationale *Support. Don't punish*. Ces campagnes visent toutes les deux à promouvoir des politiques en matière de drogues qui respectent les droits humains et protègent la santé publique, loin de la criminalisation des usages et des usagers !

Participation financière :

En fonction de la demande.

Coordonnées et personnes de contact

Adresse : rue du Doyard 15 – 4990 Lierneux

Téléphone : 080/29.22.72 et 080/29.22.73

Mobile : /

Fax : 080/29.22.00

E-mail : lierneux.psy107@isosl.be

Site internet : /

Nom du directeur / responsable :

Monsieur Robert RALET

Heures d'ouverture

- De 8h à 17h

À propos de l'institution

Public cible :

Tous les patients présentant une maladie mentale ou une souffrance psychique identifiée, pouvant bénéficier d'un accompagnement à domicile à partir de 16 ans.

Zone géographique d'action :

Les communes du sud de l'arrondissement de Verviers (Waimes, Malmédy, Spa, Stavelot, Trois-Ponts, Stoumont, Lierneux).

Description générale :

Dans le cadre de la « Réforme de la psychiatrie » - encore appelée Projet 107 – impulsée par le SPF en 2009, le CHSA s'est associé avec Henri-Chapelle pour créer le RÉSME (Réseau Santé Mentale de l'Est).

Un des aspects les plus spectaculaires de cette réforme a été la création d'équipes mobiles.

Missions :

Equipes mobiles de crise et chronique : offrir un accompagnement à domicile dans la communauté

- en favorisant l'accessibilité aux ressources
- en favorisant la communication entre les différents partenaires du réseau professionnels ou non)
- en travaillant l'autonomie

- en soutenant les liens existants avec l'entourage
- en soutenant des projets personnels de vie
- par l'exploration de nouvelles formes de soins en santé mentale

Mode d'introduction d'une demande :

- par téléphone : formulaire de candidature à compléter et rencontre de la personne à son domicile avec l'équipe pluridisciplinaire.

Expertise et/ou projet particulier :

Organisation ou participation à des concertations.

Participation financière :

Service gratuit.

L'institution face à la problématique des assuétudes

Abstinentes ou non

- Tous les patients présentant une maladie mentale ou une souffrance psychique identifiée, pouvant bénéficier d'un accompagnement à domicile à partir de 16 ans.

Equipe Mobile du Plateau d'Orientations en Santé Mentale

Coordonnées et personnes de contact



Adresse : Rue du Château de Ruyff, 68 - 4841 Henri-Chapelle

Téléphone : 087/59.32.11

Mobile : /

Fax : 087/88.27.38

E-mail : orientations@fralex.be

Site internet : <http://www.cpfa.be>

Nom du directeur / responsable :
Docteur Masson/Maquet Jean

Heures d'ouverture

- Heures d'ouverture : 8h30 à 16h30 tous les jours ouvrables.

À propos de l'institution

Public cible :

Toute personne adulte résidant sur le territoire du Réseau Santé Mentale de l'Est (RÉSME) et présentant une problématique psychiatrique ne nécessitant pas une hospitalisation.

Zone géographique d'action :

Territoire du Réseau Santé Mentale de l'Est (RÉSME).

Description générale :

Les équipes mobiles ont été créées en janvier 2013, dans le cadre de la réforme en santé mentale (Réforme Psy 107).

Notre équipe pluridisciplinaire fait partie du Réseau de Santé Mentale de l'Est (RÉSME).

Les différentes prises en charge proposées :

Equipe mobile 2A

Prise en charge de situations aiguës ou subaiguës ne nécessitant pas une hospitalisation. La durée du suivi est de maximum 1 mois.

Référent Double Diagnostic

Prise en charge spécialisée dans l'accompagnement de patients souffrant d'une problématique psychiatrique associée à une déficience intellectuelle.

L'institution face à la problématique des assuétudes

Travail d'accompagnement et de soutien en fonction des besoins de la personne, en orientant au maximum vers l'autonomisation.

La durée du suivi varie en fonction des objectifs fixés en début de prise en charge.

Référents Réhabilitation

Prise en charge permettant une exploration de l'environnement et/ou des ressources du réseau de la personne visant à une vie plus indépendante.

Un degré suffisant de stabilité et une motivation à se réhabiliter doivent être présents.

L'équipe réhabilitation travaille autant en individuel qu'en animation de groupe.

Missions :

- Accompagner dans son milieu de vie la personne présentant des difficultés d'ordre psychiatrique ;
- Soutenir la personne dans la mise en place et/ou le maintien d'un réseau de soins adaptés et de proximité ;
- Prendre la personne en charge, en tenant compte de son entourage et de ses proches.

Mode d'introduction d'une demande :

La demande d'équipe mobile doit obligatoirement passer par une demi-journée d'orientation.

L'objectif de cette orientation est de cibler la problématique de la personne, d'être à l'écoute de ses besoins afin de l'orienter vers une offre de soins adaptés.

Expertise et/ou projet particulier :

/

Participation financière :

Pas de participation financière du bénéficiaire.

Nous prenons en charge des personnes souffrantes d'une problématique d'assuétude pour autant que le maintien à domicile soit le meilleur choix thérapeutique et/ou que cette problématique ne mette pas en péril en projet ambulatoire.

Coordonnées et personnes de contact



Observatoire socio-épidémiologique alcool-drogues en Wallonie et à Bruxelles.

Adresse : Rue Jourdan, 151 – 1060 Bruxelles
Téléphone : 02/539.48.29
Mobile : /
Fax : /
E-mail : info@eurotox.org,
lucia.casero@eurotox.org (Directrice)
Site internet : <https://eurotox.org>
Nom du directeur / responsable :
Madame CASERO Lucia (Directrice)

Heures d'ouverture

- Bureaux ouverts du lundi au jeudi de 9h00 à 17h00.

À propos de l'institution

Public cible :

Le public cible du projet sont les décideurs politiques aussi bien au niveau régional qu'au niveau local, l'AVIQ, l'administration, les professionnels de première ligne et les institutions de deuxième ligne actives dans le domaine des drogues et de la promotion de la santé, les chercheurs et plus généralement la société civile.

Zone géographique d'action :

Wallonie et Bruxelles.

Description générale :

L'ASBL Eurotox, fondée en 1990, est née de la volonté de développer et approfondir la connaissance du phénomène des « drogues » ainsi que d'indicateurs et outils permettant d'orienter les pratiques.

Eurotox asbl a pour objet social l'amélioration de la connaissance du phénomène de l'usage de drogues légales et illégales. Dans ce cadre, l'association peut réaliser des projets d'études et de recherches dans le champ des assuétudes, en ce compris l'exploitation et la diffusion éventuelle de ses travaux. Elle peut accomplir toute opération se rapportant directement ou indirectement à son objet. Elle peut également coordonner et promouvoir

toutes les synergies entre des associations qui ont un objet similaire et/ou qui vise à la réalisation de son objet social.

Eurotox asbl impulse et mène des projets de recherche, des journées de réflexion, et remplit depuis 2000 la fonction d'**Observatoire socio-épidémiologique Alcool-Drogues en Wallonie et à Bruxelles**, et assure aussi la mission de **sous-point focal du réseau REITOX** (Réseau Européen d'Information sur les drogues et les toxicomanies), pour l'Observatoire Européen des Drogues et Toxicomanies (OEDT). Eurotox est également le service de support « drogues » de la COCOF.

L'Assemblée Générale se compose d'une vingtaine de membres, issus de domaines divers en lien avec l'usage de drogues (santé mentale, maisons médicales, Centre Local de Promotion de la Santé, observatoires, Réseau Alto de la Société Scientifique de Médecine Générale, Réseaux wallons d'aide et de soins spécialisés en assuétudes, centre PMS, Plans Stratégiques de Sécurité et de Prévention, etc.).

Missions :

L'asbl Eurotox a pour mission de remplir la fonction de **Sous-point focal Wallon du réseau REITOX**, ainsi que le rôle **d'observatoire socio-épidémiologique Alcool-Drogues en Région wallonne et à Bruxelles**.

Ces deux missions sont intimement liées et permettent de dégager une compréhension fine de la problématique de l'usage de drogues, de ses conséquences, et des réponses apportées ou nécessaires, ce qui offre une aide à la prise de décision politique et un appui aux institutions de terrain.

Mode d'introduction d'une demande :

Pour toute demande, il est possible de contacter Eurotox par e-mail (info@eurotox.org) et par téléphone (02/539.48.29).

Expertise et/ou projet particulier :

- Mise à disposition du Point focal belge de l'OEDT de toutes les données relatives à la Région wallonne demandées par l'Agence européenne OEDT, notamment en matière d'épidémiologie et de réduction de la demande de drogues
- Une collecte/analyse des données en lien avec l'usage des drogues
- La réalisation de recherches qualitatives et quantitatives en lien avec l'usage de drogues
- La construction d'un espace de réflexion critique sur l'usage des drogues et ses conséquences socio-sanitaires
- La diffusion à travers diverses publications d'un état des lieux épidémiologique et socio-législatif de l'usage de drogues en Wallonie et à Bruxelles
- L'identification et la diffusion de bonnes pratiques en matière de prévention, de réduction des risques ainsi que d'aide et de soin aux usagers de drogues
- La diffusion d'alertes précoces relatives à la circulation de produits particulièrement dangereux sur le plan sanitaire

Participation financière :

Service gratuit.

L'institution face à la problématique des assuétudes

L'institution fait face à la problématique des assuétudes par diverses activités :

a) Activités de l'Observatoire

- 1° Eurotox met en œuvre, via la collecte de différentes informations et indicateurs, un **système de monitoring épidémiologique sur l'usage des drogues** en Wallonie et à Bruxelles. Développer des politiques et des actions pertinentes dans le domaine des assuétudes ne peut se faire correctement sans un appui sur les connaissances de la situation épidémiologique. Eurotox réalise un tel monitoring afin de mettre à la disposition des politiques, des chercheurs, des acteurs de terrain, mais aussi du grand public et des médias, un cliché régulier de la situation épidémiologique et de son évolution.
- 2° Mise en place **d'un monitoring sociologique et législatif sur l'usage des drogues** en Wallonie et à Bruxelles. Ce monitoring donne une vue d'ensemble du paysage institutionnel et législatif belge mais aussi des évolutions/débats en cours. Les usagers, les professionnels de terrain, les administrations et les décideurs politiques utilisent ces données afin d'orienter leurs actions (professionnels et politiques) ou comportements (usagers). Certaines de ces données amènent également à formuler des hypothèses de recherche.
- 3° Rédaction « **d'un tableau de bord socio-épidémiologique de l'usage des drogues** ». Cette publication a pour objectif de fournir une photographie synthétique, intégrée et complète de la problématique de l'usage de drogues, de ses conséquences et du contexte socio-législatif dans lequel il s'inscrit, afin de contribuer à l'identification des besoins de la population, des acteurs de terrain et des relais, et afin de faire émerger des pistes d'action.
- 4° Rédaction **d'articles dans des revues spécialisées et non spécialisées**. Les publications constituent un outil opérationnel de valorisation et de partage de savoirs et d'expériences professionnelles. La co-rédaction d'articles permet la confrontation de points de vue et la discussion entre acteurs spécialisés et non spécialisés en assuétudes. C'est parfois aussi une opportunité de faire le lien entre les chercheurs et les intervenants de terrain, ce qui favorise un échange de savoirs et savoir-faire.
- 5° Eurotox réalise **un travail d'expertise et de consultance**. Eurotox est sollicité pour faire partie de **comités d'accompagnement d'études scientifiques**, mais également pour **participer à des groupes de travail** sur une problématique

déterminée en lien avec les assuétudes, ou encore pour intervenir dans la presse écrite, à la radio, ainsi qu'à la télévision, ainsi que dans des colloques ou journées d'étude.

6° Eurotox asbl diffuse **diverses informations quant aux nouvelles tendances d'usage**, à leur ampleur et leurs conséquences socio-sanitaires. Cette information est destinée en premier lieu à tous les professionnels du secteur socio-sanitaire qui entrent en contact avec les usagers de drogues et aux usagers eux-mêmes.

7° Enfin, Eurotox est sollicité par des intervenants de terrain pour leur fournir un **éclairage méthodologique ou des données précises** relatives à des questions qui ne sont pas forcément abordées dans nos publications.

b) Activités du Sous-point focal de l'Observatoire Européen des drogues et Toxicomanes (OEDT)

1° La mise en place **des cinq indicateurs épidémiologiques clés définis par l'Europe**

Il s'agit de :

- l'indicateur de demande de traitement (TDI),
- l'indicateur des maladies infectieuses en lien avec l'usage de drogues,
- l'indicateur de mortalité liée à l'usage de drogues,
- l'indicateur de l'usage de drogues à hauts risques,
- l'indicateur de prévalence de l'usage de drogues dans la population générale et chez les jeunes.

Ces indicateurs épidémiologiques clés sont le pilier central de l'approche de l'OEDT pour réaliser le monitoring de l'usage des drogues en Europe. Eurotox participe au Rapport National belge sur l'usage de drogues.

2° Eurotox participe au niveau national au **Système d'Alerte Précoce** (Early Warning System – EWS)

Le système EWS vise à diffuser une alerte en cas de détection d'un produit ou d'un mode de consommation particulièrement dangereux. Eurotox produit et diffuse les messages d'alerte aux partenaires de terrain et aux usagers. L'information diffusée dans les messages d'alerte précoce inclut :

- Une description physique et chimique du produit, complétée par le nom sous lequel la substance circule (si celui-ci est connu).
- L'historique des occurrences.
- La fréquence, les circonstances et/ou la quantité de substance trouvée (si disponible).
- Des indications sur les risques socio-sanitaires associés à la consommation ou la manipulation de la substance (le cas échéant).
- Eurotox complète également l'information par des conseils de réduction des risques spécifiques au produit.

3° Eurotox participe **au système de rapportage européen** (publications de workbooks)

En collaboration avec le VAD, Eurotox élabore le « workbook n°4 consacré à la prévention ». Eurotox contribue également, via la mise à disposition de données, à l'élaboration d'autres workbooks, notamment « workbook n°7 Réduction des risques », « workbook n°8 drug markets ». Ces workbooks, qui sont rédigés en anglais, sont également contributifs du « Rapport annuel sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union Européenne ».

4° Réalisation **des tables standards et questionnaires structurés** à destination de l'OEDT

Ces outils servent à récolter des informations standardisées au niveau européen, à l'aide d'un canevas unique permettant de rendre les données comparables point par point au niveau de toute l'UE. Ces données standardisées permettent à l'OEDT de parfaire son feed-back vers les pays membres et d'alimenter ses monographies et ses hypothèses de recherche, et de publier des bulletins statistiques consultables sur son site Internet.

c) Recherches

En plus des missions d'Observatoire socio-épidémiologique alcool-drogues, et de sous-point focal pour l'Observatoire Européen des Drogues et Toxicomanies, Eurotox réalise ponctuellement, seul ou en collaboration avec d'autres institutions, des recherches dans le domaine des assuétudes, soit sur fonds propres, soit en bénéficiant de financements spécifiques.

d) Bonnes pratiques : rédaction des livrets thématiques

La rédaction des livrets thématiques vise à proposer un outil informatif et opérationnel accessible, traitant un sujet de manière détaillée. Il vise l'appropriation de la thématique par les acteurs et relais pour ainsi contribuer à la mise en place d'actions davantage adaptées aux besoins. Le livret met à disposition des acteurs de terrain des bonnes pratiques, c'est-à-dire des pratiques evidence-based ou reposant sur un consensus entre experts.

Coordonnées et personnes de contact



Adresse : Rue Fusch 3 – 4000 Liège

Téléphone : 04/222.26.52

Mobile : /

Fax : /

E-mail : feditowallonne@skynet.be

Site internet : www.feditowallonne.be

Nom du directeur / responsable :

Madame HENSGENS Pascale (Coordinatrice de projets)

Madame LEGAT Jézabel (Coordinatrice administrative)

Heures d'ouverture

- Tous les jours de la semaine : 9h00-16h00.

À propos de l'institution

Public cible :

Professionnels (assuétudes, santé, social...).

Zone géographique d'action :

La Wallonie.

Description générale :

La Fédération wallonne des institutions pour toxicomanes rassemble 50 opérateurs actifs dans la prévention, la réduction des risques, le soin et l'insertion en matière d'assuétudes. La diversité des interventions et leur complémentarité s'inscrivent dans le continuum « promouvoir-prévenir-soigner-soutenir ».

Missions :

La Fédération a pour mission de représenter les services et les réseaux auprès des instances décisionnelles tant pour assurer la prise en compte des besoins des usagers de drogues licites et illicites et de leurs proches que pour la mise en place de politiques de santé publique. Elle a par ailleurs une mission d'information et de concertation.

Mode d'introduction d'une demande :

Uniquement par téléphone ou par courriel.

Expertise et/ou projet particulier :

Non mentionné.

Participation financière :

Non mentionné.

Coordonnées et personnes de contact



Adresse : Rue de la Concorde, 56 – 1050 Bruxelles

Téléphone : 02/512.29.36

Mobile : /

Fax : 02/512.32.73

E-mail : information@fares.be

Site internet : <http://www.fares.be>

Selon les régions :

<https://www.fares.be/fr/contacter-le-fares>

Nom du directeur / responsable :

Dr Maryse Wanlin

Heures d'ouverture

- Du lundi au vendredi, de 9h à 17h. Sur rendez-vous uniquement.

À propos de l'institution

Public cible :

Grand public ainsi que tous professionnels dans le secteur socio-sanitaire intéressés et concernés par la lutte contre la tuberculose et la prévention du tabagisme.

Zone géographique d'action :

Le Service Affections respiratoires est composé d'une Unité centrale basée à Bruxelles et de plusieurs unités de secteurs réparties dans la Wallonie et à Bruxelles.
<https://www.fares.be/fr/contacter-le-fares/>

Description générale :

Le FARES (Fonds des Affections Respiratoires) est une association sans but lucratif qui se consacre à la prévention du tabagisme, à la prévention et au suivi de la tuberculose et des affections respiratoires chroniques.

Le FARES est composé de deux services. Le premier cible les affections respiratoires à caractère social alors que les activités du second sont la promotion de la santé en matière de tabac et la prévention du tabagisme.

Missions :

Les domaines d'action du FARES concernent principalement la lutte contre la tuberculose et la prévention du tabagisme.

Mode d'introduction d'une demande :

Pour toute demande, il est possible de contacter le FARES par mail (information@fares.be), par téléphone (04 344 79 43 pour Liège) ou par le formulaire de contact du site internet (<https://www.fares.be/fr/contact/>).

Expertise et/ou projet particulier :

Pôle d'expertise sur la tuberculose, centre documentaire spécialisé sur le tabagisme, participation à divers projets comme BELTA-TBnet, collaborations avec des organismes tels qu'Action Damien, Fedasil, Fondation contre le Cancer,...

Participation financière :

Services gratuits, sauf frais d'envoi éventuels dans le cas d'envoi de documentation par voie postale.

L'institution face à la problématique des assuétudes

Coordination des activités de prévention et de la surveillance de la tuberculose en Région wallonne et en Région de Bruxelles-Capitale :

- contact avec chaque nouveau patient tuberculeux afin de lui fournir l'information utile sur sa maladie, d'évaluer son adhésion au traitement et de réaliser l'enquête d'entourage en vue du dépistage des contacts
- coordination et éventuellement intervention au niveau du dépistage de l'entourage des patients
- supervision de traitement et accompagnement des patients peu compliants, démarches sociales si nécessaire (projet de recherche BELTA-DOT)
- démarches pour obtenir un soutien financier pour le traitement des patients sans aide sociale (BELTA-TBnet)
- point d'appui pour l'organisation de dépistages dans les groupes à risque de tuberculose
- sous-traitance de dépistages obligatoires sur base de conventions (stagiaires, personnels à risque)
- organisation de consultations ciblées: réalisation de tests cutanés tuberculiques; radiographies du thorax uniquement à Bruxelles
- conseils et avis auprès des professionnels, des pouvoirs publics et de la population
- organisation de séances de formation et d'information
- élaboration d'outils et de publications

Dans le cadre de la prévention du tabagisme, le FARES s'occupe de :

- prévention dans un contexte de promotion de la santé
- accompagnement de projets du sevrage tabagique et coordination des structures de prise en charge
- formation en tabacologie
- formations à l'entretien motivationnel
- e-learning tabac et psychiatrie
- formations à destination des professionnels-relais des secteurs social, médical et paramédical, de l'enfance et de la jeunesse
- orientation pour le sevrage tabagique vers les structures de prise en charge
- gestion du tabagisme en divers lieux de vie et sensibilisation
- coordination du plan wallon sans tabac, des hôpitaux sans tabac, des Centres d'Aide aux Fumeurs - CAF®, du répertoire des tabacologues
- participation dans différents réseaux : Alliance contre le tabagisme, Fédito Wallonne et Bruxelloise, Rézéa
- appui documentaire grâce au centre de documentation spécialisé
- appui scientifique avec le Comité Scientifique Interuniversitaire de Gestion du Tabagisme (CSIGT)

Des activités sont également menées autour d'autres affections respiratoires (asthme, bpcO, allergies).

Elles concernent essentiellement l'information vers le grand public et les relais ainsi que la participation à des projets en partenariat.

Coordonnées et personnes de contact



SIÈGE PRINCIPAL

Adresse : Rue du Palais, 56 – 4000 Liège

Téléphone : 04/223.18.26

Mobile : 0499/38.88.46

Fax : /

E-mail : info@icar-wallonie.be

Site internet : www.icar-wallonie.be

Nom du directeur / responsable :

Madame ANDRE Sophie (Coordinatrice)

Monsieur GUERIN Pierre (Coordinateur médical)

ANTENNE VERVIERS – Maison Arc-en-Ciel

Adresse : Rue de Xhavée, 21 – 4800 Verviers
(entrée par le fond gauche du parking de la piscine communale).

Téléphone : (Général) 04/223.18.26.

Mobile : 0460/962.360

Fax : /

E-mail : verviers@icar-wallonie.be

Site internet : www.icar-wallonie.be

Nom du directeur/responsable :

Travailleur social pour ICAR : Bovy Jonathan

Heures d'ouverture

- Permanence sociale le jeudi de 14h00 à 17h00.
- Consultation psychologique ou médicale sur rdv uniquement.

La permanence hebdomadaire d'ICAR Wallonie est réalisée en partenariat avec la MAC Verviers Ensemble Autrement asbl (l'association LGBTQIA + de Verviers) qui nous met à disposition ses locaux le jeudi après-midi.

En dehors de cette plage horaire nous vous conseillons de prendre contact avec notre équipe par téléphone.

Public cible :

Le public est constitué :

- Personne exerçant une activité de prostitution. Tous publics (hommes, femmes ou personnes transgenres : travaillant en rue, en vitrine, dans certains cafés ou dans des lieux privés).
- Des partenaires.
- Des enfants et de la famille proche des personnes exerçant la prostitution.

Zone géographique d'action :

Liège centre, Seraing et Verviers.

Description générale :

Icar Wallonie est une association qui vient en soutien et en accompagnement aux personnes qui exercent une activité prostitutionnelle.

Dans le respect de ces personnes et de leurs différents choix de vie, notre équipe part au contact d'hommes et de femmes sur leur lieu d'exercice. Les rencontres issues de ce travail de terrain permettent à l'équipe d'agir comme un véritable point de repère pour les personnes prostituées. Plus qu'un contact, ces moments partagés garantissent la création d'un lien de confiance et constituent des instants privilégiés pour détecter les demandes d'aide du public cible de l'asbl.

Les services proposés par l'asbl sont multiples : aide administrative, orientation juridique, assistance sociale, dépistage, consultation médicale, soin esthétique, soutien psychologique.

Missions :

- 1° Rompre l'isolement social
- 2° Permettre une participation à la vie sociale, économique, politique et culturelle
- 3° Promouvoir la reconnaissance sociale, notamment en assurant un accompagnement visant à l'insertion sociale
- 4° Améliorer le bien-être et la qualité de la vie, notamment en assurant un accompagnement visant à l'estime de soi
- 5° Favoriser l'autonomie
- 6° Proposer une écoute et un accompagnement adaptés
- 7° Améliorer l'accès aux soins et réduire les risques de transmission des IST et MST
- 8° Assurer un hébergement sûr aux personnes qui souhaitent quitter un réseau de prostitution

Mode d'introduction d'une demande :

L'accès lors de la permanence est libre concernant le premier contact et les démarches sociales. Pour les consultations médicales, psychologique ou pour les soins esthétiques un rdv avec les travailleurs en question est nécessaire.

Il est également possible d'avoir un contact par le biais de notre permanence internet (voir site internet d'ICAR).

Expertise et/ou projet particulier :

Permanence de Cyber-prévention

La cyber-prévention et les permanences internet consistent à être régulièrement présents sur différents sites internet pour diffuser de l'information, pour discuter, pour orienter vers différentes structures et pour faire de la prévention en matière de santé sexuelle ou de réduction des risques, liés à l'activité prostitutionnelle.

Distribution de matériel de RDR

Nous distribuons du matériel de « safe sex » (préservatifs, gels) soit à la pièce gratuitement soit en pack de 100 à 144 unités au prix coutant.

Nous pouvons également réaliser de l'échanges seringues (dépannes ou +/-10/10) pour notre public. Nous fournissons aussi de l'aluminium et des roule-ta-paille).

Mini Kit SOS Beauté

A destination des femmes « de la rue », ICAR crée et distribue un « Mini Kit SOS beauté », une trousse de toilette contenant les accessoires constituant le b.a-ba du quotidien (brosse, brosse à dent, shampoing, ...).

Repas bénéficiaires

Chaque premier lundi du mois, ICAR organise un repas gratuit pour les personnes qu'il rencontre sur le terrain dans l'objectif d'offrir un moment de rencontre et de convivialité aux personnes exerçant une activité prostitutionnelle en rue, en salon, en privé, ...

Coin Cliquettes

Chaque semaine, des personnes exerçant une activité prostitutionnelle ont la possibilité de passer au sein des locaux afin d'essayer et repartir avec quelques vêtements.

Participation financière :

Nos services sont entièrement gratuits.

Distribution de matériel de RDR

Nous distribuons du matériel de « safe sex » (préservatifs, gels) soit à la pièce gratuitement soit en pack de 100 à 144 unités au prix coutant.

Nous pouvons également réaliser de l'échanges seringues (dépannes ou +-10/10) pour notre public. Nous fournissons aussi de l'aluminium et des roule-ta-paille).

Coordonnées et personnes de contact



Adresse : Place du Châtelet, 7A – 4960 Malmedy

Téléphone : 080/33.93.20

Mobile : 0493/96.43.77

Fax : 080/33.93.20

E-mail : malmedy@inforjeunes.be

Site internet : /

Nom du directeur / responsable :

Madame JEROME-SOLHEID Maggy

Heures d'ouverture

Sur rendez-vous

- Mardi – Mercredi – Jeudi de 12h00 à 17h00
- Vendredi de 12h00 à 17h30

À propos de l'institution

Public cible :

Jeunes de 12 à 26 ans mais aussi toute personne en questionnement.

Zone géographique d'action :

Waimes – Malmedy – Stavelot – Trois-Ponts – Stoumont – Lierneux.

Description générale :

Ouvert à tous sans exception, Infor Jeunes Malmedy est facilement accessible ; dans une atmosphère accueillante et conviviale, le jeune a accès librement et gratuitement à une information complète, exacte, mise à jour, pratique et facile d'utilisation.

Infor Jeunes collecte, traite et diffuse une information dans tous les domaines concernant les jeunes au quotidien : l'enseignement, la formation, l'emploi et l'insertion socioprofessionnelle, la protection sociale, la citoyenneté, la justice, le droit familial, la vie affective et sexuelle, la santé, la consommation, le logement, le transport, les loisirs, le sport, les vacances, la mobilité internationale, l'apprentissage des langues.

La réponse aux questions est personnalisée dans le respect de l'anonymat.

Cet accueil est un moyen privilégié qui permet de prendre le temps nécessaire pour écouter le jeune, le mettre en confiance, l'encourager à poser toutes ses questions, l'aider à clarifier ses demandes, à les reformuler, les contextualiser.

Il s'agit alors de diffuser des modes d'emploi pour une situation donnée, en encourageant le jeune à penser et agir par lui-même, en tant que citoyen responsable, actif, critique et solidaire.

Pour amener l'information « là où les jeunes se trouvent », des animations et actions sont organisées, en misant sur la sensibilisation à des phénomènes de société afin de susciter réflexion et conscientisation.

Infor Jeunes Malmedy se développe et s'anime au cœur d'un riche tissu associatif, des partenariats se tissent avec d'autres opérateurs pour une complémentarité au service d'une efficacité d'action au bénéfice des jeunes.

Missions :

Infor Jeunes Malmedy, comme tous les centres d'information jeunesse, a pour mission de favoriser l'appropriation, par les jeunes, de l'information et des outils d'information, dans un souci de pluralisme, d'indépendance et d'exhaustivité.

Nos finalités :

- Amener les jeunes à devenir des Citoyens Responsables Actifs Critiques et Solidaires
- Susciter chez les jeunes l'acquisition de leur autonomie, la prise de responsabilité, l'évolution vers la citoyenneté, la mise en action, le développement de l'esprit critique, de l'expression et de la réalisation de soi

Mode d'introduction d'une demande :

Directement à la permanence, ou par téléphone, par mail, via le Site Internet ou encore la page Facebook.

Expertise et/ou projet particulier :

Animation ASSUETUDES proposée dans les écoles à partir de la 2^e secondaire – Collaboration Infor Jeunes et Inspecteur de Police (en charge des assuétudes) au Service d'Assistance Policière aux Victimes de la Zone de Police Stavelot/Malmedy.

Cette animation peut également être diffusée auprès des Jeunesses de Village, Maisons de Jeunes, Mouvements de Jeunesse.

OBJECTIF : Information sur tous les aspects de la problématique des assuétudes : volet judiciaire, volet médical, volet social.

ETAPE PREALABLE : Première approche de la problématique avec le visionnement en classe, en réunion,... de quelques vidéos extraites de « Scénarios pour la drogue » du CRISP France. Les jeunes listent une série de questions émergentes qui sont envoyées aux animateurs, qui les trient, les classent, et les « rangent » derrière 8 affirmations définies et utilisées au cours de l'animation.

ANIMATION – 3 X 50'

Présentation des intervenants

Annonce du sujet et de l'objectif

Présentation de la forme de l'animation : construite sur base des questions des jeunes, formulées suite au visionnement préalable de vidéos

Annonce du déroulement de l'animation : technique du FRASBEE, des phrases qui sont lancées, en sous-groupes, comme un Frisbee, pour susciter le débat.

8 phrases, 8 affirmations sont lues (pour une bonne compréhension) et soumises aux jeunes (définies par les animateurs, elles sont tantôt vagues, tantôt provocatrices, écrites de manière à susciter des réactions et des partages d'avis – elles permettent de déboucher sur des explications couvrant tous les aspects de la problématique des assuétudes)

Chaque petit groupe doit déterminer, sur base d'un consensus :

- 2 phrases avec lesquelles il est parfaitement d'accord
- 2 phrases avec lesquelles il n'est pas du tout d'accord
- 2 phrases avec lesquelles il est +/- d'accord
- 2 phrases restantes mises de côté parce que pas de consensus trouvé

Il est demandé aux jeunes de débattre entre eux pendant 15 minutes, de discuter, pas de voter, ils doivent trouver une position commune, qui convienne à tous.

RETOUR EN GRAND GROUPE : relevé dans chaque sous-groupe des 2 phrases sur lesquelles les jeunes sont parfaitement d'accord - écoute et partage des arguments - rappel aux jeunes de leurs questions, « rangées » derrière les affirmations - explications et réponses aux questions par l'expert Inspecteur de Police André-Marie SINDIC - Même mode d'opération pour chaque « paire d'affirmations ».

CONCLUSION : écoute des questions supplémentaires, des avis, des impressions - rappel des grandes lignes - encouragement à réfléchir à leurs choix et leurs comportements - information sur les adresses, services d'aide et coordonnées utiles

Gratuit – Grand local nécessaire pour travail en sous-groupes + une disposition des jeunes en arc de cercle + tableau noir, ou autre, le matériel d'écriture ad hoc.

Participation financière :

Non mentionné.

L'institution face à la problématique des assuétudes

Voir sous-point « Expertise et/ou projet particulier ».

Coordonnées et personnes de contact



Adresse : Rue des Rames, 63 – 4800 Verviers

Téléphone : 087/66.07.55

Mobile : /

Fax : /

E-mail : /

Site internet : /

Nom du directeur / responsable :

Madame JEAN Jessica

Heures d'ouverture

- Mardi – Jeudi – Vendredi de 14h00 à 17h00
- Mercredi de 12h00 à 17h00

À propos de l'institution

Public cible :

Jeunes de 12 à 26 ans.

Zone géographique d'action :

Verviers (et arrondissement).

Description générale :

Service d'information gratuit pour les jeunes de 12 à 26 ans dans les domaines qui les concernent (études, formations, job étudiant...).

Missions :

CIJ (Centre d'Information Jeunesse reconnu et agréé par la Fédération Wallonie-Bruxelles).

Mode d'introduction d'une demande :

- Pendant nos heures de permanence (sans rendez-vous)
- Par téléphone (087/660.755)
- Par e-mail (verviers@inforjeunes.be)

Expertise et/ou projet particulier :

- Création de supports d'informations
- Animations scolaires (emploi et web)
- Organisation d'événements destinés aux jeunes (dont Action Job)

Participation financière :

Gratuit.

L'institution face à la problématique des assuétudes

Information.

Coordonnées et personnes de contact



Adresse : Boulevard de La Constitution 153 – 4020 Liège

Téléphone : 04/342.65.96

Mobile : /

Fax : 04/342.22.15

E-mail : secretariat@hjulacle.be

Site internet : www.hjulacle.be

Nom du directeur / responsable :
Professeur TRIFFAUX Jean-Marc

Heures d'ouverture

- Lundi – Mardi – Vendredi : 8h30 -17h00
- Mercredi : 8h30 - 16h30
- Jeudi : 8h30-18h00

À propos de l'institution

Public cible :

A partir de 15 ans.

Zone géographique d'action :

Pas de limitation géographique.

Description générale :

Hospitalisation :

L'Hôpital de Jour Universitaire La Clé est une structure de soins dite à temps partiel. C'est-à-dire que l'hospitalisation est organisée sur cinq jours, du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00.

Notre établissement accueille un groupe de 30 patients qui sont amenés à vivre ensemble, dans l'écoute et le respect de chacun.

La prise en charge est encadrée par une équipe pluridisciplinaire composée de médecins assistants psychiatres, d'infirmières, de psychologues, d'une kinésithérapeute, d'une artiste plasticienne et d'éducateurs.

Lors de l'hospitalisation le patient bénéficie d'une psychothérapie individuelle, d'une prise en charge psycho-sociale et d'une psychothérapie groupale.

L'institution face à la problématique des assuétudes

besoins de chacun : activités à caractère créatif, activités d'expression, activités socio-culturelles, activités corporelles, activités de remise en forme, activités psycho-éducatives.

Quelles sont les conditions d'admission ?

- Être âgé de 15 ans minimum
- Être en ordre de mutuelle
- S'être présenté au rendez-vous de préadmission
- Être disponible tous les jours (obligation de présence ; toute absence devra être justifiée)

Suivi ambulatoire :

Outre une prise en charge à temps partiel, l'Hôpital de Jour Universitaire La Clé propose des consultations de suivi en polyclinique chez des médecins psychiatres ou auprès de psychologues cliniciens (dont un sexologue).

Missions :

Amélioration des symptômes, de l'attitude face aux symptômes et des relations humaines.

Mode d'introduction d'une demande :

Prendre un rendez-vous de préadmission par téléphone.

Expertise et/ou projet particulier :

Projet cyberdépendance

Dans le cadre de ce projet, nous proposons une prise en charge psychologique en ambulatoire, spécifique aux jeunes (à partir de 14 ans) présentant un usage excessif de jeux vidéo en ligne ainsi qu'à leur entourage. Nous proposons également une prise en charge psychologique en ambulatoire, spécifique aux personnes présentant une problématique d'usage excessif/pathologique de jeux d'argent et de hasard (en ligne ou pas) ainsi qu'à leur entourage. Le prix des consultations psychologiques est fixé à 42 euros. Un tarif à 15 euros est proposé pour des personnes rencontrant des difficultés (endettement, précarité...) ou à la demande du patient.

Participation financière :

- Assurés ordinaires : +/- 140 € par mois
- BIM / VIPO : +/- 40 € par mois

- Prise en charge de patients souffrant d'assuétudes.
Evaluation de la demande lors du rendez-vous de préadmission.
- Projet cyberdépendance
Voir sous-point « Expertise et/ou projet particulier ».

Coordonnées et personnes de contact

Adresse : Rue de Hodimont, 276 – 4800 Verviers

Téléphone : 087/31.07.10

Mobile : /

Fax : 087/35.30.71

E-mail :

info@accueil-asbl.be (Adresse générale)

social@accueil-asbl.be (Adresse du service social)

Site internet : *en cours d'actualisation*

Nom du directeur / responsable :

Monsieur FAFCHAMPS Bruno (Directeur)

Madame BERTRAND Christiane (Coordinatrice)

Heures d'ouverture

· 7j/7 et 24h/24

À propos de l'institution

Public cible :

Femmes en difficulté sociale et à leurs enfants.

Zone géographique d'action :

Majoritairement la région verviétoise mais l'ASBL accueille des personnes de toute la Belgique.

Description générale :

L'ASBL l'Accueil est une maison d'accueil pour femmes en difficulté avec ou sans enfants. Elle est ouverte 7j/7 et fonctionne 24h/24. La maison mère comprend 45 lits dont 3 réservés aux urgences (une nuit maximum). La durée maximum du séjour est de 9 mois.

Chaque séjour fait l'objet d'un contrat d'occupation du logement et d'un contrat d'accompagnement social déterminant les objectifs poursuivis avec les bénéficiaires afin de les aider à retrouver une vie sociale adaptée à leur capacité.

Après une quinzaine de jour, une psychologue du Relais Social reçoit la personne afin d'évaluer sa situation et lui apporter un soutien pour une période déterminée.

Les services offerts

LA LIGNE TELEPHONIQUE "VIOLENCES INTRAFAMILIALES" - 087/68.15.13

Créée sous l'impulsion de différentes associations féminines, cette permanence téléphonique, assurée par L'ACCUEIL asbl, répond à la spécificité de la problématique de la violence conjugale et fonctionne 24h/24, 7j/7. Afin d'offrir cette écoute qualifiée, les assistant(e)s sociaux(les) ou éducateurs(trices) écoutant(e)s de L'ACCUEIL asbl ont suivi une formation centrée sur l'accueil téléphonique des victimes de violence. Ainsi, nous considérons les impératifs suivants :

- Consacrer du temps ;
- Répondre "en direct" ;
- Offrir une écoute "spécialisée".

L'ACCUEIL

Toute femme qui se présente à nous sera reçue par notre service social pour autant que sa problématique relève du " sans-abrisme " ou de la violence intrafamiliale qu'elle soit physique, verbale ou psychologique. Un entretien social, voir psychologique, permettra d'aider la personne en l'orientant vers un service adapté ou en lui proposant l'hébergement et l'accompagnement social au sein de notre maison d'accueil.

L'HÉBERGEMENT

L'Accueil se déclare incompétent pour les personnes dont le comportement lié à une toxicomanie, un alcoolisme, une pathologie mentale grave, est incompatible avec une vie de groupe. Mais dans l'urgence, une femme souffrant d'une de ces pathologies sera hébergée le temps nécessaire à sa réorientation vers un service mieux adapté à sa situation. L'hébergement est organisé en trois unités de fonctionnement :

· Les chambres d'urgence

Elles sont au nombre de 2 pour 3 lits, ont été installées dans une aile de la maison d'accueil dans le but de pouvoir répondre encore plus efficacement aux demandes d'accueil d'urgence de femmes en difficulté, accompagnées ou non d'enfants. Equipées de manière plus sommaire, ces chambres sont proposées lorsque nous n'avons plus de chambre libre, uniquement pour une nuit et après 17 heures lorsque des démarches pour une réorientation de la personne sont impossibles. L'hébergement dans ces lits d'urgence peut durer 3 nuits lors des week-ends ou à la veille de jours fériés.

· La maison d'accueil

La maison d'accueil pour femmes en difficulté dispose à présent de 37 lits. Elle offre un encadrement permanent, et permet donc, un accueil 7 jours/7, 24h/24, tout au long de l'année. Il existe des chambres pour femmes seules, mais aussi des chambres pour familles. Chacune d'entre elles est équipée de gardes robes, d'une table, chaise(s) et d'un lavabo. Le reste des sanitaires et les autres locaux (cuisine, salon, salle à manger...) étant communs. Trois repas par jour sont organisés au sein de la maison d'accueil.

· La maison de la rue coronmeuse n°2 (logements autonomes)

Elle est également située à Verviers et existe depuis juin 1998. L'immeuble comporte cinq logements indépendants dont l'occupation est liée à un contrat d'accompagnement social. L'entrée dans cette unité de fonctionnement peut être envisagée après un séjour rue de Hodimont.

Missions :

Aide inconditionnelle de toute femme de plus de 15 ans, accompagnée ou non de ses enfants, qui se trouve momentanément sans logement, dans l'incapacité psychologique ou matérielle de vivre de manière autonome.

Plus de 50% des personnes qui s'adressent à L'Accueil sont des femmes victimes de violence intrafamiliale. Des aides et projets spécifiques sont développés pour faire face à cette problématique.

Face à des situations de violence conjugale ou intra familiale (physique, psychologique et/ou sexuelle), d'exclusion, d'isolement, de précarité financière, de rupture avec le monde administratif..., l'équipe de l'A.S.B.L "L'Accueil" va tenter d'aider les personnes à acquérir ou retrouver une autonomie sociale, financière et psychoaffective et à trouver leur épanouissement personnel.

Le rôle de l'équipe éducative et sociale sera donc d'aider les personnes à mieux se situer personnellement, à se retrouver, à structurer leur existence. Par un règlement prévoyant le déroulement de la journée, les pensionnaires retrouvent des repères dans la vie de tous les jours, elles apprennent ou réapprennent les gestes quotidiens. Par la régularisation de leur situation administrative, juridique, la gestion de leur santé, la cogestion financière, elles concrétisent leur projet individuel de réinsertion. A L'Accueil, elles sont provisoirement "chez elles", vivent dans un espace protégé, sécurisant, à l'abri des violences qu'elles ont fuies.

Mode d'introduction d'une demande :

Les personnes s'adressent directement à nous en se présentant ou en nous téléphonant ou encore en adressant un mail. D'autres sont orientées par la police ou un autre service social... Si nous n'avons pas de place, nous demandons à la personne de nous contacter tous les jours pour que dès que quelque chose se libère, nous puissions l'héberger. En cas d'urgence, nous pouvons proposer un lit pour la nuit avant de chercher une autre maison d'accueil.

Expertise et/ou projet particulier :

L'Accueil est aussi agréée comme Association de Promotion du Logement. Dans ce cadre, nous proposons des logements qui appartiennent à l'ASBL ou qui sont pris en gestion. L'occupation de ces logements est liée à un contrat d'accompagnement. Nous passons également des conventions d'accompagnements avec des personnes installées dans des logements privés.

L'objectif est de favoriser l'intégration à plus long terme aux personnes en situation de grande précarité et principalement aux femmes qui quittent la maison d'accueil. Dans le futur, nous ne nous limiterons cependant pas à cela et notre accompagnement pourra se faire en faveur d'un public qui n'est pas passé par la maison d'accueil.

Participation financière :

12,68 euros/jour/personne avec un maximum de 2/3 des revenus (Le calcul de ce taux est établi par le pouvoir subsidiant, le SPW).

L'institution face à la problématique des assuétudes

L'Accueil n'a pas une mission propre assuétudes. Néanmoins, dans la pratique quotidienne, il est très fréquent que les travailleurs sociaux soient confrontés à des femmes souffrant de dépendances (médicaments, alcool, marijuana, cocaïne, etc.).

Au sein de la Maison, la détention et la consommation sont interdites et punissables. Lorsque les personnes consomment à l'extérieur, elles doivent rentrer dans un état « correct », le critère étant que leur comportement doit être compatible avec la vie du groupe et la présence des enfants.

Rem : les personnes sous traitement méthadone sont acceptées.

Coordonnées et personnes de contact



Adresse : Rue Derrière la Vault – 4960 Malmédy

Téléphone : 0495/50.27.77

Mobile : 0487/69.69.65 (Responsable)

Fax : /

E-mail : info@lesrisquesdusamedisoir.be

Site internet : www.risquesdusamedisoir.be

Nom du directeur / responsable :

Monsieur Simon DETHIER (Président)

Heures d'ouverture

/

À propos de l'institution

Public cible :

Jeunes.

Zone géographique d'action :

Communes de Trois-Ponts, Stavelot, Malmedy et Waimes.

Description générale :

Les Risques du Samedi Soir » est une asbl exclusivement composée de bénévoles. Son objectif est de sensibiliser les jeunes aux risques liés aux sorties et particulièrement ceux liés à la vitesse et à la boisson. Pour ce faire, elle met en place un système de retour à domicile par des bus ou taxis lors de certains événements sur les communes de Trois-Ponts, Stavelot, Malmedy et Waimes. La sécurité étant leur priorité, ils font exclusivement appel à des chauffeurs professionnels.

Exemple d'événements couverts : bals de rhétos, nouvel an, carnavals, laetare, soirées privées, bals de jeunesse de village, bals de fêtes locales, ...

Les objectifs de l'asbl sont de diminuer les risques liés aux retours de soirées suite à la consommation d'alcool et de conscientiser les jeunes sur l'importance d'avoir une conduite responsable en ce qui concerne leur consommation d'alcool. En plus des retours

de soirées, l'asbl effectue également des animations de prévention dans les écoles à la demande.

Les risques du samedi soir a également une action plus étendue en matière de réduction des risques par la charte qu'elle fait signer aux organisateurs de soirées partenaires. Parmi les obligations auxquelles l'organisateur de soirée s'engage, nous retiendrons :

- L'obligation de servir de l'eau gratuitement et de proposer de la bière sans alcool
- Ne pas inciter la consommation d'alcool en grande quantité (avec des prix plus attractifs « au mètre » par exemple)
- Pas de suggestions à consommer des boissons alcoolisées dans la publicité ou les invitations

Missions :

Le but de l'asbl est de sensibiliser les jeunes aux risques liés aux sorties et plus spécifiquement ceux concernant la vitesse et la boisson.

Comment agit l'asbl ?

- Prévention dans les écoles (sur demande)
- Organisation de stands de prévention (sur demande)
- Organisation et coordination des retours lors de diverses soirées avec présence des membres de l'asbl sur le terrain.

Mode d'introduction d'une demande :

Il est possible de réserver son retour en toute sécurité auprès de l'asbl les Risques du Samedi Soir soit avant le bal soit après le bal.

Retour pour l'utilisateur	
Avant le bal	Après le bal
<p>L'utilisateur peut s'inscrire en réservant son retour et en se munissant de son titre de transport.</p> <p>L'inscription se fait via :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le site web : www.risquesdusamedisoir.be/agenda • L'application web sur smartphone et/ou tablette • Facebook en message privé : www.facebook.com/risquesdusamedisoir.asbl • Téléphone : 080/33.87.32 	<ul style="list-style-type: none"> • Après le bal, l'utilisateur peut se présenter dès l'arrivée de l'équipe de permanence au stand « les risques du samedi soir » afin de confirmer son retour et de recevoir les informations de son retour (bus ou taxi, heure de départ, etc.). • A l'heure fixée, l'utilisation donne son titre de transport complété à l'équipe de permanence, grimpe dans le véhicule et rentre en toute sécurité.

Retour pour le comité	
Avant le bal – Le comité	Après le bal
<ol style="list-style-type: none"> 1. Le comité reçoit la demande d'un organisateur, celle-ci est conforme à notre charte et reçoit notre accord 2. L'organisateur nous fait parvenir le contrat qui nous lie et définit les droits et devoirs de chacun 3. Le comité réserve les bus et taxis nécessaires 4. Le vendredi avant le bal en fin d'après-midi et en fonction des inscriptions reçues, nous adaptons la flotte de véhicules affétés. C'est pourquoi les utilisateurs sont invités à s'inscrire le plus tôt possible. 5. Les membres assurant la permanence reçoivent la liste des inscrits et organisent les horaires et les parcours des taxis et des bus pour que les trajets soient les plus courts possibles avec le minimum de véhicules. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les membres assurant la permanence se rendent sur place avant l'heure du premier départ réservé (généralement vers 1h du matin). 2. La permanence confirme à chaque utilisateur son moyen de transport et l'heure de départ en fonction des boucles et des heures demandées à l'inscription. C'est aussi à ce moment que les titres de transport en « post-vente » sont disponibles, et que les personnes non-inscrites peuvent compléter les véhicules où il reste des places vacantes. Toutes les personnes qui se sont inscrite sont certaines que nous trouverons une solution pour leur retour. 3. L'équipe de permanence gère les départs des bus et taxis jusqu'au dernier départ prévu. Elle s'assure que les personnes sont bien présentes, relève les titres de transport et transmet le parcours aux chauffeurs. 4. La mission est terminée

Expertise et/ou projet particulier :

/

Participation financière :

L'utilisateur (jeune ou moins jeune) est invité à réserver son trajet à l'avance sur le site web par le paiement d'un ticket à 3 euros. S'il ne réserve pas à l'avance, un certain nombre de ticket sont disponibles le jour même au prix de 5 euros, l'objectif étant de responsabiliser les jeunes en les encourageant à prévoir leur retour de soirée à l'avance.

Coordonnées et personnes de contact

Adresse : Rue Sainte-Anne, 20 – 4800 Verviers

Téléphone : 087/30.79.10

Mobile : /

Fax : 087/30.79/13

E-mail : maisonmarielouise@maisonmarielouise.be

Site internet : <https://www.guidesocial.be/maisonmarielouise/>

Nom du directeur / responsable :

Monsieur FORTHOMME Egide (Directeur)

Heures d'ouverture

- 24h/24

À propos de l'institution

Public cible :

Hommes ou familles ayant perdu leur logement (sans-abris, personnes en difficulté sociale).

Zone géographique d'action :

Verviers.

Description générale :

L'ASBL Maison Marie Louise est une maison d'accueil pour toutes personnes en difficulté et plus particulièrement des hommes et des familles sans logement (sans-abri).

La Maison propose plusieurs types d'aide :

- Des logements de transit avec une maison d'accueil pour hommes, d'une capacité de 23 lits et une autre pour familles d'une capacité de 67 lits, répartis en seize appartements. La durée du séjour est limitée à 275 nuits (9 mois)
- Des logements d'insertion (séjour à durée plus longue). La Maison a 54 appartements-studios à disposition ainsi que deux maisons de vie communautaire, d'une capacité totale de 31 lits.
- Un service d'accompagnement social assure l'encadrement des bénéficiaires de ces logements.
- Des ateliers occupationnels, de sport-loisirs et de culture sont proposés aux bénéficiaires.

- Un accompagnement médical et psychologique est également assuré en collaboration avec un médecin généraliste, un centre de santé mentale et une maison médicale.

Chaque séjour fait l'objet d'un contrat d'occupation du logement et d'un contrat d'accompagnement social déterminant les objectifs poursuivis avec les bénéficiaires afin de les aider à retrouver une vie sociale adaptée à leur capacité.

Missions :

Accueil, hébergement et accompagnement de la rue à l'insertion.

Mode d'introduction d'une demande :

Si vous désirez prendre contact avec la Maison Marie Louise, veuillez la contacter par téléphone : 087/30.79.10

Expertise et/ou projet particulier :

Développement de projets de logements d'insertion.

Participation financière :

Maison d'accueil et maison de vie communautaire

- Pension complète = 13,79 € / jour
- Gîte = 7,61 € / jour

Logements d'insertion :

- Loyer = entre 20-30% des revenus

L'institution face à la problématique des assuétudes

La Maison Marie Louise n'a pas une mission propre assuétudes. Néanmoins, dans la pratique quotidienne, il est très fréquent que les travailleurs sociaux soient confrontés à des personnes souffrant de dépendances. En effet, pour exemple, en 2011, 198 personnes sur 446 étaient dépendantes à une substance.

Au sein de la Maison, la détention et la pratique de drogue sont interdites mais cela n'empêche que les personnes se shootent à l'extérieur ou même à l'intérieur de la maison (sous peine d'expulsion).

Coordonnées et personnes de contact



Adresse : Rue Albert 1^{er}, 75 – 4820 Dison

Téléphone : 087/68.88.85

Mobile : /

Fax : 087/68.88.86

E-mail : mmbulledair@skynet.be

Site internet : /

Nom du directeur / responsable : /

Heures d'ouverture

· Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 (sur rendez-vous).
Pas de consultations durant les heures de table, c'est-à-dire de 12h30 à 13h30. Néanmoins le personnel reste disponible et accessible en cas d'urgence médicale.

À propos de l'institution

Public cible :

Tout public.

Zone géographique d'action :

Dison, Andrimont, Lambermont et Verviers.

Description générale :

La Bulle d'Air est une maison médicale fonctionnant avec le système de paiement forfaitaire visant l'accès au soin pour tous sans aucune distinction. La maison médicale prend uniquement en charge les patients habitant sur l'entité Dison-Verviers. Elle est reconnue et subsidiée comme Association de Santé Intégrée par la Région Wallonne.

Durant les heures d'ouverture, les personnes de l'accueil prennent en charge les demandes des patients que ce soit pour une prise de rendez-vous, pour une information ou un conseil.

Autour de l'accueil gravitent également des accompagnements psychosociaux et médicaux mis en œuvre par une équipe pluridisciplinaire composée de :

- Médecins généralistes;
- Assistante social ;
- Diététicienne ;
- Infirmière ;

- Kinésithérapeutes;
- Psychologues ;
- Accueillants.

En sus des soins de première ligne, cette équipe a à cœur de développer des activités de santé communautaire en partenariat avec le réseau social de la commune de Dison.

Missions :

L'objectif de la maison médicale « La Bulle d'Air » est de mettre à disposition de la population de la région de Verviers, un service de soins de santé primaires et communautaires, animé par une équipe pluridisciplinaire.

Les objectifs plus précisément...

- Pratiquer une approche globale de la personne grâce à un travail en équipe pluridisciplinaire.
- Dépasser le cadre de soins curatifs et s'étendre à une politique de soins "intégrés".
- Rendre les soins primaires accessibles à tous grâce à un mode de financement alternatif : le forfait.
- Collaborer avec le tissu associatif de Dison et de Verviers.

Mode d'introduction d'une demande :

Les rendez-vous doivent être pris en s'inscrivant. L'inscription est réalisable via la présentation de vignettes de la mutuelle ainsi que de la carte d'identité.

Expertise et/ou projet particulier :

/

Participation financière :

Aucune participation financière à l'exception des prises en charge diététique.

L'institution face à la problématique des assuétudes

Concernant ces dépendances, le patient présentant des troubles de dépendance est suivi par son médecin traitant au sein de la maison médicale « La Bulle d'Air ».

Coordonnées et personnes de contact



Adresse : Rue du palais, 151 – 4800 Verviers

Téléphone : 080/68.67.49

Mobile : /

Fax : 087/67.98.51

E-mail : info@mmlebrasero.be

Site internet : /

Nom du directeur / responsable : /

Heures d'ouverture

Horaire d'ouverture de l'accueil :

- Le lundi de 8h00 à 18h30
- Le mardi – mercredi – jeudi de 8h30 à 18h30
- Le vendredi de 8h30 à 19h00

Horaire des consultations médicales :

- De lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30 (sur rendez-vous)
- Service de garde assuré 24h/24 en semaine et le week-end. Nos médecins sont inscrits à l'AGEF.

À propos de l'institution

Public cible :

Tout public.

Zone géographique d'action :

La Maison médicale prend uniquement en charge les patients habitant l'entité de Verviers (4800, 4801, 4802).

Description générale :

Elle est reconnue et subsidiée comme Association de Santé Intégrée par la Région Wallonne et membre de la Fédération des Maisons médicales (cfr www.maisonmedicale.org).

Les patients inscrits bénéficient d'une approche pluridisciplinaire et globale par le personnel soignant.

Celui-ci se compose de :

- Médecins
- Assistant social
- Infirmière
- Accueillants
- Kinésithérapeute

Missions :

La Maison médicale a également une mission de prévention et de santé communautaire. Le but poursuivi par toute l'équipe est un accompagnement médico-psycho-social du patient, tout en visant son autonomie.

Mode d'introduction d'une demande :

Pour toute consultation médicale, le patient doit prendre rendez-vous au 080/68.67.49. Il a également la possibilité de se rendre à la Maison Médicale lors des heures d'ouverture de l'accueil et un service de garde est assuré 24h/24.

Pour toute demande, il est possible de contacter la Maison Médicale « Le Brasero » par e-mail (info@mmlebrasero.be) et par téléphone (080/68.67.49).

Expertise et/ou projet particulier :

/

Participation financière :

La Maison médicale fonctionne avec le système de paiement forfaitaire visant l'accès aux soins de santé de première ligne pour TOUS.

L'institution face à la problématique des assuétudes

L'équipe pluridisciplinaire de la Maison médicale face aux problèmes d'assuétudes (toxicomanies, alcools, médicaments, ...) répond à la demande de la personne dépendante, soit directement, soit en la redirigeant vers un service plus approprié.

La Maison médicale collabore avec les différentes associations locales de Verviers.

La délivrance de méthadone peut être réalisée, si la personne est inscrite à la Maison médicale, lors de la consultation médicale, selon la décision clinique du médecin et le cadre posé avec le patient.

Coordonnées et personnes de contact



Adresse : Rue des Sottais, 1 – 4800 Verviers

Téléphone : 087/31.62.90

Mobile : /

Fax : 087/31.62.93

E-mail : info@lamosaique.be

Site internet : /

Nom du directeur / responsable : /

Heures d'ouverture

Permanence de l'accueil :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30

Permanence des consultations médicales :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30 (sur rendez-vous)
- Consultations libres de 16h30 à 18h30
- Service de garde assuré 24h/24 (sauf le week-end) par les médecins de la maison médicale Mosaïque, La Bulle d'air et Le Brasero.

À propos de l'institution

Public cible :

Accessibilité aux soins pour tous.

La maison médicale prend uniquement en charge les patients habitant sur l'entité de Verviers/Dison.

Zone géographique d'action :

Agglomération de Verviers-Dison.

Description générale :

La maison médicale est reconnue et subsidiée comme Association de Santé Intégrée par la Région Wallonne et membre de la fédération des maisons médicales (cfr www.maisonmedicale.org)

Durant les heures d'ouverture, les personnes de l'accueil prennent en charge les demandes des patients que ce soit pour une prise de rendez-vous, pour une information ou un conseil.

Les patients inscrits bénéficient d'une approche pluridisciplinaire et globale par le personnel soignant.

Celui-ci se compose de :

- Médecins
- Assistants sociaux
- Infirmière
- Accueillants
- Kinésithérapeute
- Psychologue
- Diététicienne

En sus de la prise en charge médicale, la maison médicale propose également un accompagnement psychosocial ainsi que des animations de prévention à sa patientèle en vue de la responsabiliser dans la prise en charge de sa santé.

En plus des soins de première ligne, nous avons à cœur de développer des activités de santé communautaire en partenariat avec le réseau social de la commune de Dison.

La prise en charge globale du patient s'effectue par l'utilisation de son dossier individuel qu'il soit sous la forme papier ou informatique.

Missions :

La maison médicale a d'abord une mission curative (offre de soins de santé de première ligne) mais aussi une mission de prévention et de santé communautaire.

Mode d'introduction d'une demande :

Nouvelle inscription sur rendez-vous.

Expertise et/ou projet particulier :

/

Participation financière :

La maison médicale « Mosaïque » fonctionne avec le système de paiement forfaitaire visant l'accès au soin de santé de première ligne pour TOUS.

Parmi les patients de la maison médicale il y a (comme dans toute consultation médicale) des patients ayant une problématique d'assuétude. Il s'agit très souvent de personnes présentant un double diagnostic. L'équipe pluridisciplinaire répond à la demande de la personne dépendante, soit directement, soit en la redirigeant vers un service plus approprié.

La maison médicale collabore avec les différentes associations locales de Verviers. La délivrance de méthadone peut y être réalisée par les médecins mais uniquement si la personne y est inscrite.

Coordonnées et personnes de contact



Adresse : Rue Jourdan, 151 – 1060 Bruxelles

Téléphone : 02/644.22.00

Mobile : /

Fax : 02/644.21.81

E-mail :

modus@modusvivendi-be.org

Site internet : www.modusvivendi-be.org

Nom du directeur / responsable :

Madame VAN HUYCK Catherine

Heures d'ouverture

Modus Vivendi

· Lundi au vendredi de 9 à 17h

Permanence Modus Fiesta (Lieu d'accueil)

Adresse : 130, rue Van Artevelde à 1000 Bruxelles)

Horaire : Mercredi et jeudi : 16h à 20h.

Vendredi : 18h à 22h (Testing de 18h30 à 21h30).

À propos de l'institution

Public cible :

Usagers de drogues et professionnels susceptible de rencontrer des usagers de drogues dans le cadre de sa pratique.

Zone géographique d'action :

Wallonie et Bruxelles.

Description générale :

Depuis 1991, lors de la création de l'Agence de Prévention du SIDA, la coordination des interventions était organisée en « thématiques » prises en charge par différents organismes.

Créée en 1993, l'asbl Modus Vivendi devient alors responsable de la prévention du SIDA pour le public des usagers de drogues, sous-entendu les injecteurs de drogues par voie intraveineuse. Dans ce cadre, l'association avait un rôle de coordinatrice de toutes les

actions et interventions de prévention du SIDA destinées à ce public en Communauté française.

Peu à peu, le projet de prévention des risques infectieux s'est élargi à la réduction de l'ensemble des risques liés à la consommation et ce, pour tous les usagers de drogues (légal ou illégal) quels que soient les modes et types de consommation.

Missions :

Modus Vivendi met en œuvre, au bénéfice des usagers de drogues et avec leur participation, toute action et toute réflexion qui visent la Réduction des Risques liés à l'usage de drogues (SIDA, hépatites, MST, overdose, bad trip, isolement social, etc).

L'objectif général vise à réduire les risques et de prévenir les dommages que l'usage de drogues peut occasionner chez les personnes qui ne peuvent ou ne veulent pas s'abstenir de consommer des drogues.

Modus Vivendi promeut une Réduction des Risques dans le domaine de la santé mais aussi dans le champ social, y incluant les risques qui découlent des discours tenus sur les drogues et les usagers de drogues.

Mode d'introduction d'une demande :

Pour toute demande, il est possible de contacter Modus Vivendi par e-mail (modus@modusvivendi-be.org) et par téléphone (02/644.22.00).

Expertise et/ou projet particulier :

a) Accueil Modus Fiesta

Plusieurs projets sont développés par l'équipe de Modus Fiesta dont celui de point local d'accueil et d'information sur les nouvelles drogues de synthèse.

Actuellement situé dans le centre-ville de Bruxelles au 130, rue Van Artevelde à 1000 Bruxelles, on peut venir y parler de drogues sans discours moralisateur avec des professionnels et des jobistes (ex-)usagers de drogues.

On y trouve :

- des infos fiables et récentes sur les produits et les usages
- des conseils de Réduction des Risques
- des brochures, des préservatifs et du matériel (kit de sniff, matériel stérile d'injection, etc.)
- un répertoire d'adresses utiles
- des infos sur les fêtes à Bruxelles

Des psychologues, sociologues et assistants sociaux, travaillant à Infor-Drogues, participent également aux permanences pour répondre à des demandes d'accompagnement plus spécifiques et individuelles.

Des événements culturels et festifs y sont régulièrement organisés : expositions, débats, cinéclub, Dj'set : pour être tenu informé des activités de Modus Fiesta, likez-nous sur Facebook.

Plus d'info : <https://www.facebook.com/modus.fiesta>

Permanence à Modus Fiesta : Mercredi & jeudi de 16h à 20h et Vendredi de 18h à 22h (fermé les jours fériés).

Responsable de l'accueil : LIBOIS Bérénice (modusfiesta@modusvivendi-be.org)

b) Testing

L'analyse de produits psychotropes, appelée parfois « Testing », consiste à analyser le contenu et le dosage des composants contenus dans les produits psychotropes en circulation afin de réduire les risques liés à leur consommation.

L'analyse de produits psychotropes est un outil particulièrement intéressant :

- Il permet aux consommateurs d'exercer davantage de contrôle sur leur consommation
- Il fournit une information adaptée à la personne et au produit qu'elle vient faire analyser
- Il informe sur la multitude de substances que peut contenir un produit
- Il détecte les substances particulièrement à risque ou dont on ne souhaite pas les effets
- Il contribue à collecter de manière fiable et rapide des informations sur les produits en circulation.

Plus d'info : <https://www.facebook.com/modus.fiesta>

Permanence « Testing » (à Modus Fiesta) : Vendredi de 18h30 à 21h30.

Responsable « Projet d'analyse de produits psychotropes » : LIBOIS Bérénice (berenice.libois@modusvivendi-be.org)

c) En milieu festif

Equipe Mobile

Lors de gros événements festifs (ex. *Dour, Esperanzah* !), l'équipe mobile prévoit une action de réduction des risques spécifique adaptée au public qui fréquente l'évènement. Une équipe composée de professionnels (l'équipe de Modus Fiesta avec de nombreux partenaires locaux) et d'usagers de drogues formés à la réduction des risques proposent les services suivants :

- Information et conseils de RdR ;
- Diffusion de brochures et de matériel de prévention ;
- « Relax Zone » (voir plus bas)
- Comptoir d'échange de seringues ;
- Tournée de jobistes afin d'aider les personnes qui se sentent mal suite à la prise de produits ;
- Distribution d'eau ;
- Analyse de produits psychotropes.

Relax Zone

La Relax Zone réalise une prise en charge et un accompagnement des personnes rencontrant des problèmes physiques et psychiques mineurs liés à leur consommation de psychotropes licites et illicites.

Elle vise entre autres à :

- Créer un contact privilégié entre le public et les professionnels de la santé via un espace intégré au milieu festif ;
- Favoriser l'écoute, l'accompagnement et le relais lorsqu'il est nécessaire ;
- Réduire les accidents par une prise en charge précoce des fêtards ;
- Réduire les risques de déshydratation, d'hypothermie et d'hyperthermie, d'hypoglycémie, d'angoisse et de crise de panique ;
- Réduire les vols, agressions et relations sexuelles non-protégées et non-désirées chez tous ceux que la baisse de vigilance due au produit conduit à sous-estimer les risques pris ;
- Faciliter le travail de la Croix-Rouge en prenant en charge les personnes ayant consommé, voir abusé de drogues licites ou illicites et dont l'état ne relève pas de l'urgence médicale ;
- Réduire la consommation abusive de produits pouvant engendrer une assuétude.

Responsable Équipe mobile et Relax Zone : SARKISSIANE Illia (illia.s@modusvivendi-be.org)

Quality Nights:

Quality Nights est un label de bien-être en milieu festif. Le label Quality Nights rassemble plus de 70 établissements et événements partout en Belgique. Ce label de la fête regroupe des discothèques, salles de concert, concepts de soirée et festivals qui prennent soin de leur public en mettant en place des services utiles à leur santé.

Dans chaque lieu labellisé, on trouve toute une série de services : eau gratuite, préservatifs et bouchons d'oreille à prix modique, info sur la santé, alerte précoce en cas de circulation de drogues à haut risque, personnel sensibilisé à la Réduction des Risques et aux premiers secours, retour à domicile, etc. Les responsables de ces organisations ont choisi de s'engager sur base volontaire à en faire plus pour les personnes qui fréquentent leurs soirées.

Plus d'info : <https://www.facebook.com/QualityNightsFR/> et www.qualitynights.be

Responsable Quality Nights à Bruxelles : DE DRÉE Julie (julie.de.dree@modusvivendi-be.org)

Responsable implantation en Wallonie : FRANCOIS Marie (marie.francois@modusvivendi-be.org)

Drogues Risquer Moins :

Drogues Risquer Moins est un projet de diffusion d'informations de RdR, mené en milieu festif (festivals, soirées, discothèques, city parades, etc.).

Il est mis en œuvre en Région wallonne par diverses associations et services du secteur psycho-médico-social et développé à Bruxelles par Modus Fiesta.

Son objectif est de donner aux consommateurs les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé. Le projet opte ainsi pour une responsabilisation des usagers : responsable par rapport à soi-même (limiter les risques pour sa propre santé) et à autrui (prendre soin des autres et éviter de mettre en danger autrui).

Plus spécifiquement, le projet vise à sensibiliser les consommateurs aux risques liés à l'usage de produits psychotropes, les informer sur les moyens de réduire ces risques, sur le SIDA, les hépatites, les infections sexuellement transmissibles (IST) et renseigner sur les institutions locales d'aide, les possibilités de dépistage, etc.

Responsables du projet DR- Bruxelles : LIBOIS Bérénice (berenice.libois@modusvivendi-be.org) et SARKISSIANE Illia (illia.s@modusvivendi-be.org)

d) En milieu étudiant

Drink Different

Drink Different, le projet « Alcool en milieu étudiant » est un projet de Réduction des Risques liés à la consommation abusive d'alcool en milieu étudiant bruxellois. Il est subsidié par la COCOF depuis l'année académique 2013-2014.

L'objectif général est une normalisation des réflexes santé liés à la consommation d'alcool en milieu étudiant et donc, à terme, une diminution des prises de risques et des accidents en milieu étudiant bruxellois.

e) En milieu rue

Accès au matériel d'injection

Le « Dispositif d'Accès au Matériel Stérile d'Injection à Bruxelles et en Wallonie » est un dispositif de diffusion d'information et de matériel stérile d'injection à destination des consommateurs de produits psychotropes, dans une optique de Réduction des Risques liés à l'usage de drogues par injection.

Modus Vivendi gère notamment la centrale d'achat de matériel d'injection qui approvisionne différents services de diffusion de matériel situé en Wallonie et à Bruxelles. Par ailleurs, Modus Vivendi produit et diffuse le Stérifix, le seul kit d'injection disponible en pharmacie.

Boule de Neige

Boule de Neige est une méthode de prévention par les pairs :

Après avoir été formés à la RdR, des usagers de drogues transmettent à d'autres usagers un message de prévention du Sida, des hépatites et autres risques associés à la consommation de drogues. Il s'agit d'opérations de proximité, visant un public marginalisé d'usagers de drogues qui n'ont, en général, que peu ou pas de contacts avec les structures de soins, et qui sont peu touchés par les campagnes de prévention destinées au grand public. L'opération permet également de recueillir des informations sur les comportements et pratiques des usagers.

f) En milieu carcéral

Projet Prison

La prison est un milieu de vie – temporaire mais parfois récurrent – de certains usagers. La RdR n’attendant pas que les usagers viennent à elle, Modus Vivendi s’est donné pour mission de faire entrer la RdR par-dessus les hauts murs d’enceintes et les barbelés des prisons. L’association vise ainsi à promouvoir la RdR au sein des établissements pénitentiaires et donc aussi la participation des usagers et la reconnaissance de leur citoyenneté via par exemple l’organisation d’opérations Boule de Neige, la création et la diffusion d’outils d’information destinés aux usagers, etc.

g) Nos publications à destinations des usagers

Réalisées en collaboration avec des usagers des produits décrits, nos brochures et flyers s’adressent aux consommateurs et à leurs proches. Ils ne visent pas à encourager ou à décourager la consommation de psychotropes mais cherchent à donner une information correcte et détaillée pour un usage à moindre risque. Leur diffusion se fait de façon accompagnée dans le cadre de projets aux méthodologies spécifiques.

h) Nos formations

Modus Vivendi organise des formations à la Réduction des Risques liés à l’usage de drogues. Elles s’adressent à tout professionnel susceptible de fréquenter des usagers de drogues dans le cadre de sa pratique : personnel médical et paramédical, travailleurs sociaux, agents communaux, personnel pénitentiaire, éducateurs de rue, professeurs, animateurs, ...

Les différents programmes de formation proposés visent notamment à :

- Fournir aux intervenants une information claire sur les principaux risques associés à l’usage de drogues (exemples : transmission du Sida et des Hépatites, autres risques infectieux, overdoses, coup de surchauffe, etc.), ainsi que sur le traitement et la prévention.
- Les sensibiliser à l’importance de leur rôle dans la perspective d’une approche de Réduction des Risques. Dans cette optique, leur fournir les moyens de développer des stratégies concrètes de Réduction des Risques dans le cadre de leurs activités professionnelles.
- Encourager les démarches de prévention participative et initier les intervenants à la méthodologie spécifique de ce type d’actions.
- Promouvoir la citoyenneté des usagers de drogues et le refus de toute « diabolisation sanitaire » des usagers.

La pédagogie se veut participative : questions-réponses, échanges d’expériences et débats sont encouragés.

Calendrier des prochaines formations : <https://www.modusvivendi-be.org> > Nos Formations > Calendrier.

Info et inscriptions : Jean-Philippe Hogge

i) Divers

- Modus Vivendi organise plusieurs fois par an les « *Petits déjeuners de la Réduction des Risques* ». Destinés aux professionnels intéressés par les questions de Réduction des Risques liés à l'usage de drogues, ces petits déjeuners permettent à ces intervenants de se rencontrer et de réfléchir ensemble autour de différentes thématiques. Plus d'infos sur le site.
- La newsletter Brèves de Comptoir est un bimestriel d'information destiné aux associations actives en matière de réduction des risques associés à l'usage de drogues. Y sont repris des informations diverses sur la RdR : nouvelles parutions, présentation de projets, présentation d'institutions, colloques, débats, messages d'alertes précoces, nouvelles tendances, législation, nouveaux projets, etc.
- Les résultats de nos recherches, recherches-actions et évaluations sont en partie présentés dans notre publication « *Carnets du risque* ».
- Le Plan de Réduction des Risques vise à faire un état des lieux du contexte de la RdR à Bruxelles et à proposer un Plan d'action. Ce Plan porte sur plusieurs milieux de vie : la rue, les institutions de soins, les milieux carcéral, festif, sportif et enfin un groupe dit transversal. Plus d'info
- Le mouvement « Support. Don't Punish » 2018 plaide pour que les gouvernements commencent à investir dans des réponses plus efficaces et plus rentables de réduction des risques pour les usagers de drogues, pour la dépénalisation des usagers de drogues, ainsi que pour la suppression d'autres lois entravant les services de santé publique.

Participation financière :

Variable selon le type et l'objet de la demande (voir contact ci-dessus).

Coordonnées et personnes de contact



Adresse : /
Téléphone : /
Mobile :
 0476/64.30.54 (Belgique francophone)
 0488/70.65.75 (Namur)
Fax : /
E-mail : infopublicuena@gmail.com
Site internet : www.na-belgium.org
Nom du directeur / responsable : /

Heures d'ouvertures

Liste des groupes	Adresse	Horaires
Charleroi	Rue Léon Bernus 9 - 6000 Charleroi	Les mardis à 20h30 *
Namur	Venelle des Capucins 3 - 5000 Namur	Les mercredis à 19h30 *
Namur	"	Les vendredis à 19h00 *
Namur	"	Les dimanches 11h00 *
Liège	Centre Alfa - Rue de la madeleine 17 - 4000 Liège	Les lundis à 19h00 ** (farsi et français)
Liège	"	Les samedis à 10h30 *

* réunion ouverte au public, famille, etc.

** réunion fermée : réservée aux personnes qui ont un problème avec la drogue ou qui pensent en avoir un.

À propos de l'institution

Public cible :

Toute personne qui désire arrêter de consommer de la drogue, quelles que soient les drogues ou la combinaison particulière de drogues consommées y compris l'alcool.

Zone géographique d'action :

Toute la Belgique Francophone.

Description générale :

Narcotiques Anonymes est une association à but non lucratif, composée d'hommes et de femmes pour qui la drogue était un problème majeur. Nous sommes des dépendants en rétablissement qui se réunissent pour s'entraider à rester abstinents. Elle est présente dans plus de 140 pays.

· Les groupes NA.

En Belgique, la plupart des réunions comprennent de 10 à 30 participants, hommes et femmes, de tous âges et de tous milieux sociaux. La richesse partagée des expériences vécues permet le plus souvent au "jeune" participant de recevoir une réponse concrète aux questions qu'il se pose. Les partages sont empreints d'une réelle empathie entre les participants, qui ont pratiquement tous connus des souffrances et des difficultés semblables. Les partages ne sont ni des discussions ni des leçons, ce sont des échanges d'expériences de vie et de conseils de comportement, dont la sincérité est protégée par l'anonymat et la confidentialité.

Missions :

Basées sur la valeur thérapeutique d'un dépendant en aidant un autre, les membres de Narcotiques Anonymes (NA) apprennent les uns des autres comment vivre sans drogue. Les membres les plus expérimentés peuvent aider, conseiller, individuellement les nouveaux membres.

Mode d'introduction d'une demande :

Toute personne qui veut arrêter de consommer est la bienvenue dans nos réunions sans demande préalable, toutefois nous sommes disponibles aux numéros ci-dessous pour plus d'information.

Belgique Francophone : 0496/64.30.54
Namur : 0488/70.65.75

Expertise et/ou projet particulier :

/

Participation financière :

Narcotiques Anonymes s'efforce de subvenir entièrement à ses besoins à travers les contributions de ses membres et n'accepte pas de contribution d'un non membre.
Il n'y a pas de cotisation, chacun participe selon ses moyens lors d'une « collecte » en fin de réunion.

Coordonnées et personnes de contact



Siège principal

Adresse : Rue Beeckman, 26 – 4000 Liège

Téléphone : 04/279.56.67

Mobile : /

Fax : 04/237.93.31

E-mail : openado@provincedeliege.be

Site internet : <http://www.openado.be>

Heures d'ouverture

Non mentionné.

À propos de l'institution

Public cible :

Enfants et adolescents de 0 à 25 ans, aux familles et aux professionnels.

Zone géographique d'action :

Province de Liège.

Description générale :

Notre équipe pluridisciplinaire se compose d'assistants sociaux, de psychologues, de criminologues, d'éducatrices, d'un médecin-psychiatre, d'une assistante juridique, ...

Axe accueil

Openado Herve	Openado Theux	Openado Welkenraedt
Maison de Quartier <u>Adresse :</u> Rue du centre, 32 4651 Battice (Herve) <u>Téléphone :</u> 0471/34.97.91 <u>E-mail :</u> Openado.Herve@provincedeliege.be	Au J.E.P.S. <u>Adresse :</u> Rue des 600 Franchimontois, 1 4910 Theux <u>Téléphone :</u> 0471/34.97.91 <u>E-mail :</u> Openado.Theux@provincedeliege.be	Au Centre J <u>Adresse :</u> Rue de l'Usine, 36 4840 Welkenraedt <u>Téléphone :</u> 0471/34.97.91 <u>E-mail :</u> Openado.Welkenraedt@provincedeliege.be
Uniquement sur rendez-vous	Uniquement sur rendez-vous	Uniquement sur rendez-vous

Openado propose :

- une information claire concernant les thématiques liées à l'enfance et à l'adolescence ;
- un lieu d'écoute où inquiétudes et questionnements peuvent être exprimés dans un cadre chaleureux et convivial ;
- un accompagnement psychologique en vue d'une meilleure orientation ;
- un accompagnement suite à un suicide (ou tentative de suicide) dans une école ou un service dédié aux jeunes (0-25 ans) ;
- un accompagnement individuel pluridisciplinaire (psychologique, social, juridique...);
- coordonné avec les partenaires pertinents pour chaque situation, avec une attention particulière pour les jeunes de 16 à 25 ans ;
- un travail en concertation avec les professionnels des secteurs de la jeunesse, de l'Aide à la Jeunesse, de la santé mentale, du milieu hospitalier, de l'aide sociale... ;
- des conférences tout public ;
- des ateliers thématiques à l'intention des parents ou des jeunes ;
- des ateliers de rencontres parents-enfants.

Axe prévention

Openado propose :

- des actions de prévention et des espaces de parole, dans les établissements scolaires (maternels, primaires, secondaires) et parascolaires autour de thèmes comme
 - le respect de soi et des autres, l'estime de soi, les sentiments, la coopération, les réseaux sociaux, la gestion des conflits...
- Objectif : permettre aux jeunes une meilleure connaissance de soi et des autres et de développer des compétences psycho-sociales ;

- un accompagnement des équipes éducatives dans la réalisation et la mise en place d'un projet adapté à l'établissement ;
- des séances d'information et de prévention sur les assuétudes et la gestion des consommations ;
- un soutien aux professionnels en matière d'assuétudes au sens large via l'échange et le prêt gratuit de différents outils (jeu pédagogique « Cool les jeunes ! ? », parcours « Alcovision », Ecrans@plat, expositions...);
- des séances de sensibilisation et d'information, des animations spécifiques et des outils de prévention sur la thématique du harcèlement en milieu scolaire et des jeunes en détresse ou en mal-être.

Missions :

Cf. ci-dessus.

Mode d'introduction d'une demande :

Uniquement sur rendez-vous.

Expertise et/ou projet particulier :

Cf. ci-dessus.

Participation financière :

Aucune.

L'institution face à la problématique des assuétudes

Le service Openado propose des séances d'information et de prévention sur les assuétudes et la gestion des consommations. En outre, Openado offre un soutien aux professionnels en matière d'assuétudes au sens large via l'échange et le prêt gratuit de différents outils (jeu pédagogique « Cool les jeunes ! ? », parcours « Alcovision », Ecrans@plat, expositions, ...).

En outre, le service Openado propose une information, une orientation ou un accompagnement psychologique visant la diminution ou l'arrêt des consommations de cannabis et/ou d'alcool chez les jeunes âgés de 25 ans maximum ainsi que des séances d'information et un bilan de consommation à destination des consommateurs de Cannabis et/ou d'alcool sous probation prétorienne.

Par cohésion sociale, on entend :

« L'ensemble des processus, individuels et collectifs, qui contribuent à assurer à chacun l'égalité des chances et des conditions, l'équité et l'accès aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel, et qui visent à construire ensemble une société solidaire et co-responsable pour le bien-être de tous ».

Le PCS répond cumulativement à deux objectifs :

- Réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès effectif à tous aux droits fondamentaux ;
- Contribuer à la construction d'une société solidaire et co-responsable pour le bien-être de tous.

Pour les atteindre, le plan se décline en actions coordonnées visant à améliorer la situation de la population par rapport à la cohésion sociale et aux droits fondamentaux répartis en 7 axes :

- Le droit au travail, à la formation, à l'apprentissage, à l'insertion sociale ;
- Le droit au logement, à l'énergie, à l'eau, à un environnement sain et à un cadre de vie adapté ;
- Le droit à la santé ;
- Le droit à l'alimentation ;
- Le droit à l'épanouissement culturel, social et familial ;
- Le droit à la participation citoyenne et démocratique, aux technologies de l'information et de la communication ;
- Le droit à la mobilité.

Dans un contexte de précarisation et d'exclusion croissantes, le PCS permet de coordonner et développer un ensemble d'initiatives au sein des communes pour chacun puisse vivre dignement en Wallonie.

Le plan est un dispositif ensemblier – adopté pour 6 ans – et est résiduaire : il soutient et complète les autres dispositifs déjà existants et permet de faire le lien ou de renforcer des actions individuelles ou collectives, de répondre à des besoins spécifiques de la population, d'assurer la transversalité des services offerts aux citoyens.

Il permet également de mutualiser les moyens des différents intervenants et de générer de nouvelles dynamiques partenariales plus efficaces. Dès lors, pour la mise en œuvre effective d'une action du plan, afin de renforcer les synergies et les économies d'échelle au niveau local.

Les actions menées ciblent prioritairement les personnes précarisées au regard de l'accès aux droits fondamentaux.

Ci-dessous vous trouverez les **Plan de Cohésion Sociale (PCS)** situé sur l'arrondissement judiciaire de Verviers.

RÉGIONS	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Spa	Rue Hanster, 4 – 4900 Spa	087/77.48.65
Dison	Rue Léopold, 36 – 4820 Dison	087/46.99.84
Herve	Rue du collège, 26 – 4650 Herve	087/69.36.91
Malmedy	Rue Jules Steinbach, 1 – 4960 Malmedy	080/79.96.33
Pepinster	Rue La Nô, 51 – 4860 Pepinster	087/63.00.86
Plombières	Place Communale, 7 – 4850 Plombières	087/33.96.64
Stavelot	Place de Saint-Remacle, 32 – 4970 Stavelot	080/28.24.30
Theux	Place du Perron, 2 – 4910 Theux	087/68.12.48
Thimister-Clermont	Croix henri-Jacques, 3 – 4890 Thimister-Clermont	087/30.77.21
Verviers	Rue des Alliés, 19 – 4800 Verviers	087/35.37.25
Welkenraedt	Welkenraedt	087/32.41.44

Coordonnées et personnes de contact



Plate-Forme Psychiatrique Liégeoise

Adresse : Quai des Ardennes, 24 – 4020 Liège

Téléphone : 04/344.43.86

Mobile : 0499/91.75.13 (Coordination)

Fax : /

E-mail : info@pfpl.be ; coordination.generale@pfpl.be

Site internet : www.pfpl.eu

Nom du directeur / responsable :

Madame LITRAN Géraldine (Coordinatrice)

Service de médiation de la Plate-Forme Psychiatrique Liégeoise

Adresse : Quai des Ardennes, 24 – 4020 Liège

Téléphone : 04/344.43.86

Mobile : 0493/71.98.58

Fax : /

E-mail : mediation@pfpl.be

Site internet : www.pfpl.eu/mediation/

Nom du directeur / responsable :

Madame DORTU Delphine (Médiatrice)

Heures d'ouverture

Permanences pour la PFPL :

- De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Service de médiation de la Plate-Forme Psychiatrique Liégeoise

ISoSL, secteur A, Santé Mentale :

- Site Agora : lundi de 14h30 à 16h00, bureau de polyclinique
- Site Petit-Bourgogne : lundi de 10h00 à 12h00, salle d'audience
- CHS L'Accueil à Lierneux : mardi de 10h00 à 12h00

- Clinique Psychiatrique des Frères Alexiens à Henri-Chapelle : mardi de 14h00 à 16h00, bureau polyvalent

- CHS Clinique Notre Dame des Anges : mercredi de 10h00 à 12h00, bureau service social

À propos de l'institution

Public cible :

Tous professionnels dans le secteur socio-sanitaire intéressés et concernés par le secteur de la santé mentale en province de Liège.

Zone géographique d'action :

Province de Liège à l'exclusion donc des neuf communes constituant la Communauté germanophone de Belgique.

Description générale :

La Plate-Forme est une asbl agréée en tant qu'association d'institutions et de services psychiatriques, conformément à l'arrêté royal du 10 juillet 1990, modifié par l'arrêté royal du 8 juillet 2003. Ce cadre légal définit les missions des plates-formes notamment en ce qui concerne l'organisation de la concertation en fonction de groupes cibles répartis par tranches d'âge. La Plate-Forme organise de manière régulière des groupes de travail accessibles à l'ensemble de ses membres au sujet des trois classes d'âge définies par ces Arrêtés Royaux. Il s'agit du groupe de travail pédopsychiatrique (0 – 18 ans), du groupe de travail adultes (19 – 65 ans) et du groupe de travail personnes âgées (+ de 65 ans). Deux groupes de travail plus spécifiques ont également été créés en concertation avec des représentants du SPF Justice et concernent la Défense Sociale et la Mise en Observation.

Depuis le 1er janvier 2015, la Wallonie est devenue pleinement compétente pour le financement structurel des plates-formes et pour leur agrément.

La Plate-Forme Psychiatrique Liégeoise regroupe sur base volontaire :

- 4 Services de Psychiatrie d'Hôpital Général ;
- 6 Hôpitaux Psychiatriques ;
- 6 Maisons de Soins Psychiatriques ;
- 23 Services de Santé Mentale ;
- 9 Initiatives d'Habitations Protégées ;
- 27 Structures conventionnées Inami ;
- 5 Services de Psychiatries de Liaison.

Ainsi que, d'autres secteurs tels les soins à domicile, des structures dépendantes de l'AVIQ Branche Handicap, les mutuelles, les associations de patients/usagers/familles, des services spécifiques aux assuétudes, de prévention...

En plus de ces groupes de travail, la Plate-Forme Psychiatrique Liégeoise possède un service Médiation Droits du patient.

Le centre de guidance est :

- Un lieu de consultation où l'on peut s'informer, demander un avis auprès d'un spécialiste de la santé mentale.

- Un lieu de traitement où l'on pratique différentes formes de psychothérapies, des guidances psychiatriques, psychologiques et sociales.
- Un lieu d'échange entre professionnels et personnes intéressées à la santé mentale.
- Un organisateur d'activités diverses visant à l'information, la prévention, à la sensibilisation et à l'éducation dans le domaine de la santé mentale.
- Un lieu de formation et de supervision pour personnes et groupes intéressés.

Missions :

La Plate-Forme Psychiatrique Liégeoise asbl, couvre le champ des soins de santé mentale sur le territoire de la province de Liège. Elle vise une conception intersectorielle des soins. La PFPL mène des concertations suivant les groupes cibles définis par tranches d'âge, conformément aux dispositions de l'AR du 8 juillet 2003. Ainsi, un groupe de travail spécifique existe pour chacune des tranches d'âge citées. Le GTP s'intéresse au groupe cible des 0-18 ans, le GTAd concerne le groupe cible des 19-65 ans et le GTPA considère les plus de 65 ans. Des groupes de travail spécifiques existent lorsque soit la nature du groupe cible, soit l'existence d'un circuit de soins spécifique, justifie l'organisation d'une concertation particulière les concernant.

Mode d'introduction d'une demande :

Pour toute demande, il est possible de contacter la PFPL par e-mail (info@pfpl.be) et par téléphone (04/344.43.86 ou 0499/91.75.13).

Si le patient désire introduire une plainte auprès du service de médiation, il dispose de plusieurs voies d'accès :

- Par téléphone
- Par courrier
- En direct dans le cadre des permanences organisées sur les sites hospitaliers

Expertise et/ou projet particulier :

Non renseigné.

Participation financière :

Service gratuit.

Il n'est pas demandé de participation financière aux membres de la PFPL.

L'institution face à la problématique des assuétudes

Dans le cadre des missions reprises dans l'arrêté royal du 8 juillet 2003, la concertation est organisée suivant les groupes cibles définis par tranches d'âge où la problématique

des assuétudes peut être abordée. La PFPL n'accueillant pas des usagers en tant que tels, il n'y a dès lors pas de critères d'inclusion/exclusion.

Enfin, nous disposons d'une base de données « Spiller » (outil permettant de référencer l'ensemble des intervenants en santé mentale sur le territoire de la province de Liège) avec une base de données spécifique « assuétudes ».

Prévention et Accompagnement
des Comportements Toxicomanes
(PACT)

Plan de Prévention de la Ville de
Verviers

Coordonnées et personnes de contact



Adresse : Rue Spintay, 52 – 4800 Verviers

Téléphone : 087/32.60.51

Mobile : /

Fax : 087/326.061

E-mail : plan.prevention@verviers.be

Site internet : www.prevention-verviers.be

Nom du directeur / responsable :

Madame MAWET Isabelle (Fonctionnaire de Prévention)

Heures d'ouverture

Pour tout contact avec le Plan de Prévention :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00 sur rendez-vous.

Pour tout contact avec « Le Ressort » :

- Lundi – Mardi – Mercredi de 13h30 à 17h00
- Jeudi de 11h00 à 16h00
- Vendredi de 13h30 à 16h00

À propos de l'institution

Public cible :

Conditions d'accès :

- Habiter Verviers ou avoir un lien avec la ville (emploi, scolarité, famille, ...)
- A partir de 18 ans

Zone géographique d'action :

Verviers.

Description générale :

La Ville de Verviers développe des projets destinés à promouvoir la qualité de vie et également accroître le sentiment de sécurité de ses habitants, notamment au travers de son Plan de Prévention. Par le biais d'un travail de proximité, une approche préventive et la mise en place d'une offre de services diversifiés, les intervenants sociaux et les Gardiens

de la paix tentent, en partenariat avec les associations et les autres services communaux, de favoriser le bien-être de tous les citoyens verviétois au sein des quartiers.

Missions :

Les intervenants sociaux développent un travail social destiné à:

- Apporter un soutien aux personnes en grande précarité et qui présentent une dépendance : par le biais d'entretiens psychosociaux individuels, par du travail social de rue et via le lieu d'accueil « le Ressort » ;
- Favoriser un mieux-vivre au sein des quartiers : mobilisation des habitants dans des projets visant la mise en valeur des quartiers et le bien-vivre ensemble ; médiation individuelle et/ou collective, gestion des réunions Q+; travail social de rue ;
- Apporter un soutien aux jeunes en difficultés : présence quotidienne sur les lieux extérieurs occupés par les jeunes et leur famille pour créer du lien, informer et si nécessaire, accompagner ; développement d'outils pédagogiques et de projets destinés aux jeunes, dans un principe de réduction des risques ;
- Favoriser la mixité sociale, culturelle et culturelle : création de lien entre tous les acteurs du « système quartier » et en développant une citoyenneté active ; développement d'actions avec les habitants, les lieux de culte et les associations, en lien avec la réalité des quartiers.

Les Gardiens de la paix ont pour missions:

- Une présence préventive sur l'espace public ;
- L'information aux citoyens ;
- La prévention du vol (à la tire, à l'étalage, de et dans les véhicules) ;
- La sécurité routière (traversées aux abords des établissements scolaires) ;
- La sécurisation lors de grands événements (Fiesta City, Euro, Tour de France...) ;
- Le respect du règlement zonal de police (trottoirs, poubelles...).

Mode d'introduction d'une demande :

Par contact téléphonique ou sur simple présentation durant les heures d'ouvertures.

Expertise et/ou projet particulier :

Soutien aux personnes en grande précarité et qui présentent une dépendance ; médiation individuelle et collective ; travail social de rue...

Participation financière :

Service gratuit.

Soutien aux personnes en grande précarité et qui présentent une dépendance – Equipe PACT

Par du travail social de rue et via le lieu d'accueil « le Ressort », les intervenants de l'équipe PACT proposent un accompagnement à toute personne présentant une problématique d'addiction ainsi qu'à la famille et/ou au couple.

Concrètement, l'équipe du PACT :

- propose une *orientation du public cible* : informations spécifiques sur les assuétudes et sur les trajectoires de soin. Orientation du public demandeur vers les structures de soins (cure ou post-cure) et/ou vers des accompagnements en ambulatoire. Orientation de l'entourage des personnes souffrant de dépendances.
- réalise du *travail social de rue*, qui consiste à parcourir les différents lieux verviétois où est susceptible de se trouver le public cible.

Les objectifs sont d'entrer en contact et de créer du lien avec le public cible, devenir personne ressource disponible en cas de problème. Les intervenants peuvent aussi orienter et accompagner le public cible dans diverses démarches socio-administratives sur le terrain.

- *Un lieu d'accueil : Le Ressort*, lieu d'accueil inconditionnel ouvert tous les après-midis, rue Ortman 42 à Verviers.

Concrètement, le lieu est agencé tel un appartement didactique, permettant à chacun de venir se poser, échanger, mais aussi se cuisiner un repas, laver son linge, ou encore proposer et monter des projets ou activités extérieures. Cette action s'adresse à tout habitant de Verviers vivant une situation d'exclusion sociale, bénéficiant de faibles revenus et présentant une problématique liée à l'addiction.

Coordonnées et personnes de contact



Adresse : Rue de la Calamine, 52 – 4801 Verviers

Téléphone : 087/31.03.15

Mobile : 0477/39.25.62

Fax : 087/33.03.12

E-mail : relais.social.verviers@skynet.be

Site internet : www.relais-social-verviers.be

Nom du directeur / responsable :

Madame Anne DELVENNE (Coordinatrice)

Heures d'ouverture

- Tous les jours ouvrables de 8h30 à 16h30

À propos de l'institution

Public cible :

Toute personne en grande précarité.

Zone géographique d'action :

Arrondissement de Verviers.

Description générale :

Le Relais Social de Verviers met en réseau des services publics et associatifs qui luttent contre l'exclusion.

Cette coordination d'organismes a comme objectif de développer des actions sociales permettant aux personnes en difficulté de surmonter la crise et l'urgence et de se sentir à nouveau acteurs de leur devenir.

4 axes de travail :

- L'urgence sociale
- L'accueil de Jour
- Le travail de rue
- L'hébergement d'urgence

Missions :

Passer de l'urgence à l'insertion.

Mode d'introduction d'une demande :

- Via un des 45 partenaires du Relais social
- Par mail : relais.social.verviers@skynet.be
- Par téléphone : 087/31.03.15

Expertise et/ou projet particulier :

Le Relais Social de Verviers est un dispositif de seconde ligne avec des psychologues, une infirmière, des assistants sociaux, des magasiniers, une secrétaire et une éducatrice.

Le Relais Social de Verviers est opérateur de 3 projets :

LE RELAIS SANTÉ : vise les personnes en situation précaire, en rupture de lien social et/ou familial et dont la santé mentale et physique fragilisée est un obstacle à leur accueil et/ou à leur réinsertion sociale.

Des psychologues et une infirmière proposent notamment de faciliter l'accès aux soins, aux aides et au réseau des partenaires du Relais social. Elles se rendent sur le terrain, dans le milieu de vie des personnes concernées et vont à la rencontre des usagers, même s'il n'y a pas de demande d'aide spécifique. Une écoute et un accompagnement sont toujours apportés à toute personne qui fréquente les services d'un partenaire du R.S.U.V., ainsi qu'aux intervenants sociaux des partenaires, soucieux de mieux appréhender les comportements des usagers en souffrance.

INTERFACE HÉBERGEMENT - LOGEMENT : Les objectifs généraux du projet de l'Interface sont :

1. Via un accompagnement social concerté avec les partenaires, favoriser l'insertion et le maintien dans le logement du public cible (axe post-hébergement)
2. Lorsqu'une ou des problématiques (problèmes de santé/santé mentale, administratifs, financiers, relationnels, ...) est détectée, éviter que cela ne compromette l'installation durable dans le logement du public cible (axe logement).

RÉVERVAL (RÉSEAU VERVIÉTOIS D'ACCOMPAGNEMENT ALIMENTAIRE) : initiative originale qui, depuis 2008, vise à garantir un travail de réseau dans le domaine de l'aide alimentaire. Il permet de gérer des stocks de vivres et de produits, destinés aux partenaires qui offrent une aide alimentaire et aussi de proposer un accompagnement

social adapté à ces mêmes partenaires afin d'optimiser l'encadrement des bénéficiaires. Au dernier recensement, le projet a comptabilisé 2 865 personnes aidées (enfants compris), ce qui représente 1 230 ménages qui ont recours à une aide alimentaire sur les communes de Verviers, Dison (N.B. : le C.P.A.S. de Dison n'est pas partenaire), Pepinster et Limbourg. Réverval collecte les invendus alimentaires de deux Delhaize, d'un Red Market et d'un Eurospar et bénéficie des récoltes de vivres, organisées, chaque fin d'année, par l'Opération privée « Verviers, ma Ville ...solidaire ». Depuis septembre 2014, une équipe de l'A.P.E.M.- T21 collabore à la gestion des stocks avec des jeunes déficients mentaux.

Participation financière :

Gratuité (à l'exception des colis alimentaires dépendant des associations) pour un public précarisé.

L'institution face à la problématique des assuétudes

Prise en charge des problèmes d'assuétudes au travers du public cible rencontré dans les projets.

Pas de spécificité du travail en assuétudes. L'assuétude n'est pas un critère d'exclusion pour la prise en charge.

Coordonnées et personnes de contact



Adresse : Rue de Dinant, 18 – 4800 Verviers

Téléphone : 087/26.77.65

Mobile : 0498/50.63.37

Fax : 087/22.03.70

E-mail : rassaef@gmail.com

Site internet : www.rassaef.be

Nom du directeur / responsable :

Madame HANSEN Céline (Coordinatrice)

Heures d'ouverture

- Lundi de 8h30 à 16h20
- Deux mercredis par mois de 8h30 à 16h20
- Jeudi de 8h30 à 16h20

À propos de l'institution

Public cible :

Tous professionnels concernés et intéressés par le domaine des assuétudes.

Zone géographique d'action :

L'arrondissement de Verviers (zone de soins 06), c'est-à-dire : Aubel, Baelen, Dison, Herve, Jalhay, Lierneux, Limbourg, Malmedy, Olne, Pepinster, Plombières, Spa, Stavelot, Stoumont, Theux, Thimister-Clermont, Trois-Ponts, Verviers, Waimes, Welkenraedt.

Description générale :

Qu'il s'agisse de médicaments psychotropes, de drogues, d'alcool ou encore de tabac, ces consommations constituent un réel problème pour la santé publique. On peut se rendre compte en analysant le tissu associatif qui se développe autour des personnes toxicomanes, qu'énormément de services manquent de reconnaissance de la part des services publics pour leur travail.

Suite à ce constat, les politiques publiques ont, entre autre, mis en place le décret du 27 novembre 2003 légiférant sur le travail en réseau en matière d'assuétudes. Ce décret avait pour objectif de renforcer la cohérence des actions menées par les institutions mais aussi d'améliorer la qualité et l'accessibilité des services offerts. Dans la pratique, son application a fait apparaître toute une série de difficultés et les objectifs visés n'ont pas

été atteints. Face à cela, un projet de réforme a été proposé et c'est ainsi qu'est paru le décret du 30 avril 2009. Ce nouveau décret a pour objectif d'accroître la qualité de la prise en charge des concitoyens souffrant directement ou indirectement d'un problème d'assuétudes.

Le Réseau d'Aide et de Soins Spécialisés en Assuétudes de la zone 6 s'est constitué en ASBL le 14 décembre 2011 sous le nom « RASSAEF ». L'initiative de ce projet émane d'une concertation entre le Service de Santé Mentale de Verviers, la Clinique Psychiatrique des Frères Alexiens, le Centre de Cure des Hautes Fagnes et le Service Prévention de la Ville de Verviers.

Très vite, d'autres institutions ont manifestés leur intérêt pour le RASSAEF et ont rejoint le réseau. Il s'agit du Centre Hospitalier Peltzer-La Tourelle, le Centre Public d'Action Sociale de Plombières, la Ville de Malmedy et l'Association des médecins Généralistes de l'Est Francophone.

Ensemble, ils constituent une parité parfaite du secteur public et du secteur privé et une représentativité géographique complète de l'ensemble de la zone 6.

Ainsi, le Conseil d'Administration du RASSAEF a été constitué par l'Assemblée Générale du 14 décembre 2011, chaque membre ayant voté l'approbation du projet de statuts et ayant désigné son représentant effectif et suppléant pour l'Assemblée Générale.

Un Comité de Pilotage a également été créé selon les dispositions prévues par le décret et sur proposition de chacun des membres de l'Assemblée Générale.

Missions :

Dans le but d'améliorer la qualité des soins et de l'aide et de favoriser la continuité des prises en charge, le RASSAEF a pour missions :

- 1° L'identification de l'offre existante en collaboration avec la Plate-Forme Psychiatrique Liégeoise et de la demande d'aide et de soins en matière d'assuétudes dans la zone de soins n° 6 ;
- 2° La concertation institutionnelle relative à la répartition des tâches et à leur complémentarité afin de développer une offre cohérente d'aide et de soins dans la zone de soins n° 6, en ce compris la prise en charge des situations de crise et d'urgence, quelle que soit la nature de l'assuétude ;
- 3° Sur les plans institutionnel et méthodologique, l'appui de l'action des services d'aide et de soins spécialisés en assuétudes, dans le cadre de la collaboration entre eux et les autres membres du réseau, par la conclusion de conventions ou l'élaboration d'outils communs, sur les aspects suivants :
 - a) L'accueil et l'information des bénéficiaires ;
 - b) L'accompagnement psychosocial ;
 - c) La prise en charge psychothérapeutique et médicale ;
 - d) Les soins dont au moins les soins de substitution, les cures de sevrage, la prise en charge résidentielle ou hospitalière ;
 - e) La réduction des risques ;

4° La collaboration avec la plate-forme de concertation en santé mentale du territoire dans lequel le réseau est inscrit ;

5° L'initiation de l'intervision lorsqu'elle n'est pas encore mise en oeuvre ou son organisation à la demande des membres du réseau.

Mode d'introduction d'une demande :

Pour toute demande, il est possible de contacter le RASSAEF par e-mail (rassaef@gmail.com) et par téléphone (087/26.77.65 ou 0498/50.63.37).

Expertise et/ou projet particulier :

Le RéZéa est un Réseau d'échanges rassemblant différents acteurs interpellés par la problématique des assuétudes et plus largement par la Promotion de la Santé sur l'Arrondissement de Verviers.

Le RéZéa est composé de professionnels des champs sanitaires et sociaux partageant une vision commune des assuétudes (vision des assuétudes au sens large, analyse des représentations, prise en compte de la réalité de terrain, implication de la personne dans la démarche préventive, ...). Citons ainsi, le RASSAEF, l'AVAT prévention, CPAS de Herve, la ville de Verviers, OPENADO, CARPE, PCS Thimister, le SAJ, le CVPS, AMO Cap Sud...

En 2018, les membres du groupe ont convenu de rattacher le RéZéa au RASSAEF en le redéfinissant comme un **groupe de travail s'adressant spécifiquement aux questions "jeunesse"**. Dans ce cadre, les membres désirent donner une nouvelle orientation, une nouvelle impulsion aux rencontres des membres. Durant les plénières, la volonté est de faire le pont entre les réalités auxquelles sont confrontées les acteurs de terrain et les avancées scientifiques dans le domaine "des assuétudes et de la jeunesse".

Participation financière :

Service gratuit.

Coordonnées et personnes de contact



Adresse : Quai des Ardennes, 24 – 4020 Liège

Téléphone : /

Mobile :

0498/51.99.96 (Christine Wattiez)

0499/91.75.11 (Caroline Geuzaine)

Fax : /

E-mail : info@realism0-18.be

Site internet : www.realism0-18.be

Nom du directeur / responsable :

Madame WATTIEZ Christine

Madame GEUZAINÉ Caroline

Heures d'ouverture

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

À propos de l'institution

Public cible :

Tous les enfants, adolescents et familles qui présentent ou pourraient présenter un trouble mental.

Zone géographique d'action :

Province de Liège.

Description générale :

La création du Réseau « REALiSM » résulte de l'implémentation de la nouvelle politique de santé mentale pour enfants et adolescents approuvée et initiée par le Fédéral et les entités fédérées dans le cadre de la Conférence Interministérielle de la Santé (30 mars 2015). Cette politique est donc nationale (découpage par province) et couvre donc tout le territoire de la Belgique.

La nouvelle politique de santé mentale pour l'enfant et de l'adolescent porte prioritairement sur les enfants et adolescents de 0 à 18 ans et leur entourage (voire 23 ans). Outre leur entourage naturel (parents, famille, éducateurs, amis, etc.), la politique ambitionne le travail en réseau et donc les collaborations avec tous les partenaires du secteur des soins spécialisés en santé mentale mais également les partenaires provenant

des autres secteurs (à titre d'exemple ; l'aide à la jeunesse, l'enseignement, le secteur du handicap, le secteur de l'enfance, etc.) Cfr « guide vers une nouvelle politique de santé mentale pour enfants et adolescents » <https://www.psy0-18.be/index.php/fr/>

En province de Liège comme dans toutes les provinces, le but de ce réseau est d'améliorer les « circuits d'aide et de soins » au plus près des besoins des enfants et adolescents dans une dynamique globale et intégrée.

Ce qui signifie que cette politique de santé mentale englobe tous les aspects de la santé mentale. Elle intègre tous les secteurs, services, structures, partenaires... pertinents.

Les axes d'actions sont les suivants :

- La Prévention universelle et promotion de la santé
- La Détection et l'Intervention précoces
- La Consultation et liaison intersectorielle
- L'Offre de base de soins en santé mentale spécialisés pour enfants et adolescents dans un cadre ambulatoire, semi-résidentiel et résidentiel
- Les Soins en santé mentale d'outreaching pour les enfants et adolescents par l'organisation de soins de crise, l'aide assertive mobile et la coordination des soins (sur le lieu de vie de l'enfant, l'adolescent)
- Le Soutien à l'intégration et à l'inclusion axé sur le rétablissement

Missions :

A. DÉTECTION PRÉCOCE, SCREENING ET ORIENTATION

La détection précoce fait référence à l'analyse des premières manifestations d'une possible problématique d'ordre psychique ou psychiatrique, qu'il y ait ou non une demande d'aide. Le screening consiste en l'analyse des manifestations. L'orientation consiste à adresser l'enfant ou l'adolescent, et son entourage, vers l'offre de soins ou d'aide adaptée.

B. DIAGNOSTIC

Le diagnostic renvoie à l'analyse holistique basée sur le modèle bio-médico-social. Cette approche multidimensionnelle permet d'atteindre une vision aussi complète que possible de la problématique.

C. TRAITEMENT

Le traitement regroupe l'ensemble des décisions prises et des actes posés de façon spécialisée, structurée et méthodique qui ont un effet sur le fonctionnement psychique, social et/ou somatique. L'objectif est d'améliorer ou de maintenir le niveau de fonctionnement, de diminuer le poids de la souffrance éprouvée et de viser le rétablissement optimal.

D. INCLUSION DANS TOUS LES DOMAINES DE VIE

L'inclusion signifie l'accès à une égalité de traitement et à une citoyenneté à part entière. Les activités de soutien ou de développement ayant pour objectif de faire participer au mieux l'enfant ou l'adolescent à la société font partie de cette fonction. L'inclusion dans la société facilite le développement et l'épanouissement personnel.

E. ÉCHANGE ET VALORISATION DE L'EXPERTISE

Chaque prestataire de soins, discipline, institution, secteur, ... a une place, des compétences et des responsabilités propres. Au cas par cas, ces compétences et cette expertise sont échangées et mises en commun afin de promouvoir la continuité et le professionnalisme.

Mode d'introduction d'une demande :

Pour tout renseignement, il est possible de contacter la coordination de réseau, par e-mail (info@realism0-18.be) et par téléphone (0498/51.99.96 ou 0499/91.75.11).

Expertise et/ou projet particulier :

La nouvelle politique de soins de santé mentale pour enfants et adolescents a amené, entre autres, la création d'une équipe mobile unique sur la province de Liège. **MobiLEA** (Mobilité Liège Enfants Adolescents).

Pour plus d'informations concernant cette équipe mobile, veuillez consulter la fiche MobiLEA ou consulter le site <https://www.realism0-18.be>.

Participation financière :

Service gratuit.

L'institution face à la problématique des assuétudes

REALiSM est constitué de toutes les institutions souhaitant se mobiliser pour travailler en réseau et aménager son offre d'aide et de soins au plus près des besoins des enfants et adolescents et de leur famille. Des dispositifs ont été mis en place par cette nouvelle politique pour favoriser le travail intersectoriel nécessaire pour améliorer l'aide et les soins. Entre autres dispositifs, MobilEA est une équipe mobile multidisciplinaire qui intervient sur le lieu de vie du jeune. Elle peut être amenée à prendre en charge des situations d'enfants/adolescents consommateurs de produits ou de jeux ou des situations d'enfants de parents souffrant d'assuétudes. Cette intervention se fait en partenariat avec le réseau (avec d'autres institutions) et, notamment, en partenariat avec le secteur spécialisé en assuétudes si la situation le nécessite.

De plus, dans le cadre du « Programme Consultation & Liaison Intersectorielle » une équipe de liaison intersectorielle composée de 6 agents de liaison (AL) a pour but de faciliter le travail en réseau intersectoriel au niveau de la province de Liège. Il s'agit donc d'une intervention qui se situe au niveau des professionnels des différents secteurs concernés par la santé mentale des enfants et adolescents.

Dans cette équipe de liaison, différents agents traitent plus ou moins spécifiquement de la question des assuétudes :

- L'AL dévolu aux troubles du comportement, décrochage scolaire et assuétudes, avec notamment une attention particulière envers la sphère scolaire.

- L'AL dévolu aux enfants victimes de maltraitances, de traumatismes et aux enfants de parents souffrant d'assuétudes ou de problèmes psychiques, avec notamment un projet de journée d'échanges entre les secteurs enfants et adultes pour faciliter les connexions. Ce projet se nomme les « Rendez-vous en terres (in)connues »
- L'AL dévolu à la périnatalité et détection précoce, avec notamment un projet de groupe de travail inter-maternités traitant de la thématique « grossesse et consommations »
- L'AL dévolu aux problématiques complexes, psychoses, troubles de l'attachement, DD, TED, etc. (p. ex. Un Jardin pour Tous)
- L'AL dévolu à la problématique des adolescents judiciairisés présentant une problématique psychiatrique

Coordonnées et personnes de contact

Adresse : Rue de la Chapelle, 69 – 4800 Verviers

Téléphone : 087/33.60.89

Mobile : /

Fax : 087/33.69.54

E-mail : sasj.verviers@skynet.be

Site internet : /

Nom du directeur / responsable :

Madame DE VLIEGHER Katty (Coordinatrice)

Heures d'ouverture

- Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.

À propos de l'institution

Public cible :

Toutes personnes inculpés, condamnés, ex-détenus et victimes, ainsi qu'à leurs proches, qui le demandent ou qui l'acceptent, l'exercice du droit à l'aide sociale. Il accueille donc toute personne confrontée à un problème de justice.

Zone géographique d'action :

Arrondissements judiciaires de Verviers et d'Eupen.

Description générale :

Le service compte trois sous-services :

- Service d'aide aux victimes à caractère pénal
- Service d'aide aux détenus
- Service d'aide aux libérés, inculpés et condamnés non détenus.

En ce qui concerne les victimes, le service a notamment pour missions particulières de leur assurer une permanence spécifique d'aide, de les orienter, de les accompagner tout au long de leurs démarches et de leur apporter une aide psychologique centrée sur les conséquences directes ou indirectes de la victimisation.

En ce qui concerne les détenus, une aide psycho-sociale est organisée à la prison. De plus, à la demande du détenu, le service peut organiser des visites parentales dans un espace spécifique prévu à cet effet.

En ce qui concerne les personnes libérées et non détenues, l'équipe REGAIN accompagne les autours et leur famille dans l'élaboration d'un projet de vie qui soit en adéquation avec leurs attentes dans le respect des lois et de la dignité humaines. Des entretiens psychosociaux leurs sont proposés.

Missions :

Aide sociale, psychologique et juridique.

Mode d'introduction d'une demande :

- par téléphone

Expertise et/ou projet particulier :

- organisation ou participation à des concertations

Participation financière :

Service gratuit.

L'institution face à la problématique des assuétudes

Il est très fréquent que l'équipe du Service d'Aide aux Justiciables rencontre des personnes avec des problèmes de dépendances. Un accompagnement psycho-social et psychologique est alors proposé à ces personnes. Dans certains cas et à la demande du justiciable, le service prend contact avec des centres de cure et l'y accompagne.

Coordonnées et personnes de contact

L'Arrondissement de Verviers se compose de quatre zones de police :

1° Zone de police des Fagnes

Adresse : Avenue Reine Astrid, 234 – 4900 Spa

Téléphone : 087/79.33.60

Fax : 087/79.33.34

E-mail : stephanie.gabriel@police.belgium.eu

Nom du directeur/responsable :

Madame NOLL Françoise (Assistante sociale)

Monsieur PAQUAY Jean-Marie (Chef de zone)

3° Zone de police Vesdre

Adresse : Cité Armand Déderich, 41 – 4800 Verviers

Téléphone : 087/32.92.85

Fax : 087/32.93.07

E-mail : info@policevesdre.be

Nom du directeur/responsable :

Monsieur ROCKS Jean-Michel

2° Zone de police de Herve

Adresse : Avenue Dewandre, 49 – 4950 Herve

Téléphone : 087/34.36.20

Fax : 087/34.36.29

E-mail : muriel.hermanns@police.belgium.eu

Nom du directeur/responsable :

Madame HERMANNNS Muriel

(Assistante sociale/Criminologue)

Monsieur CORMAN Vincent (Chef de zone)

4° Zone de police Stavelot - Malmedy

Adresse : Rue Frédéric Lang, 1 – 4960 Malmedy

Téléphone : 080/28.18.46

Fax : 080/28.18.95

E-mail : christelle.tombeux@police.belgium.eu

Nom du directeur/responsable :

Madame TOMBEUX Christelle (Assistante sociale)

Monsieur GOFFIN Bernard (Chef de zone)

Heures d'ouverture

Nom	Permanences
ZONE DE POLICE DES FAGNES	Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
ZONE DE POLICE PAYS DE HERVE	Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
ZONE DE POLICE VESDRE	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00. Uniquement sur rendez-vous par téléphone (087/32.95.85).
ZONE DE POLICE STAVELOT - MALMEDY	Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

À propos de l'institution

Public cible :

Toute personne et/ou son entourage qui reconnaît avoir subi un préjudice corporel, psychologique ou matériel.

Zone géographique d'action :

Nom	Zones desservies
ZONE DE POLICE DES FAGNES	Spa, Theux, Jalhay
ZONE DE POLICE PAYS DE HERVE	Aubel, Baelen, Herve, Limbourg, Olne, Plombières, Thimister-Clermont, Welkenraedt
ZONE DE POLICE VESDRE	Dison, Pepinster, Verviers
ZONE DE POLICE STAVELOT - MALMEDY	Lierneux, Malmedy, Stavelot, Stoumont, Trois-Ponts, Waimes

Description générale :

Chaque corps de Police Locale possède un Service d'Assistance Policière aux Victimes vers lequel la victime peut être dirigée dans le respect de sa vie privée et du secret professionnel.

Missions :

Ce service est doté de plusieurs missions :

1) Assurer l'accueil et prêter une oreille attentive.

En pratique :

- Ecouter la victime et lui fournir une assistance morale ;
- Analyser la situation et évaluer les besoins dans leur ensemble (psychologique, social et juridique) ;
- Permettre à la victime d'exprimer ses émotions, ses angoisses et ses attentes dans un environnement adéquat et une ambiance conviviale ;
- Donner toutes les informations relatives aux étapes et à la procédure juridique (justice de paix, tribunal de 1ère instance, constitution de partie civile, etc.) ainsi qu'au suivi du dossier judiciaire.

2) Aiguillage vers les services spécialisés compétents

Le service d'assistance policière aux victimes fonctionne comme un service de première ligne. Après avoir exécuté sa mission, il aiguille les victimes vers les services spécialisés compétents (CPAS, PMS, etc.).

Mode d'introduction d'une demande :

Prise de rendez-vous par téléphone.

Expertise et/ou projet particulier :

Témoins, proches et victimes d'infraction pénale.

Participation financière :

Service gratuit.

L'institution face à la problématique des assuétudes

Les services de police sont régulièrement amenés à rencontrer des personnes dépendantes.

Le SAPV peut orienter les personnes qui rencontrent des problèmes de dépendance ou leurs proches vers des services spécialisés.

Coordonnées et personnes de contact

Adresse : Rue des Déportés, 30 – 4800 Verviers

Téléphone : 087/22.13.92

Mobile : /

Fax : 087/22.14.70

E-mail : cfe.ssm@skynet.be

Site internet : /

Nom du directeur / responsable :

Monsieur WERY Dominique – Directeur Administratif

Docteur HOOFT Marie-Noëlle – Directrice thérapeutique

Heures d'ouverture

- Permanence téléphonique de 9h00 à 18h00.

À propos de l'institution

Public cible :

Enfants, adolescents, adultes, couples, familles.

Zone géographique d'action :

Essentiellement la région Verviétoise, pas de restriction géographique.

Description générale :

Il s'agit d'un service de santé mentale généraliste, agréé et subsidié par l'AViQ. Une équipe pluridisciplinaire composée de 4 psychologues, 1 assistante sociale, 2 logopèdes, 1 ergothérapeute, 1 pédopsychiatre, 2 secrétaires, propose des consultations sur rendez-vous : consultations psychologiques, thérapies individuelles, de couples et de famille, logopédie, ergothérapie, traitement pédopsychiatrique, supervisions.

Missions :

Répondre aux difficultés psychiques ou psychologiques de la population, par :

- Accueil de la demande
- Organisation d'une réponse selon les ressources disponibles
- En posant un diagnostic et en instaurant un traitement.

Mode d'introduction d'une demande :

Par téléphone aux heures de permanence de 9h00 à 18h00 tous les jours sauf le week-end.

Expertise et/ou projet particulier :

Prise en charge des tout-petits.

Participation financière :

11,26€ au maximum. Cette participation peut être moindre dans certaines situations.

L'institution face à la problématique des assuétudes

Très peu de demandes émanent de personnes souffrant de dépendance. Mais il arrive qu'un double diagnostic soit décelé. Dans ce cas, la demande est accueillie, analysée, et un suivi peut être mis en place, ou une orientation vers un service plus adéquat.

Coordonnées et personnes de contact

Adresse : Rue Derrière les Murs, 5 – 4960 Malmedy
Téléphone : 080/33.81.65
Mobile : /
Fax : 080/77.14.71
E-mail : secretariat@ssm-mdy.be
Site internet : /
Nom du directeur / responsable :
Madame BREVERS (Directrice thérapeutique)
Madame DETHIER Nathalie (Directrice administrative)

Heures d'ouverture

- Consultations accessibles sur rendez-vous tous les jours du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00.
- Possibilités de consultations après 18h00 à la demande et dans les limites de la disponibilité des thérapeutes.

Permanences téléphoniques :

- Lundi de 12h00 à 13h00 : P. Thewes, psychologue
- Mardi de 12h00 à 13h00 : P. Gobiet, psychologue
- Mercredi de 13h00 à 14h00 : M. Gyselinx, psychologue
- Jeudi de 12h00 à 13h00 : MP. Stasse, thérapeute
- Vendredi de 12h00 à 13h00 : F. Largefeuille, assistante sociale

À propos de l'institution

Public cible :

Enfants, adolescents, adultes, personnes âgées et leur famille.

Zone géographique d'action :

Lierneux, Malmedy, Spa, Stavelot, Stoumont, Trois-Ponts, Vielsam, Waimes.

Description générale :

Le centre de guidance de Malmedy, géré par l'A.S.B.L. « L'ESPOIR » est agréé et subventionné en tant que service de santé mentale par la Région Wallonne.

Le centre de guidance est :

- Un lieu de consultation où l'on peut s'informer, demander un avis auprès d'un spécialiste de la santé mentale.
- Un lieu de traitement où l'on pratique différentes formes de psychothérapies, des guidances psychiatriques, psychologiques et sociales.
- Un lieu d'échange entre professionnels et personnes intéressées à la santé mentale.
- Un organisateur d'activités diverses visant à l'information, la prévention, à la sensibilisation et à l'éducation dans le domaine de la santé mentale.
- Un lieu de formation et de supervision pour personnes et groupes intéressés.

Missions :

Rencontrer les problèmes de santé mentale à un niveau ambulatoire.

Mode d'introduction d'une demande :

Le demandeur doit effectuer lui-même sa demande auprès de l'assistante sociale. Cette dernière sera examinée en réunion d'équipe.

Expertise et/ou projet particulier :

Le Centre de guidance dispose d'une Mission Spécifique Personnes Agées. Ce service est spécialisé dans l'accompagnement psychologique des personnes âgées et des questions liées au vieillissement, en concertation avec l'entourage familial et d'autres intervenants professionnels. Cette équipe propose des consultations psychologiques à domicile et en maisons de repos.

Le Centre de guidance dispose également d'un « **club thérapeutique** » (rue Général Jacques, 6 – 4970 Stavelot – Tél : 080/51.12.11), composé d'une équipe de professionnels proposant une aide aux personnes adultes souffrant de troubles psychologiques ou psychiatriques dans le but d'améliorer leur qualité de vie et de rompre l'isolement par le biais d'activités, d'ateliers, de sorties culturelles, etc.

Participation financière :

- Consultation individuelle : 11 €
- Consultations familiales : 18 €

L'institution face à la problématique des assuétudes

Il n'est pas rare que les différents travailleurs du Centre rencontrent au sein de leur consultation des personnes souffrant de problèmes d'assuétudes. Généralement, la

personne ne vient pas au Centre pour cette problématique mais celle-ci est très vite décelée par les intervenants sociaux.

Un suivi psychologique est alors apporté à la personne et cette dernière peut être, dans certains cas, redirigée vers un service plus spécialisé en la matière.

Depuis plusieurs années, le Centre s'intéresse de façon spécifique aux personnes âgées. Ce travail permet de mettre en évidence un constat : la problématique des assuétudes est grandissante chez les personnes âgées.

Coordonnées et personnes de contact



1. Le centre psychosocial pour adultes

L'équipe de Santé Spécialisée pour AICS

Adresse : Rue de Dinant, 18 – 4800 Verviers

Téléphone : 087/22.38.78

Fax : 087/22.03.70

E-mail : psy2verviers@ssmverviers.be

Le Service Consultations de l'AVAT (l'Aide Verviétoise aux Alcooliques et Toxicomanes)

Adresse : Rue de Dinant, 18 – 4800 Verviers

Téléphone : 087/22.16.45

Fax : 087/22.03.70

E-mail : avat@ssmverviers.be

⇒ **Voir fiche AVAT**

Le Club thérapeutique « Michel Jadot »

Adresse : Rue de Dinant, 22 – 4800 Verviers

Téléphone : 087/22.16.45

Fax : 087/22.03.70

E-mail : centredejour@ssmverviers.be

La consultation

Adresse : Rue de Dinant, 22 – 4800 Verviers

Téléphone : 087/22.16.45

Fax : 087/22.03.70

E-mail : secretariatadu@ssmverviers.be

Le Service de Prévention en assuétudes de l'AVAT

Adresse : Rue de Dinant, 18 – 4800 Verviers

Téléphone : 087/22.54.85

E-mail : avatprevention@ssmverviers.be

Fax : 087/22.03.70

⇒ **Voir fiche AVAT**

Consultation interculturelle

Adresse : Rue de Dinant, 22 – 4800 Verviers

Téléphone : 087/22.16.45

Fax : 087/22.03.70

E-mail : secretariatadu@ssmverviers.be

2. Le centre pour enfants et adolescents

Centre de guidance pour enfants et adolescents

Adresse : Rue de Dinant, 11 – 4800 Verviers

Téléphone : 087/22.57.22

Fax : 087/22.57.33

E-mail : secretariatguid@ssmverviers.be

Centre de Rééducation Ambulatoire (CRA)

Adresse : Rue de Dinant, 20– 4800 Verviers

Téléphone : 087/22.16.84

Fax : 087/22.03.70

E-mail : secretariatcra@ssmverviers.be

Le Service d'Aide pour Personnes avec difficultés intellectuelles (SAPI)

Adresse : Rue de Dinant, 11 – 4800 Verviers

Téléphone : 087/77.45.10

Mobile : 0497/63.94.06

E-mail : sapi@ssmverviers.be

Site internet : <http://www.ssmverviers.be/>

Nom du directeur / responsable :

Monsieur GERARD Thierry (directeur administratif)

Madame CARLENS Marie (Directrice thérapeutique)

Heures d'ouverture

- Variable selon les services, généralement du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00

La ludothèque « Le Diabolo »

Il est nécessaire de prendre rendez-vous pendant les heures d'ouverture du SSM.

À propos de l'institution

Public cible :

Tout public.

Zone géographique d'action : Arrondissement de Verviers.

Description générale :

Le Service de Santé Mentale de Verviers est un service de santé mentale agréé et subsidié par la Région Wallonne. Le Service de Santé Mentale de Verviers est association sans but lucratif qui, par une approche pluridisciplinaire, apporte une aide psycho-médico-sociale dans un cadre ambulatoire spécialisé.

Le centre psychosocial pour adultes comprend 6 sous-départements :

1. La consultation
2. Le service Consultations de l'AVAT (l'Aide Verviétoise aux Alcooliques et Toxicomanes)
3. Le Centre psychothérapeutique de jour
4. Le Service de Prévention en assuétudes de l'AVAT
5. L'équipe de Santé Spécialisée pour AICS
6. Consultation interculturelle

Le centre pour enfants et adolescents comprend 3 départements :

1. Le centre de guidance et la ludothèque
2. Le centre de rééducation ambulatoire
3. Le service d'aide pour personnes avec difficultés intellectuelles (SAPI)

1. Le centre psychosocial pour adultes

L'équipe de Santé Spécialisée pour AICS

Toute personne âgée de plus de 18 ans qui souhaite ou est obligée de suivre une guidance ou un traitement spécialisé pour les auteurs d'infractions à caractère sexuel (AICS).

Le Club thérapeutique « Michel Jadot »

Destiné à des adultes souffrant de difficultés psychiques importantes entraînant une désinsertion sociale, familiale et/ou professionnelle.

Ce lieu de soin est ouvert à toute personne qui, à un moment de son existence, recherche un endroit d'écoute et de soutien où elle pourra réamorcer des projets personnels.

La consultation

Tout adulte à partir de 18 ans.

La consultation interculturelle

2. Le Centre pour enfants et adolescents

La consultation

Tout enfant ou adolescent de 0 à 18 ans et sa famille.

La ludothèque « Le Diabolo »

Pour les enfants dès le plus jeune âge, consultant ou non au Centre.

Centre de Rééducation Ambulatoire (CRA)

Tout enfant de 0 à 18 ans présentant un trouble global du développement (retard de langage, difficultés psychomotrices, problèmes d'apprentissage scolaire, troubles du comportement et/ou de l'adaptation sociale).

Le Service d'Aide pour Personnes avec difficultés intellectuelles (SAPI)

Toute personne, enfant - adulte, présentant un retard de développement ou un retard mental.

Toute personne qui présente le double diagnostic de retard mental et de maladie mentale et/ou les familles confrontées à cette problématique.

Missions :

Le Service de Santé Mentale de Verviers a pour objectif d'être un centre de consultations psycho-sociales pour adultes, enfants et adolescents qui éprouvent des difficultés personnelles, familiales ou conjugales.

Le centre enfant et adolescent

La consultation

L'objectif du service de consultation est d'apporter une écoute et une aide psychothérapeutique aux personnes qui présentent

- Des difficultés psychologiques et relationnelles
- Des troubles du développement et des fonctions instrumentales
- Des troubles de l'apprentissage et du langage

A ce but, le service de consultation va :

- Analyser les demandes
- Réaliser des bilans et proposer une prise en charge (rééducation logopédique, guidance et psychothérapie individuelles ou familiales, groupe thérapeutique à média, prise en charge médicales et/ou sociales)
- Travailler en réseau

La ludothèque « Le Diabolo »

La fonction principale de la ludothèque est de proposer un éventail de jeux adaptés au développement et aux intérêts de l'enfant.

Au travers de moments privilégiés, ils peuvent accompagner les parents dans la démarche d'un choix ciblé. Cela permet aussi à ces parents de découvrir le plaisir de partager un moment ludique avec leur enfant.

Centre de Rééducation Ambulatoire (CRA)

- Elaboration d'un projet thérapeutique individuel sur base d'un bilan pluridisciplinaire
- Prise en charge pluridisciplinaire intensive (min 2 fois/semaine)
- Thérapies à média individuelles ou en groupe
- Suivi social, médical et psychologique
- Collaboration avec la famille et les différents intervenants
- Travail en réseau

Le Service d'Aide pour Personnes avec difficultés intellectuelles (SAPI)

- Evaluation pluridisciplinaire des compétences et des besoins propres à la personne
- Soutien psychologique et thérapeutique ; espace thérapeutique corporel
- Soutien à la communication et au langage
- Intervention lors de situations de crise, décompensation, dépression, troubles du comportement
- Accompagnement social dans les démarches administratives, dans le choix de structures adaptées, dans la recherche de lieux de loisirs, de détente et de répit

Mode d'introduction d'une demande :

Pour toute demande, il est possible de contacter chaque service par e-mail et par téléphone (cfr « Coordonnées et personne(s) de contact »).

Expertise et/ou projet particulier :

/

Participation financière :

Le tarif tiers payant est appliqué pour les consultations médicales. Les honoraires respectent la convention INAMI. Les consultations non médicales sont payantes et respectent les directrices du décret de la Wallonie.

Une participation financière de 11 € est demandée. Le tarif peut être adapté en cas de difficultés financières.

L'institution face à la problématique des assuétudes

Dans chacun des départements du SSM, il n'est pas rare que les intervenants sociaux rencontrent des personnes ayant des problèmes de dépendance. Qu'il s'agisse du patient lui-même ou de ses proches.

Lorsqu'un suivi plus spécifique doit avoir lieu avec ces personnes, celles-ci sont dirigées vers les services de consultation et prévention en assuétudes de l'AVAT qui est spécialisé en la matière.

⇒ **Voir fiches AVAT Consultation et AVAT Prévention.**

Coordonnées et personnes de contact



Adresse : Rue Xhrouet 10 - 4900 SPA
Téléphone : 087/47.44.50
Mobile : 0472/19.78.15
Fax : /
E-mail : hirondelles.sis@skynet.be
Site internet : /
Nom du directeur / responsable :
Monsieur HEUSQUIN Julien (Coordinateur)

Heures d'ouverture

- Lundi de 13 h 30 à 16 h 30.
- Mardi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.
- Mercredi de 9 h 30 à 12 h 30.
- Jeudi de 10 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.
- Vendredi de 10 h à 16 h.

À propos de l'institution

Public cible :

De 18 à 65 ans sans emploi.

Zone géographique d'action :

Spa et communes limitrophes.

Description générale :

Lieu convivial où jeunes et moins jeunes participent à des activités en groupe. Nos maîtres mots sont : convivialité, bienveillance, entre aide et communication.

Missions :

Rompre l'isolement, permettre une participation à la vie sociale, économique, politique et culturelle - promouvoir la reconnaissance sociale, améliorer le bien-être et la qualité de vie - favoriser l'autonomie.

Mode d'introduction d'une demande :

Sur rendez-vous.

Expertise et/ou projet particulier :

Permettre de retrouver une image positive de soi – faire (ré) émerger les ressources des bénéficiaires – mise en place d'objectifs en vue d'une (ré) insertion sociale et/ou socioprofessionnelle.

Participation financière :

Une participation est demandée en fonction des ateliers mais n'excède pas la somme de 3,5 €.

L'institution face à la problématique des assuétudes

Nous ne disposons pas de critères particuliers concernant les assuétudes. Nous demandons à ce que les bénéficiaires respectent notre R.O.I. il y est notamment dit de :
« *...Ne pas être sous l'influence d'alcool de drogue ou d'autres produits ...* ».

Cependant nous déterminons nous même les comportements inadéquats au sein du groupe, il faut être dans les limites des convenances sociales. Au vu de la problématique, nous ne refusons pas une personne qui aurait consommé car cela l'aide peut-être à être « fonctionnelle ».

Coordonnées et personnes de contact



SISDEF

Adresse : Rue de la Marne, 4 – 4800 Verviers

Téléphone : 087/29.20.20

Mobile : 0497/49.70.13

Fax : /

E-mail : claire.bemelmans@sisdef.be

Site internet : www.annuaire-sante-domicile.be

Nom du directeur / responsable :

Docteur VANDEN BULCK Christian (Président)

Madame BEMELMANS Claire (Coordinatrice)

Heures d'ouverture

Lundi – Mardi – Jeudi de 8h30 à 15h00

À propos de l'institution

Public cible :

En tant que plateforme de concertation multidisciplinaire et d'information, le SISDEF s'adresse à tous les professionnels de l'aide et des soins intervenant au chevet du patient à domicile, ainsi qu'au patient et à son entourage pour toute demande d'information sur les services existants.

Zone géographique d'action :

Sur tout l'arrondissement judiciaire de Verviers.

Zone de soins 6 : Aubel ; Baelen ; Dison ; Herve ; Jalhay ; Lierneux ; Limbourg ; Malmedy ; Olne ; Pepinster ; Plombières ; Spa ; Stavelot ; Stoumont ; Theux ; Thimister-Clermont ; Trois-Ponts ; Verviers ; Waimes ; Welkenraedt

Description générale :

Le SISDEF a été créé sur l'Arrondissement de Verviers par les différents intervenants des soins à domicile de l'entité afin de promouvoir et de coordonner l'offre sur son territoire.

En réalité, le SISDEF promeut le travail en réseau et stimule les interactions entre les différents intervenants du domicile. Il s'agit d'une plateforme, d'un lieu de concertation et de développement de projets communs pour les prestataires d'aide et de soins et ce, par l'optimisation de l'échange d'informations entre les intervenants mais également grâce à un soutien logistique à l'organisation et la validation de réunions de concertations.

Les membres du SISDEF sont les représentants des praticiens professionnels (les médecins généralistes, les centres de coordination de soins et de services à domicile, les paramédicaux du domicile, les acteurs sociaux ainsi que les institutions de soins).

Missions :

Une des missions principales du **SISDEF** est de favoriser la concertation entre les acteurs d'aide et de soins. Ce rôle fédérateur débouche sur de nombreux projets optimisant l'échange entre les prestataires, toujours dans le but d'améliorer la prise en charge du bénéficiaire.

Mode d'introduction d'une demande :

Pour toute demande, il est possible de contacter SISDEF par e-mail (claire.bemelmans@sisdef.be) et par téléphone (087/29.20.20 ou 0497/49.70.13).

Expertise et/ou projet particulier :

- www.annuaire-sante-domicile.be

Participation financière :

Service gratuit.

L'institution face à la problématique des assuétudes

Le SISDEF a pour mission d'appuyer les différents praticiens professionnels de l'Arrondissement dans le but de proposer aux patients les meilleurs services à domicile. La problématique des assuétudes étant importante au sein des lieux de vie des patients, il semble incontournable de mettre en avant le rôle du SISDEF comme étant un rôle d'appui et de concertation pluridisciplinaire pour pallier à cette problématique.

Le SISDEF propose des outils tels que la concertation multidisciplinaire ou la concertation autour du patient psychiatrique, afin d'aider les prestataires à se réunir et à élaborer un plan d'accompagnement du patient (ces réunions sont rémunérées si elles remplissent un certain nombre de critères – plus d'infos via le SISDEF).

Coordonnées et personnes de contact



Adresse : Rue Lairesse, 15/2 – 4020 Verviers
Téléphone : 04/344.45.45
Mobile : /
Fax : /
E-mail : wallonie@similes.org
Site internet : www.wallonie.similes.org
Nom du directeur / responsable :
Madame LEMESTRE Stéphanie (Coordinatrice)
stephanie.lemestre@similes.org

Heures d'ouverture

- Permanence téléphonique : du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00

À propos de l'institution

Public cible :

Familles et amis de personnes atteintes de troubles psychiques.

Zone géographique d'action :

Toute la Wallonie.

Description générale :

Similes Wallonie est une association de familles et d'amis de personnes atteintes de troubles psychiques (diagnostiquées ou non).

Missions :

- Une écoute, un accueil et une orientation par rapport à votre situation et aux démarches qui vous attendent. Prenez rendez-vous au 04/344.45.45.
- Des informations sur les différentes maladies via notre centre de documentation
- Des groupes de paroles animés par des familles qui vivent la même chose que vous. Il y en a 2 en province de Liège (Liège et Verviers).
- Des formations afin de pouvoir mieux faire face à la maladie de votre proche et de mieux communiquer avec lui.

- Les familles sont ‘partenaires de soins’, au côté des usagers, elles donnent leur avis sur l’organisation des soins dans le cadre de la réforme des soins en santé mentale 107.
- Nous relayons auprès des pouvoirs politiques les préoccupations des familles et amis en matière de droits et de bien-être des personnes atteintes de troubles psychiques.

Mode d’introduction d’une demande :

Pour participer au groupe de parole de Verviers pas d’inscription préalable et c’est gratuit. Tous les 1^{er} lundi du mois à 18h00 au MECA, rue Lucien Defays 10 à 4800 Verviers.

<https://wallonie.similes.org/groupe-de-parole/>

Expertise et/ou projet particulier :

/

Participation financière :

Gratuit.

L’institution face à la problématique des assuétudes

Non renseigné.

Coordonnées et personnes de contact



La liste des psychologues conventionnés dans le cadre de cette offre de remboursement est disponible sur www.psy107.be ou sur www.resme.be (uniquement les psychologues et orthopédagogues du territoire de Réseau de Santé Mentale de l'Est de la Belgique (RÉSME)).

En cas de questions, veuillez contacter la coordination du RÉSME : psy107verviers@gmail.com

Heures d'ouverture

/

À propos de l'institution

Public cible :

- Public adulte, âgé de 18 à 64 ans ;
- Souffrant d'un problème psychique modérément grave d'angoisse, d'humeur dépressive ou de consommation d'alcool ;
- Orienté vers ces soins sur base d'une prescription de renvoi datée par un médecin généraliste ou psychiatre ;
- En ordre de mutuelle.

Zone géographique d'action :

L'offre est disponible sur l'ensemble du territoire belge.

Description générale :

Grâce à une convention approuvée par l'INAMI, l'assurance obligatoire soins de santé intervient, depuis le 1^{er} avril 2019 dans le prix des séances ambulatoires des psychologues et orthopédagogues cliniciens. Ce remboursement s'inscrit dans le cadre de la réforme des soins en santé mentale adultes (art.107).

Par année civile, le patient peut bénéficier d'une série de 4 séances (éventuellement renouvelable une fois) sur base d'une prescription. La quote-part du patient est de 11€ (ou 4€ si intervention majorée).

Pour plus d'informations : www.psy107.be

Missions :

- Renforcer l'accessibilité et l'offre de soins en santé mentale adulte ;
- Permettre à la population cible de se rendre plus rapidement chez un professionnel ;
- Éviter l'évolution des problèmes en trouble ;
- Améliorer la continuité des soins entre les professionnels ;
- Meilleure orientation vers les services spécialisés ;
- ...

Mode d'introduction d'une demande :

Afin de pouvoir bénéficier du remboursement, il est nécessaire d'obtenir une prescription de renvoi chez son médecin généraliste ou médecin psychiatre.

Expertise et/ou projet particulier :

/

Participation financière :

Le prix des séances est de 11€ ou 4€ si le patient bénéficie de l'intervention majorée.

L'institution face à la problématique des assuétudes

La consommation d'alcool fait partie des 3 problématiques visée par cette offre, avec l'anxiété et l'humeur dépressive.

Coordonnées et personnes de contact



Adresse : Chaussée de Louvain, 479 – 1030 Bruxelles

Téléphone : 0800/111.00

Mobile : /

Fax : /

E-mail : conseil@tabacstop.be

Site internet : www.tabacstop.be

Nom du directeur / responsable :

Monsieur VAN DER STEICHEL Didier

(Directeur général de la Fondation contre le Cancer)

Heures d'ouverture

- Jours ouvrables de 15h00 à 19h00

À propos de l'institution

Public cible :

Toute personne souhaitant arrêter de fumer ou ayant une question sur le tabagisme.

Zone géographique d'action :

Toute la Belgique.

Description générale :

Tabacstop est un service gratuit auquel vous pouvez vous adresser si vous désirez de l'aide pour arrêter de fumer.

Tabacstop, c'est une équipe de 30 tabacologues situés dans les trois régions de notre pays. Il s'agit de professionnels de la santé comme des médecins, des psychologues et des infirmiers détenteurs d'un diplôme complémentaire en tabacologie et aide au sevrage tabagique.

Tabacstop est un service gratuit auquel vous pouvez vous adresser pour recevoir des informations sur le tabagisme et la dépendance, ainsi que de l'aide pour arrêter de fumer.

Tabacstop propose :

- Un service téléphonique gratuit et anonyme

Tabacstop est là pour vous écouter, vous informer et vous conseiller. Ils peuvent vous donner l'adresse d'autres services. Par exemple, si vous souhaitez rencontrer un tabacologue en face à face ou rejoindre un groupe d'entraide. Ils peuvent également informer sur les remboursements prévus par votre mutuelle.

- Un accompagnement personnalisé

Vous êtes décidé à arrêter de fumer ? Bénéficiez de 6 entretiens téléphoniques gratuits avec un même tabacologue, sur une période d'environ 3 mois.

L'accompagnement téléphonique gratuit par un coach personnel est une méthode de guidance développée par Tabacstop pour vous accompagner et vous soutenir de façon intensive dans votre sevrage tabagique. Sont notamment abordés au cours de ces conversations téléphoniques, les sujets suivants:

- Comment vous préparer à arrêter le tabac?
- Que faire lorsque vous avez envie d'une cigarette?
- Comment éviter la prise de poids.
- Comment aborder les situations difficiles ou à risque?
- Informations sur les substituts nicotiques et les autres médicaments de sevrage tabagique.
- Comment persévérer sur la voie du sevrage tabagique à long terme?
- Et bien plus encore...

- Une application :

Tabacstop propose dès septembre 2018 une toute nouvelle application qui propose une aide « dans la poche » à toute personne qui souhaite arrêter de fumer. L'application est entièrement gratuite, sans publicité et donne des conseils de professionnels. Il est également possible d'écrire un message aux tabacologues via ce service.

- Une page sur Facebook
- Un soutien financier
- Des brochures gratuites

Avec une foule de conseils pour vous accompagner dans votre arrêt.

Missions :

La mission principale de Tabacstop est de diminuer la morbidité et la mortalité causée par le tabagisme.

Déoulant de cette mission, Tabacstop poursuit d'autres objectifs:

- inciter les fumeurs à se faire accompagner par un professionnel dans le cadre de leur arrêt tabagique afin de maximiser leurs chances de succès
- proposer un panel d'outils gratuits afin que chaque fumeur puisse trouver une aide gratuite qui lui convienne (coaching par téléphone, application, site internet, page Facebook,...)
- sensibiliser les jeunes aux dangers du tabagisme via les campagnes

- travailler en réseau avec les partenaires de la lutte contre le tabac et avec les professionnels de santé

Mode d'introduction d'une demande :

- Par téléphone : 080/01.11.00
- Par le formulaire en ligne : www.tabacstop.be/contacter-tabacstop

Expertise et/ou projet particulier :

Apport d'une aide et d'une écoute aux usagers désirant arrêter le tabac.

Participation financière :

Cet accompagnement téléphonique personnalisé au sevrage tabagique vous est proposé à titre entièrement gratuit! Ce sont les tabacologues qui vous appellent pendant ce programme d'accompagnement, donc les frais téléphoniques sont totalement pris en charge par Tabacstop.

Vous utilisez des substituts nicotiniques pendant la période d'accompagnement au sevrage tabagique par Tabacstop? Dans cas, vous entrez peut-être en ligne de compte pour un remboursement de ces produits pendant six semaines. Ce n'est possible que si vous êtes bénéficiaire de l'intervention majorée (BIM). Adressez-vous à votre mutualité pour de plus amples informations sur l'intervention majorée.

De même, si vous recevez le soutien d'un CPAS, vous pouvez entrer en considération pour ce remboursement.

Coordonnées et personnes de contact



Adresse : Rue des Ardoisières, 100 – 6800 BERTRIX

Téléphone : 061/41.45.09

Mobile : /

Fax : /

E-mail : info@vie-libre.be

Site internet : www.vie-libre.be

Nom du directeur / responsable :

Monsieur TALBOT Jacques

Heures d'ouverture

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h
- Permanence téléphonique 24h/24 7j/7

À propos de l'institution

Public cible :

Toute personne ayant des problèmes d'alcoolisme.

Zone géographique d'action :

Toute la Wallonie

Description générale :

Aide et soutien aux victimes d'alcoolisme et lutte contre les causes.

Missions :

Organisation de groupes de parole pour venir en aide aux personnes qui rencontrent des problèmes avec l'alcool et prévention de la maladie en particulier chez les jeunes.

Mode d'introduction d'une demande :

Prévenir le responsable de la venue d'un nouveau malade.

Expertise et/ou projet particulier :

/

Participation financière :

Une cotisation de 13€ /an pour les membres actifs.

INSTITUTIONS PAR ORDRE ALPHABETIQUE

Aide à Domicile en Milieu Rural.....	18
Aide aux Joueurs (Site).....	21
Aide en Milieu Ouvert « Cap-Sud » (AMO).....	23
Aide en Milieu Ouvert « Latitude J » (AMO).....	26
Aide et Soins à Domicile de l'Arrondissement de Verviers Asbl.....	29
Aide, Guidance et Remobilisation vers l'Insertion Professionnelle - AGRIP.....	31
Aide-Alcool (Site).....	33
Alcooliques Anonymes.....	36
AlterParty.....	39
Associations des Médecins Généralistes de l'Est-Francophone de Belgique - AGEF.....	42
AVAT Consultation.....	45
AVAT Prévention.....	47
Care Consulting Against Addictions.....	50
Centre de Cure et Postcure « Les Hautes – Fagnes Asbl ».....	52
Centre de Rééducation Socioprofessionnelle de l'Est.....	55
Centre Hospitalier Régional Verviétois East-Belgium.....	58
Centre Hospitalier Spécialisé l'Accueil - CHSA.....	60
Centre Médical de la Vesdre.....	63
Centre Médical Maison Cavens.....	67
Centre de Planning Familial des Femmes Prévoyantes Socialistes.....	70
Centre de Planning Familial Inforcouple.....	73
Centre de Planning Familial La Famille Heureuse.....	77
Centre Psycho-Médico-Social.....	80
Centre Verviétois de Promotion de la Santé – CVPS.....	83
Clinique Psychiatrique des Frères Alexiens asbl - CPFA.....	85
Clinique Reine Astrid.....	89
Clinique Sainte-Elisabeth Heusy.....	91
Dispositif d'urgence sociale de Verviers.....	93
Drogues Action Wallonie Asbl.....	95
Equipe Mobile « sur la route ».....	97
Equipe Mobile du Plateau d'Orientations en Santé Mentale.....	99
Eurotox.....	102
Fédération wallonne des institutions pour toxicomanes - Fédito.....	107

Fonds des affections respiratoires Asbl - Fares.....	109
ICAR Wallonie	112
Infor jeunes Malmédy	116
Infor jeunes Verviers.....	119
Hôpital de Jour Universitaire « La Clé »	121
L'Accueil Asbl.....	124
Les Risques du Samedi Soir Asbl.....	128
Maison Marie-Louise Asbl.....	131
Maison Médicale « La Bulle d'Air »	133
Maison Médicale « Le Brasero ».....	135
Maison Médicale « Mosaïque ».....	137
Modus Vivendi	140
Narcotiques Anonymes	147
Openado	150
Plan de Cohésion Sociale	153
PlateForme Psychiatrique Liégeoise Asbl - PFPL	155
Prévention et Accompagnement des Comportements Toxicomanes (PACT).....	159
Relais Social Urbain de Verviers.....	162
Réseau d'Aide et de Soins Spécialisés en Assuétudes de l'Est-Francophone - RASSAEF.....	165
Réseau Enfants Adolescents Liège Santé Mentale	168
Service d'Aide Sociale aux Justiciables.....	172
Service d'Assistance Policière aux Victimes.....	174
Service de Santé Mentale – Centre Familial d'Education (SSM).....	177
Service de Santé mentale - Centre de guidance Malmédy « L'Espoir » (SSM)	179
Service de Santé mentale de Verviers (SSM)	182
Service de Santé Mentale de Verviers asbl (SSM)	182
Service d'insertion sociale « Les Hirondelles » (SIS)	187
Service Intégré de Soins à Domicile de l'Est-Francophone	189
Similes Wallonie Asbl.....	191
Soins psychologiques et orthopédagogiques de première ligne.....	193
Tabacstop	195
Vie Libre	198



2019

Avec le soutien de la Ministre de la Santé, de
l'Action Sociale et de l'Égalité des Chances de
la Wallonie



Wallonie

AViQ

Agence pour une Vie de Qualité

Familles Santé Handicap